

LE PRÉSIDENT
DE L'APN :

Les législations promulguées par le Président de la République préservent l'Algérie de la «fitna»

«Les législations promulguées par le président de la République,» soucieux d'établir progressivement un Etat de droit, «préservent l'Algérie des aventures et de la fitna», a indiqué M. Ould Khelifa lors d'une journée parlementaire autour du thème «La législation algérienne entre texte et réalité».

P. 7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 6 Mai 2015 - 17 Rajab 1436 - N° 950 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du Président malien

P. 28



FIN DE LA VISITE D'ETAT
DU PRÉSIDENT CUBAIN
EN ALGÉRIE

**AMITIÉ
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION**

P. 7



LE PREMIER MINISTRE LIBYEN,
ABDALLAH AL-THANI À ALGER :
«Nous comptons beaucoup sur le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne»

P. 28

AADL Chantiers ouverts pour 3 2000 nouveaux logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mardi à Alger que le «Gouvernement examinera prochainement des marchés portant réalisation de plus de 32 000 logements selon la formule location-vente supervisée par l'Agence

nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Dans des déclarations à la presse en marge de sa visite au 18^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batiimtec 2015», M. Tebboune a indiqué que les négociations avec les

entreprises de réalisation pour le lancement de la réalisation de 32 000 logements AADL avaient été parachevées et que les marchés seraient soumis au gouvernement dans une semaine pour adoption. «Le projet avance normalement. Nous avons enregistré des lacunes, mais la situation a été rattrapée», a déclaré le ministre.

P. 3



L'Algérie et l'UE signent une feuille de route dans le domaine de l'énergie

P. 4

BAC 2015 Benghebrit : «La crédibilité des examens liée à l'engagement des intervenants et au respect de la loi»

P. 3

LE FMI RECOMMANDÉ AUX PAYS PÉTROLIERS DE LA MENA À DIVERSIFIER LEUR ÉCONOMIE

Croissance hors hydrocarbures de l'Algérie de 4,8% en 2015

P. 9

SANTÉ

BÉBÉ
DONNER DU LAIT DE VACHE NUIRAIT À LA SOCIABILITÉ FUTURE

Pages 14-15

HISTOIRE

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE
12 pays ont remis des archives concernant cette période

P. 17

FOOTBALL

TIRAGE AU SORT DE LA PHASE DES POULES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :



L'ESS, l'USMA et le MCEE dans un même groupe

P. 25

SOCIÉTÉ

AFFAIRE DU DÉCÈS DE RAMZI MESTFAOUI:
Sit-in de parents d'élèves devant l'école Moulay Hanine d'El-Biar

P. 5

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Prédominance d'un temps partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront généralement faibles. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

	Max	Min
Alger	23°	19°
Oran	23°	17°
Annaba	24°	18°
Béjaïa	26°	21°
Tamanrasset	35°	22°

Horaires des prières

Mercredi 17 Rajab 1436

Fajr	04:11
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:44
Isha	21:14



COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DE L'APN

Le président de l'ABEF auditionné à 14h



La Commission des Finances et du budget de l'APN auditionnera cet après-midi à partir de 14h, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), M. Boualem Djebbar.

FRONT EL MOUSTAKBAL, Meeting ce matin à Tébessa

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdellaziz Belaïd, animera ce matin à 10h un meeting populaire au niveau de la wilaya de Tébessa.



LE 9 MAI À L'AURASSI Le FCE lance le label «Origine Algérie garantie»



Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) procédera samedi 9 mai à 10h à l'hôtel Al Aurassi, au lancement du label «Origine Algérie Garantie». L'OAGS s'inscrit dans le prolongement de l'initiative du FCE «Mentoudj B'ladi» et a pour objectif de stimuler et promouvoir la production nationale, de sensibiliser le consommateur à acheter algérien.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Rencontre avec : Hamraoui Habib Chawki



A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, l'association «El Kalima» pour la Culture et l'information organise ce matin à 10h à la Bibliothèque nationale El Hamma, une conférence avec l'ancien ministre de la Culture et de la Communication M. Hamraoui Habib Chawki.

DEMAIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Commémoration des massacres du 08-Mai-1945



A l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire des massacres du 08-Mai-1945, le Forum de la Sûreté nationale, abritera demain jeudi 7 mai 2015 à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi de Châteaumeuf, une conférence historique qui sera animée par l'historien et chercheur Amar Belkhodja.

CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Conférence historique du Moudjahid Mohamed Hadj Korchi



À l'occasion de la commémoration des massacres du 8-Mai-45, et dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire de la Guerre d'Algérie, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 13h30 à l'espace des activités culturelles Bachir Mentouri, une conférence historique présentée par le Moudjahid Mohamed Hadj Korchi.

CONSTANTINE 19^e journée de parasitologie

La 19^e journée de Parasitologie-Mycologie, se tiendra aujourd'hui dans la wilaya de Constantine. Parmi les thèmes qui seront débattus le paludisme, la leishmaniose, l'Hydatidose et les Infections fongiques.

CE MATIN À 11H

Louisa Hanoune invitée du Forum de Liberté

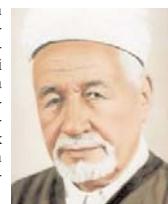
La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, sera l'invitée ce matin à 11h du Forum du quotidien *Liberté*. La SG du PT intervient sur des sujets d'actualités politiques et économiques.



LE 9 MAI À SIDI FREDJ Célébration du 20^e anniversaire de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 9 mai à partir de 10h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, la cérémonie à l'occasion du 20e anniversaire de la création du parti.

PALAIS DE LA CULTURE Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi



L'Association des oulémas algériens organisera aujourd'hui au Palais de la Culture Moudfi-Zakaria, un Colloque de deux jours sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi.

Mobilis partenaire

du 8^e semi-marathon

de la Sûreté nationale



Mobilis accompagne le 8^e semi-marathon et le championnat national de cross entre différents services de la police nationale, organisés par la direction de la Sûreté nationale ce vendredi 8 mai 2015, en hommage au défunt Mohamed Salah Talhi et en commémoration des 70 ans des répressions sanglantes du 08 mai 1945. Cette compétition verra la participation de plus de trois-cents (300) coureurs, sur un parcours de 17 km, reliant la Grande Poste au siège de la Direction des Unités Républicaines de Sécurité, sise à El Hamiz. Cette course connaîtra également la participation de jeunes issus des différents quartiers d'Alger et ce, dans le cadre de la promotion de la politique de proximité prononcée par la Sûreté nationale envers les citoyens. L'événement a pour objectif la valorisation du sport au sein de la Sûreté nationale et le renforcement des activités de proximité avec les différentes tranches de la société notamment les jeunes, en mettant en valeur les nouveaux talents qui auront l'opportunité d'intégrer les rangs de l'association sportive de la Sûreté nationale.

TEBBOUNNE L'A ANNONCÉ HIER Chantiers ouverts pour 3200 nouveaux logements AADL

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mardi à Alger que le «Gouvernement examinera prochainement des marchés portant réalisation de plus de 32 000 logements selon la formule location-vente supervisée par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl)».

Dans des déclarations à la presse en marge de sa visite au 18^e salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2015», M. Tebboune a indiqué que les négociations avec les entreprises de réalisation pour le lancement de la réalisation de 32 000 logements Aadl avaient été parachevées et que les marchés seraient soumis au Gouvernement dans une semaine pour adoption.

«Le projet avance normalement. Nous avons enregistré des lacunes, mais la situation a été rattrapée», a déclaré le ministre.

Le programme d'agence Aadl atteindra une étape palpable avant fin 2015. Des décisions d'octroi de logements seront remis aux souscripteurs Aadl 2001 et 2002 y compris ceux orientés vers le programme promotionnel public (LPP).

La remise des clefs aux souscripteurs concernés se fera à partir du premier trimestre 2016 après l'achèvement des travaux



d'aménagement extérieurs et l'installation des équipements afférents.

Les logements promotionnels publics dotés de tous les équipements

S'agissant des logements promotionnels publics, M. Tebboune a précisé que le rythme des travaux connaissait une amélioration, annonçant la réception de certains projets dans quelques mois dans différentes wilayas du pays à l'instar de Tipaza.

A Alger, 13 000 unités ont été lancées contre 20 000 demandes inscrites, a indiqué le ministre qui a ajouté que les appartements modèles au niveau du site de Sidi Abdellah qui connaît le meilleur taux d'avancement des travaux dans la wilaya, seront prêts dans deux mois. Tous les appartements promotionnels publics seront dotés de tous les équipements nécessaires afin qu'ils répondent aux normes de qualité, soulignant que les logements seront réalisés à partir de maté-

riaux de construction locaux. Lors de sa visite au salon Batimatec, M. Tebboune a salué la qualité du produit national, rappelant qu'il était strictement interdit de recourir à la faïence importée dans la réalisation des programmes de logements actuels.

Il a dans ce sens appelé les producteurs nationaux à relever le défis sur les plans quantitatif et qualitatif pour répondre aux besoins des grands programmes de logement et des grands projets d'équipement publics à l'instar du projet de réalisation de la grande mosquée d'Alger.

Un stand a été réservé aux matériaux de construction locaux pour encourager l'utilisation du produit national.

Le ministère de l'Habitat avait donné fin 2014 une instruction qui oblige les promoteurs des projets, financés totalement ou partiellement par le trésor de la public, à interdire l'utilisation de matériaux de construction importés, sauf si ces produits ne sont pas disponibles en Algérie.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Rencontre entre le Conseil de la nation et les médias

Le Conseil de la nation, a organisé mardi une rencontre avec les représentants des différents médias nationaux à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, où l'accent a été mis sur «la nécessité de poursuivre les efforts pour faciliter aux journalistes l'accès à l'information». Une délégation composée des

rédacteurs en chef de différents médias publics et privés, et plusieurs journalistes, ont visité des structures de la chambre haute du parlement et reçu des explications sur leurs différentes missions.

Ils ont assisté ensuite, à une intervention sur les missions législatives du Conseil de la nation.

MDN

3 narcotrafiquants arrêtés et 10 qx et demi de kif traité saisie à Tindouf

Trois (3) narcotrafiquants ont été arrêtés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et dix (10) quintaux et demi de kif traité saisie lundi à Tindouf par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel sud de Tindouf (3^e Région militaire) a appréhendé trois (3) narcotrafiquants, suite à une em-



buscade tendue ce matin 4 mai 2015 à 8h30», précise la même source.

L'opération a également permis «la saisie d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov,

une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain chargé de dix quintaux et demi (1050

kg) de kif traité et un téléphone satellitaire», ajoute le communiqué du MDN.

Au niveau de la 2^e Région militaire, des éléments des Gardes-frontières de Maghnia et de Bab El Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen «ont saisi hier,

319,45 kg de kif traité et une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 1920 litres».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), «ont saisi deux véhicules tout-terrain, trois détecteurs de métaux et un téléphone portable».

Dans le même contexte, un autre détachement, relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire), «a saisi une quantité de carburant s'élevant à 1200 litres», conclut le communiqué du MDN.

BAC 2015 : «La crédibilité des examens liée à l'engagement des intervenants et au respect de la loi»

Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mardi à Alger que la crédibilité des examens du baccalauréat restait liée à l'engagement de tout un chacun et au strict respect de la loi.

Le succès de l'examen du baccalauréat restait «tributaire du degré de mobilisation et de vigilance des ressources humaines et la crédibilité des examens notamment le baccalauréat était liée à l'engagement de tout un chacun et au strict respect de la loi», a indiqué Mme Benghebrit qui présidait l'ouverture du colloque de formation des chefs de centres de collecte et de correction et des présidents des commissions d'observateurs chargés du déroulement des examens du baccalauréat 2015.

Elle a estimé important de «prendre toutes les mesures énoncées par le règlement qui régit le déroulement des examens officiels dans le but de garantir leur succès», précisant que la mobilisation des personnels durant le déroulement des examens «ne suffit pas à elle seule pour assurer le succès de cet événement important».

«Il est important d'assurer la formation des intervenants notamment en ce qui a trait au comportement à adopter et au rôle à assumer en cette conjoncture», a-t-elle poursuivi.

D'autre part, Mme Benghebrit a souligné l'importance de ce «devoir professionnel» à savoir la formation de l'ensemble des intervenants dans le déroulement des examens nationaux considérés, selon elle, comme une «étape importante pour nos enfants après une année d'efforts encouragés en cela par leurs parents et enseignants». A cette occasion, elle a appelé les chefs de centres



de collecte et de correction et les présidents des commissions de wilaya d'observateurs au à «appliquer les programmes en fonction du calendrier des examens, à respecter les délais fixés, à assurer un suivi permanent et à être équitable à l'égard des élèves».

Elle a estimé nécessaire également d'«accorder tout l'intérêt aux opérations liées à l'organisation pour éviter tout imprévu et à appliquer scrupuleusement toutes les instructions».

Pour lutter contre le phénomène d'absentéisme enregistré lors des examens nationaux précédents, la ministre de l'Education nationale a rappelé que tous les directeurs de l'éducation ont été instruits d'appliquer la loi dans toute sa rigueur à l'encontre des absents et des personnes qui négligent l'accomplissement de leur devoir.

Ce colloque de formation de deux jours, concerne 150 encadrants parmi les chefs de centres de collecte et de correction et les présidents des commissions de wilaya d'observation chargés du déroulement des épreuves du Bac prévu du 7 au 11 juin prochain.

Le Bac sportif se déroulera en mars à partir de l'an prochain

Le ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, a annoncé mardi à Alger qu'à partir de l'année prochaine le Bac sportif se déroulera au mois de mars.

Le Bac sportif «se déroulera à partir de l'année prochaine en mars afin de permettre aux candidats de subir l'épreuve d'éducation physique et sportive dans des conditions climatiques adéquates», a indiqué Mme Benghebrit qui inspectait le déroulement du Bac sportif au lycée Hassiba Ben Bouali de Mettre en garde les élèves contre le recours aux boissons énergisantes lors des examens du Bac notamment pendant l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Cette mesure a été décidée en raison de la hausse importante des températures durant les mois de mai et juin, «ce qui influe négativement», a-t-elle dit, sur la performance des candidats lors des épreuves d'éducation physique et sportive qui se déroulent en général dans des stades ouverts.

Le déroulement de cette épreuve en mars «n'est pas lié au

programme scolaire à l'instar des autres matières et par conséquent, il est préférable de la programmer durant les conditions climatiques favorables».

La ministre de l'Education nationale n'a pas manqué de dire lors de sa rencontre avec les médecins qui supervisent le Bac sportif au lycée Hassiba Ben Bouali de mettre en garde les élèves contre le recours aux boissons énergisantes lors des examens du Bac notamment pendant l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Elle a appelé les parties concernées à éviter la commercialisation de ces boissons «dangereuses pour la santé de nos enfants». Le Bac sportif prévu jusqu'au 20 mai courant concerne 780 116 candidats sur les 853 780 inscrits aux examens. Le nombre des candidats scolarisés candidats à ce Bac est de 629 893 et 223 887 candidats libres.

Les initiatives des députés de l'APN en matière de législation sont «modestes»

Les initiatives des députés en matière de législation demeurent «modestes» pour plusieurs considérations dont les aspects techniques liés à la proposition des lois, a estimé mardi à Alger Messaoud Chihoub, enseignant en droit.

Dans son intervention lors de la journée parlementaire sur «la législation algérienne entre texte et réalité» organisée par le groupe parlementaire l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), M. Chihoub a précisé que les initiatives des députés en matière de législation étaient «modestes». Cette situation est due à des raisons techniques qui empêchent les députés de jouer pleinement ce rôle et au rôle du gouvernement dans l'élaboration des lois.

Le président du bloc parlementaire de l'AAV, Gouini Filali a fait savoir que 99% du nombre global des initiatives de proposition des lois par les parlementaires «n'ont pas vu le jour», à l'exception d'une seule proposition des députés du mouvement El Islah portant loi organique relative au code électoral soumis durant la cinquième législature. Lors de la quatrième législature, les députés ont présenté 16 projets de loi dont six soumis par le groupe parlementaire de l'AAV, sauf que «ces projets n'ont pas été soumis aux commissions spécialisées pour examen», a indiqué M. Gouini, ajoutant que 29 projets de loi sur un total de 33 soumis lors de la même période législative ont été débattus. (APS)

JUSTICE

Le parquet général doit s'autosaisir automatiquement dans toute affaire touchant l'opinion publique



Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a déclaré lundi à Koléa (Tipasa) que le parquet général doit s'autosaisir automatiquement dans toute affaire suscitant l'intérêt de l'opinion publique et à engager les procédures judiciaires qui s'imposent. «Des instructions écrites ont été transmises à tous les parquets généraux pour leur rappeler ce principe et les inviter à s'autosaisir lorsqu'il s'agit d'une affaire susceptible d'avoir un impact sur l'opinion publique», a indiqué M. Louh en marge de l'inauguration du centre de données informatiques du secteur de la Justice.

Le ministre a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité de veiller au respect des libertés individuelles et à préserver les droits des prévenus lors des procédures, tout en rappelant que les décisions de justice sont prononcées uniquement dans les salles de tribunaux et non en dehors de ces enceintes. M. Louh a réitéré, à cet égard, la ferme volonté du président de la République à veiller à l'indépendance de la justice et de ses décisions, soulignant, en outre, l'attachement du premier magistrat du pays à la promotion du concept de l'état de droit et à son ancrage au sein de la société.

APS

PARLEMENT

Les législations promulguées par le Président de la République préservent l'Algérie de la «fitna»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, a affirmé mardi à Alger que les législations promulguées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «préservent l'Algérie des aventures et de la fitna».

«Les législations promulguées par le président de la République,» soucieux d'établir progressivement un Etat de droit, «préservent l'Algérie des aventures et de la fitna», a indiqué M. Ould Khelifa lors d'une journée parlementaire autour du thème «La législation algérienne entre texte et réalité».

«Nous ne prétendons ni la perfection ni atteindre tous les objectifs que nous espérons en tant que législateurs, mais, nous ne pouvons ignorer les efforts consentis pour le développement de nos systèmes juridiques et le nombre important de législations adoptées par le parlement et décretées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a souligné le président de l'APN.

M. Ould Khelifa a affirmé qu'en dépit des changements survenus dans la société et dans le monde, les principes que prévoit la déclaration du 1er novembre 54 sont la référence pour l'Etat algérien et le repère essentiel des projets de modernisation et de progrès proposés à la société, dont le plus important est la constitution qui souligne que le peuple est la source de tout pouvoir». Il a souligné que la législation «se renforce davantage quand elle tient compte des



aspirations des citoyens et traduit leur volonté à gérer les affaires publiques».

Il a en outre souligné que «les idéaux et les principes restent de simples déclarations d'intention s'ils ne sont pas

appliqués sur le terrain», précisant que «le droit triomphera de la force et c'est assurément ce qui se réalisera pour les peuples palestinien et sahraoui tout ou tard».

Plus de 250 textes de loi adoptés par le Parlement depuis 1997

Plus de 250 textes de loi ont été adoptés par les deux chambres du parlement depuis l'instauration du premier parlement pluraliste en 1997, a indiqué mardi à Alger le ministre des Relations avec le parlement, Kheïl Mahi qui a souligné la contribution des réformes politiques décidées par le président de la République à la relance de la dynamique législative. Intervenant à l'ouverture d'une journée parlementaire sur «La législation algérienne: textes et réalité», M. Mahi a estimé que la dy-

namique législative en Algérie a connu «un bond significatif» grâce notamment aux efforts consentis par les autorités où plus de 250 textes de loi ont été adoptés depuis l'instauration du premier parlement pluraliste en 1997. Le ministre a rappelé que durant la quatrième législature (1997-2002), le parlement a adopté 60 textes de loi, 93 textes de loi entre 2002 et 2007 et 57 textes de loi ont été adoptés entre 2007 et 2012 ajoutant que 25 textes de loi ont été adoptés depuis le début de la législature ac-

tuelle. Il a estimé dans ce sens que ce bilan «reflecte l'esprit de coopération, de coordination et de cohésion entre le gouvernement et le parlement «sans toutefois toucher au principe de séparation des pouvoirs». Il a relevé également que les réformes politiques, économiques et sociales initiées par le président de la République depuis son accession au pouvoir «ont grandement contribué à la relance de la dynamique législative en particulier et du système juridique en général». M. Mahi

a précisé d'autre part, que l'objectif des réformes politiques était d'ancre l'processus démocratique, de permettre aux citoyens de contribuer à la prise de décisions dont dépend leur avenir et celui de leurs enfants, de consolider les fondements de l'Etat de droit, de réduire les inégalités et d'accélérer le processus de développement». La journée parlementaire sur «L législation algérienne: texte et réalité», a été organisée par le groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie Verte (AAV).

APN : adoption à la majorité de la loi sur les activités et le marché du livre

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à la majorité, le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre après approbation des amendements introduits dans le texte de loi.

234 députés dont 73 mandatés ont assisté à la séance de vote. Sur les 40 propositions d'amendement présentées par les députés, 11 ont été approuvées par la commission de la culture, de la communication et du tourisme. La commission a approuvé la prise en charge des préoccupations relatives à cinq (5) propositions d'amendement et la prise en charge partielle d'un (1) amendement, tandis que huit (8) propositions ont été retirées par leurs auteurs. Les amendements concernent l'article 3 qui couvre 17 éléments dont le livre religieux, scolaire, numérique, numérisé, la librairie, le libraire, la lecture publique.

L'article 9 amendé stipule que «les activités d'édition, d'impression et de commercialisation du livre s'exercent dans le respect de la Constitution et des lois de la République, de la religion musulmane et des autres religions, de la souveraineté et de l'unité nationale, des exigences de la sécurité et de la défense nationale, des exigences de l'ordre public, de la dignité de la personne humaine et des libertés individuelles et collectives. «Le livre ne doit pas faire l'apologie du colonialisme, du terrorisme, du crime et du racisme. Le livre destiné aux enfants et aux adolescents ne doit comporter aucun écrit ni aucune illustration de nature à porter atteinte à leur santé morale ou à leur sensibilité», lit-on dans ledit article.

Toute personne qui enfreint les dispositions des articles 15, 9 et 25 de la dite loi est passible d'une amende de 50.000 da à 1.000.000 DA avec saisie des livres, objet de l'infraction», et ce conformément à l'article 56 amendé. L'article 16 amendé ouvre la voie aux privés dans le domaine du livre scolaire et stipule que «le ministère de l'Education nationale prend en charge l'édition, l'impression et la commercialisation du livre scolaire» avec possibilité d'ouvrir cette activité aux personnes morales et physiques».

L'article 43 amendé porte sur le «livre scientifique et technique» et le «livre en langue amazighe», lesquels bénéficieront des mesures de soutien et de promotion à l'instar du «livre édité en Algérie, la traduction, le livre pour enfant et les activités y afférentes ainsi que les livres adaptés aux personnes aux besoins spécifiques». L'organisation de festivals, salons, foires et manifestations autour du livre est soumise à l'autorisation préalable du ministère chargé de la culture, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, selon l'article 45 amendé.

Des observateurs ont relevé cependant certains lacunes dans la nouvelle loi dont des «ambiguités» dans certains de ses articles, notamment l'article 4 qui «considère les activités relatives aux livres comme étant des activités industrielles et commerciales à caractère culturel et éducatif». D'autres estiment que la loi «n'a pas accordé l'intérêt qu'il faut au distributeurs et aux librairies en tant qu'acteurs dans la chaîne du livre» de même pour l'auteur dont la situation, le rôle et les droits n'ont pas été pris en compte dans le nouveau texte. La loi sur les activités et le marché du livre devrait être adoptée par la chambre haute du Parlement avant son entrée en vigueur.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST: L'épilogue du procès attendu, demain, jeudi

Par Kherchi Nabila

Après huit jours de débats, d'auditions et de plaidoiries, le procès de 23 personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire de l'autoroute est-ouest, connaîtra son épilogue jeudi avec l'annonce du verdict final.

«Ce procès entrera dans l'histoire du pays», ont martelé lors de leurs interventions remarquées au prétoire certains des 25 défenseurs des accusés, dont ceux du principal prévenu dans cette affaire, Madjoub Chani. Les 23 accusés dont un est en fuite, entendront jeudi prochain le tribunal criminel présidé par Tayeb Hallali répondre à 360 questions relatives aux chefs d'inculpation retenus contre eux, dont celui de «commandement et organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption, dilapidation de deniers publics et blanchiment d'argent».

Après la lecture des 360 questions, le juge Hallali prononcera les sentences et statuera après sur le sort de l'accusé en fuite, Koudri Tayeb. Le tribunal criminel va également statuer sur l'action civile relative aux demandes de dédommagement matériel et moral des parties civiles qui sont l'Agence nationale des autoroutes, l'administration douanière et le trésor public.

A la fin du procès dimanche dernier, les accusés ont tenu à saluer les conditions, qui l'ont entouré et le bon traitement qui leur a été réservé par le président du tribunal en leur donnant la parole et toutes les facilités afin qu'ils puissent se défendre.

25 avocats se sont succédé à la barre pour défendre leurs mandants. Tous ont plaidé la relaxe ou la nullité des poursuites. Les dernières plaidoiries se sont tenues dimanche avec l'intervention des avocats du principal accusé dans cette affaire Chani Majdoub, Mohamed Khelladi, Allab El Kheir et le groupe chinois Citic-Crcc. Par ailleurs, les représentants des sept entreprises étrangères (Cojaal-Japon, Pizarro-Suisse, Caraventa-Suisse, Isolux Corsan-Es-



pagne, Sminc-Canada et Coba-Portugal), ont nié les faits retenus contre elles et demandé la relaxe. Des peines de prison d'une année à 20 ans avaient été requises, vendredi, par le représentant du ministère public contre 15 accusés et une amende de cinq millions de dinars contre chacune des sept entreprises étrangères, rappelle-t-on. Dans son ré-

quisitoire, le représentant du ministère public avait relevé l'extrême gravité de cette affaire de corruption à «grande échelle qui touche l'économie nationale». «Cette affaire de corruption touchant le projet de l'autoroute est-ouest ainsi que d'autres projets de transport en Algérie a terni la réputation économique du pays», avait-il martelé. Le procès s'est tenu

APB

Les peines prononcées par le ministère public contre les 22 accusés

Voici les peines requises par le ministère public dans l'affaire de l'autoroute est-ouest, dont le procès a duré huit jours, avant le verdict final, annoncé pour jeudi par le président du tribunal criminel d'Alger à l'issue des plaidoiries de la défense.

- Une peine de 20 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 8 millions de DA ont été requises contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc Chine) pour commandement d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent. La même peine d'emprisonnement (20 ans) assortie d'une amende de cinq millions de DA a été requise contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'ANA) pour organisation d'une association de malfaiteurs, perception de présents injustifiés, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et corruption.
- Une peine de 15 ans de réclusion assortie d'une amende de huit millions de DA a été requise contre Hamdane Rachid Salim (directeur de la planification au ministère des travaux publics) pour organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption, blanchiment d'argent, abus de fonction et perception de présents injustifiés. La même peine a été requise contre Adou Tadj eddine, homme d'affaires, pour organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent.
- Le procureur général a, d'autre part, requis huit (8) ans de prison et une amende de huit millions de DA contre Adou Sid Ahmed, homme d'affaires, pour organisation d'une association de malfaiteurs, corruption, trafic d'influence et dilapidation de deniers.
- La même peine d'emprisonnement (3 ans) assortie d'une amende de 1 million de DA a été requise contre Ghellab El khayar, investisseur, pour organisation d'une association de malfaiteurs et trafic d'influence. Trois ans de réclusion assortie d'une amende d'un million de DA ont été requis contre Ouazane Mohamed dit Colonel Khaled, fonctionnaire au ministère de la Justice pour trafic d'influence, corruption, abus de fonction et perception de présents injustifiés.
- Deux (2) années de réclusion ont été requises contre Bouchama Mohamed, secrétaire général du ministère des Travaux Publics pour trafic d'influence, perception de présents injustifiés et abus de fonction, Ghazali Ahmed Rafik, directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) pour corruption, trafic d'influence et perception de présents injustifiés et Farachi Belkacem, cadre au ministère des Transport pour corruption, trafic d'influence et perception de présents injustifiés.
- Une année de réclusion a été requise contre les trois frères Ghrrieb pour complicité dans le blanchiment d'argent ainsi que contre les deux frères Bouznacha, commerçants, pour violation de la législation et du règlement relatifs aux changes et aux mouvements des capitaux de et vers l'étranger. Les entreprises étrangères (Citic-Crcc-Chine, Cojaal-Japon, Pizarro-Suisse, Caraventa-Suisse, Isolux/Corsan-Espagne, Sminc-Canada, et Coba-Portugal) ont été condamnées à une amende chacune de cinq millions de dinars. Enfin, le représentant du ministère public n'a pas fait de réquisitoire contre le 16ème accusé en fuite, Koudri Tayeb, poursuivi pour trafic d'influence.

AFFAIRE DU DÉCÈS DE RAMZI MESTFAOUI : Sit-in de parents d'élèves devant l'école Moulay Hanine d'El-Biar

Colère, consternation et dépôt étaient perceptibles mardi lors d'un sit-in organisé devant l'école primaire Moulay Hanine d'El-Biar, sur les hauteurs d'Alger, en hommage à la mémoire de Ramzi Mestfaoui, 11 ans, décédé jeudi dernier, selon des témoins, après avoir été roué de coups à la sortie de l'école.

Des centaines d'habitants du quartier d'El-Biar ont participé à ce sit-in organisé près du siège de la commune et de l'établissement primaire Moulay Hanine d'El-Biar, où était scolarisé Ramzi Mestfaoui. Les parents du regretté Ramzy étaient là, soutenus dans leur deuil par les amis, les voisins, et les parents des élèves de l'école Hanine. Selon

les témoignages recueillis auprès de ses camarades de classe, le décès de Ramzy faisait suite à une altercation avec un camarade de classe.

«L'agresseur n'est autre que le père du camarade de classe de Ramzy. Après avoir été roué de coups de poings au sous-sol de la place Kennedy (El-Biar), le petit garçon s'était traîné jusqu'à son domicile, et vu son état de santé se dégrader», a confié à l'APS la mère de l'enfant. Ramzy Mestfaoui, âgé de 11 ans, a été inhumé vendredi en présence d'une foule nombreuse venue compatir à la douleur de ses parents. L'affaire a été confiée à la sûreté de la circonscription administrative de Bou-

zaréah pour enquêter sur les circonstances de cette mort tragique. «Le 30 avril dernier, M.R, âgé de 11 ans et scolarisé à l'établissement primaire Moulay Hanine d'El-Biar, a été admis au service pédiatrique de l'hôpital de Birtraria, après un malaise le 29 avril. L'enfant est décédé le lendemain vers une heure du matin. Les causes de la mort de cet enfant restent inconnues, selon le médecin de garde qui l'a examiné», indique dans un communiqué la sûreté de wilaya d'Alger. Une conférence de presse sur cette affaire sera donnée mardi vers 17.00 au tribunal de Bir Mourad Raïs. Elle portera notamment sur la première phase de l'instruction de ce dossier.

AFFAIRE KHALIFA: «Abdelmoumène Khelifa est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire» (avocat)

L'avocat de Abdelmoumène Khelifa, dont le procès en cassation a débuté lundi au tribunal criminel de Blida, M^e Medjhouda Merouane, a affirmé que son client bénéficiait de la présomption d'innocence jusqu'à preuve de sa culpabilité dans les chefs d'accusation qui lui sont reprochés en vertu de l'arrêt de renvoi.

«Conformément aux chartes internationales des droits de l'homme, mon client est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire», a affirmé l'avocat dans une déclaration à l'APS soutenant que la défense présentera des pièces réfutant plusieurs faits qui lui sont attribués à l'instar de celui de transfert illégal de fonds en devises à l'étranger.

Selon M^e Medjhouda, les accusés, dont son mandant Abdelmoumène Khelifa poursuivi pour association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et faux en écritures publiques et corruption, seront auditionnés une fois terminée la lecture de l'arrêt de renvoi qui s'étale sur 169 pages. Le tribunal criminel de Blida a annoncé lundi la jonction de l'affaire Khalifa Bank, jugée après cassation, avec celle d'Abdelmoumène Khelifa jugé en première instance en 2007 par contumace et condamné alors à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le juge Antar Menouar avait fait référence, pour la jonction des deux affaires, à l'article 277 du code de procédures pénales, dans la mesure où il s'agit, selon lui, d'un même dossier, des mêmes accusés, la même partie civile, les mêmes victimes et les mêmes accusations. La programmation du procès après cassation de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank intervient après le report d'un premier procès qui devait avoir lieu le 2 avril 2013.

L'audition du principal accusé prévue aujourd'hui

L'audition du principal accusé dans le procès de l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khelifa, est prévue mercredi matin au tribunal criminel de Blida après que l'audience de mardi a été entièrement consacrée à la lecture de l'arrêt de renvoi.

Abdelmoumène Khelifa devra répondre de plusieurs chefs d'inculpation que sont «association de malfaiteurs», «vol qualifié», «escroquerie», «abus de confiance», «faux et usage de faux en écritures publiques et bancaires», «banquieroute frauduleuse», «corruption» et enfin «trafic d'influence». «Pour les autres prévenus, il n'y a pas de planning défini», a précisé le président du tribunal, Antar Menouar. Au total, 75 prévenus, dont 21 détenus en sus d'Abdelmoumène Khelifa, seront rejoués dans le cadre de ce procès au cours duquel plus de 300 témoins paraîtront pour la deuxième fois, de même que les victimes et la partie civile.

Le procès, après cassation, de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit ans après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal. La programmation du procès intervient également après le report d'un premier procès qui devait avoir lieu en avril 2013.

L'audience de l'après-midi a été émaillée par un incident provoqué par un journaliste exerçant dans une chaîne de télévision privée qui a filmé Abdelmoumène Khelifa, sachant que l'usage de la caméra est strictement interdit dans ce type de lieu.

L'incident avait provoqué l'ire du président du tribunal lequel avait, dans un premier temps, ordonné l'interdiction à la salle d'audience aux journalistes munis de leurs téléphones portables et de leurs micro-ordinateurs, avant qu'il ne revienne sur sa décision. Une enquête judiciaire sera ouverte pour déterminer l'auteur de l'agissement ayant faili sérieusement contrarié le reste de leurs collègues dans l'exercice de leur mission.

APS

Mme Derdouri plaide à Genève pour une charte mondiale de lutte contre la cybercriminalité

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a plaidé à Genève (Suisse) en faveur de la mise en place d'une charte mondiale relative à la lutte contre la cybercriminalité et la protection des données personnelles, indique mardi un communiqué du ministère.

«Dix ans après le sommet mondial sur la société de l'information, il est temps de travailler sur une charte mondiale pour répondre aux problèmes de la société de l'information notamment ceux relatifs à la cybercriminalité», a indiqué Mme Derdouri qui participait aux travaux de la réunion ministérielle sur le thème «des 10 ans de suivi des textes issus du sommet mondial sur la société de l'information tenus du 4 au 6 mai».

Cette charte doit également englober la cybersécurité, la lutte contre le fossé de la connaissance, la protection des données personnelles et le renforcement de la coopération internationale en la matière, a ajouté la ministre lors de cette rencontre tenue en marge des travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

Mme Derdouri a souligné que la première phase de la société de l'information «s'est focalisée sur un programme très riche de développement des TIC dans les pays en particulier la réduction de la fracture numérique pour les pays en développement».

«Beaucoup d'efforts ont été consentis dans toutes les régions même s'il reste beaucoup à faire, car il s'agit là d'un développement de longue haleine pour arriver à l'objectif de faire bénéficier tous les habitants de la planète des avantages des TIC», a-t-elle noté.

Pour La ministre, l'internet «a permis le rapprochement des sociétés et créé une nouvelle culture du numérique sans frontière mais a fait apparaître de nouveaux fléaux et de nouveaux dangers auxquels nous devons faire face».

Lors de son séjour à Genève, Mme Derdouri a eu un entretien avec le secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Houlin Zhao.

Le ministère de la Jeunesse signe une convention avec Ooredoo pour appuyer les activités des jeunes

Le ministère de la Jeunesse a signé, mardi à Alger, une convention cadre avec l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo, portant sur l'appui aux manifestations organisées par le ministère à travers le pays, et ce pour une durée de cinq ans.

La convention a été signée par le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri et le directeur général d'Ooredoo, Joseph Ged. Cette convention fera de l'opérateur Ooredoo «un partenaire du ministère pour une durée de cinq ans», durant laquelle il «appuiera les manifestations et initiatives organisées par le ministère de la Jeunesse à travers le pays», a déclaré le ministre de la Jeunesse.

Il s'agit de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes et d'activités organisées dans le cadre de la célébration des fêtes nationales et des conférences thématiques. Cette convention affirme «l'appui du gouvernement aux activités destinées aux jeunes, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui accorde un intérêt particulier à cette catégorie», a souligné M. Khomri.

Pour sa part, M. Ged a assuré qu'Ooredoo «garantira tous les moyens pour faire réussir l'initiative inter wilayas 2015». La sélection des jeunes, qui a débuté le 20 avril dernier, a été lancée de la wilaya d'Oran se poursuivra à Béchar puis Alger.

APS

ALGÉRIE - UE Signature de la feuille de route dans le domaine de l'énergie

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont signé mardi à Alger une feuille de route leur permettant de mettre en œuvre leur accord stratégique énergétique conclu en 2013.



La feuille de route intitulée «accord administratif sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre du partenariat énergétique Algérie-UE» a été paraphée par le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi et par le commissaire européen en charge de l'Energie et du climat M. Miguel Arias Canete.

L'Algérie et l'UE ont scellé leur partenariat énergétique à travers ce document qui définit les mécanismes de la mise en œuvre du mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie,

paraphé à Alger en juillet 2013.

Aux termes de cet accord administratif, les deux parties vont créer des groupes de travail, constitués d'experts afin de mettre en œuvre des projets de partenariat dans les domaines du gaz naturel, de l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La signature de ce document a été précédée par des discussions tenues à huis clos entre M. Yousfi et Arias Canete axées sur l'avenir des relations gazières algero-européennes et les

moyens d'augmenter les exportations de gaz algérien vers le vieux continent en facilitant les investissements dans de nouveaux projets.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique que l'Algérie s'attèle à développer à travers un programme ambitieux devant porter ses capacités de production de l'électricité tirée à partir de ces énergies alternatives à 22.000 MW à l'horizon 2030.

GHOUL À ANNABA Mettre au niveau international la qualité du traitement des voyageurs dans les ports

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a indiqué mardi à Annaba qu'il était «impératif» de mettre «aux normes internationales» la qualité de la prise en charge et du traitement des voyageurs dans les ports du pays.

Les mesures de facilitation mises en œuvre ces dernières années doivent être «maintenues, consolidées et améliorées», s'agissant de l'accueil et du traitement des voyageurs à l'arrivée et au départ, a souligné le ministre après avoir suivi un exposé sur le projet d'extension du port d'Annaba. Tous les ports du pays ont été saisis pour améliorer les conditions d'accueil des voyageurs notamment des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger, et pour réduire le temps consacré au traitement des voyageurs et qui est actuellement d'une heure et demie en moyenne, a ajouté M. Ghoul.

Le ministre a par ailleurs évoqué l'impact attendu de l'opération d'extension du port d'Annaba, dans la perspective des investissements projets dans la région et qui représenteront, d'ici à 2020, un surplus de 12 millions tonnes de marchandises par an. Il a préconisé, à ce propos, une «approche intégrée» qui tienne compte de la dimension future, commerciale et touristique, du port, à travers l'exploitation d'une partie des activités du port en tant qu'espaces de loisirs, dans le prolongement des activités du centre-ville



d'Annaba. M. Ghoul a également insisté sur l'exploitation rationnelle des espaces portuaires par la mise en place d'activités commerciales et de services aptes à renforcer rentabilité.

Il a appelé, à cet effet, à l'ouverture de nouvelles lignes maritimes, domestiques et internationales, pour le transport de voyageurs. Le ministre s'est ensuite rendu à la nouvelle aérogare d'Annaba où il a appelé à hâter l'achèvement des travaux d'aménagement extérieurs pour livrer ce projet qui a mobilisé 3,7 milliards de dinars durant «le quatrième trimestre de l'année en cours». L'infrastructure aura une capacité d'accueil de 700.000 voyageurs par an, extensible à 2 millions, a rappelé M. Ghoul qui a aussi préconisé «da

mise en place de conditions de sécurité, dont un système de surveillance numérique et de gestion moderne, satisfaisant aux normes internationales». Lors de l'inspection du projet de construction de la nouvelle gare routière (type A) dans la région de Kheraza, dans la commune d'El Bouni, le ministre a insisté sur le respect du délai de livraison fixé pour le mois juin prochain, avant de souligner la nécessité de mettre au service des usagers les structures nécessaires à l'accueil des familles, des voyageurs et des personnes aux besoins spécifiques. Le ministre avait auparavant donné, près du port d'Annaba, le coup d'envoi d'une caravane organisée dans le cadre de la semaine arabe de prévention des accidents de la route.

COMMUNIQUÉ CONJOINT À L'OCCASION DE LA VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE DU PRÉSIDENT CUBAIN, RAUL CASTRO RUZ

Amitié solidarité coopération

Un communiqué conjoint a été rendu public mardi à l'issue de la visite d'Etat de trois jours effectuée en Algérie par le Président cubain, Raul Castro Ruz. Dont voici le texte intégral:

«À l'invitation de Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, Son Excellence M. Raul Castro Ruz, Président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, a effectué du 3 au 5 mai 2015 une visite d'Etat en Algérie, accompagné d'une importante délégation.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation et de la coordination traditionnellement établies entre les dirigeants des deux pays, illustre la volonté de l'Algérie et de Cuba de renforcer davantage les liens d'amitié, de solidarité et de coopération ainsi que leur action commune sur les scènes régionales et internationales.

La visite témoigne également des relations historiques algéro-cubaines qui ont toujours été empreintes d'amitié et de respect mutuels ainsi que d'une identité de vues sur les principales questions multilatérales.

Au cours de cette visite, les deux Chefs d'Etat ont eu des entretiens approfondis et fructueux sur différentes questions d'intérêt commun aux plans bilatéral, régional et international. Ils ont procédé à cette occasion à un échange d'informations sur les réformes politiques et socio-économiques mises en œuvre par les deux pays et ont abordé des questions d'actualité relevant de leurs régions respectives et dans le monde.

Ces entretiens qui se sont déroulés dans une ambiance cordiale empreinte de grande amitié et de similitude des approches. Les deux délégations ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale dans tous les domaines. A cet égard, elles ont réaffirmé leur ferme engagement à œuvrer de concert en vue de renforcer et de diversifier la coopération sectorielle afin de la hisser au niveau des relations politiques excellentes existant entre les deux pays. La délégation cubaine a salué le rôle important que joue l'Union Africaine (UA) dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique, mais également dans la réalisation de l'intégration politique et économique du continent africain. Elle a, par ailleurs, souligné les efforts de l'Organisation panafricaine pour la promotion et la défense des intérêts et de la place de l'Afrique sur la scène internationale. Elle a exprimé sa reconnaissance à sa contribution au plan international et ses remerciements pour le rejet du blocus économique, commercial et financier imposé à l'île. Elle a salué particulièrement la contribution de l'Algérie à cet égard. Elle a, également, souligné l'importance du rôle joué par l'Algérie en tant qu'acteur régional, tant au sein de l'Union Africaine qu'à travers ses initiatives de médiation dans les conflits en Afrique du Nord et au Sahel ainsi qu'en ce qui concerne la réalisation de la renaissance de l'Afrique.

Les deux délégations ont réaffirmé l'engagement des deux pays aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies et au Droit international, ainsi qu'à la paix, la sécurité internationale et le développement économique et social.

Dans ce contexte, elles ont réaffirmé leur respect de la souveraineté, de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires internes et au droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance. Les deux parties ont réitéré la pertinence des idéaux portés par le Mouvement des Pays Non-alignés et de son rôle dans la démocratisation et la revitalisation des institutions internationales.

Elles ont également abordé les prochaines échéances dans le cadre du Mouvement qui auront lieu cette année, en particulier la Conférence ministérielle de Téhéran et le Sommet prévu au Venezuela.



«L'Algérie et Cuba réaffirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Sur la question du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, les deux délégations ont réaffirmé leur soutien aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel visant à parvenir à un règlement politique juste et durable fondé sur l'exercice par le peuple du Sahara Occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination dans le cadre d'un référendum libre, honnête et impartial.

Dans ce contexte, ils ont exprimé leur solidarité avec le peuple de la République arabe sahraouie démocratique dans ses efforts visant à réaliser ses aspirations légitimes. Les deux délégations ont salué la contribution positive de l'Union Africaine dans la recherche d'une solution politique conforme à ses propres décisions sur la question et se sont félicitées de la mission confiée à l'ancien Président du Mozambique, Joaquim Chissano.

Les deux parties ont exhorté le Conseil de Sécurité à prendre toutes les mesures nécessaires pour hâter la mise en œuvre du règlement de ce conflit conformément à la légalité internationale.

En ce qui concerne la Libye, les deux parties ont fait part de leur profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et ses conséquences néfastes sur toute la région. Elles ont plaidé en faveur d'une solution politique garantissant la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

La délégation cubaine a salué les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens en tant qu'étape importante pour la restauration de la paix et de la stabilité dans ce pays.

Abordant la situation au Mali, la partie algérienne a informé la partie cubaine des efforts menés par l'Algérie pour faciliter la résolution du conflit dans ce pays. Les deux délégations ont invité toutes les parties maliennes à faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali.

S'agissant de la situation au Moyen-Orient, les deux parties ont réitéré leur soutien à une solution juste et durable du conflit israélo-palestinien, pierre angulaire du conflit au Moyen-Orient et ont réaffirmé le droit inaliénable du peuple palestinien à l'établissement d'un Etat indépendant dans les frontières d'avant 1967 avec El-Qods comme capitale. Elles ont, par ailleurs condamné l'intransigeance israélienne et sa

politique illicite d'implantation de colonies dans les territoires arabes palestiniens illégalement occupés.

Elles ont également exigé la restitution immédiate et complète de tous les territoires occupés. Dans ce contexte, elles ont souligné la nécessité de hâter les efforts pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

Les deux parties ont réaffirmé leur ferme solidarité avec la République Bolivarienne de Venezuela et avec le peuple vénézuélien qui lutte pour poursuivre son propre chemin et pour continuer à porter l'héritage du Commandant et Président Hugo Chavez et qui fait face à des tentatives de déstabilisation auxquelles il faut mettre un terme et à des sanctions单ilaterales qui doivent être levées.

Elles ont estimé que les relations entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que leurs relations avec les autres nations doivent être conformes à l'énoncé de la « Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme Zone de Paix », signée par les chefs d'Etat et de gouvernement de la région lors du deuxième sommet de la Communauté des Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes (Celac), qui a eu lieu en janvier 2014.

S'agissant des questions de désarmement nucléaire, de non-prolifération et de l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, les deux délégations ont évoqué la Conférence de révision du Traité de Non-prolifération (TNP-2015), dont l'Algérie assure la présidence. Dans ce contexte, elles ont souligné que l'élimination totale et l'interdiction définitive des armes nucléaires constituent l'objectif prioritaire de la communauté internationale et ont fait référence à la déclaration du 26 septembre de chaque année, comme Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires et ont lancé un appel pour consacrer sa célébration. Les parties ont réaffirmé le droit de tous les Etats au développement, à la recherche et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Evoquant la question du terrorisme, les deux délégations ont réitéré leur ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, quels que soient le lieu et l'auteur, y compris le terrorisme d'Etat. Elles ont également abordé les prochaines échéances dans le cadre du Mouvement qui auront lieu cette année, en particulier la Conférence ministérielle de Téhéran et le Sommet prévu au Venezuela.

Le Président cubain achève sa visite d'Etat en Algérie

Le président cubain, Raul Castro, a quitté mardi Alger au terme d'une visite d'Etat en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Castro a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellalek Boudiaf.

Elles ont réaffirmé la nécessité de conjuguer les efforts pour lutter contre le terrorisme international.

Elles ont également, réitéré leur engagement à œuvrer en faveur de l'adoption de la Convention globale sur le terrorisme international dans le cadre des Nations unies.

En passant en revue la situation en Amérique latine et Caraïbes, la partie algérienne a salué l'engagement de la région pour la promotion de la paix et de la stabilité régionales et pour la réalisation de son intégration politique et économique au bénéfice de ses pays et de ses peuples et en particulier la consolidation de la Communauté des Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes (Celac).

Tout en saluant la décision de rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis, la délégation algérienne a formé le vœu qu'il soit mis fin, de manière immédiate et inconditionnelle, à l'injuste et illégal embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba. Elle a, par ailleurs, appelé à la restitution à la souveraineté de Cuba du territoire occupé illégalement à ce jour par la base navale de Guantanamo.

Le Président Abdelaziz Bouteflika a tenu à saluer le leader historique de la révolution cubaine, Fidel Castro, dont l'œuvre au bénéfice du peuple cubain et la solidarité active en faveur des peuples en lutte pour la liberté et l'indépendance, constituent des motifs de grande fierté. Au cours de son séjour en Algérie, le président cubain a eu également des entretiens avec M. le Président du Conseil de la Nation, Abdellah Bensalah, M. le Président de l'Assemblée Populaire Nationale, Larbi Ould Khelifa et M. le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal. Ces entretiens importants ont été l'occasion pour les deux parties de discuter de questions bilatérales et internationales d'intérêt commun. A l'occasion de cette visite, il a été également procédé à la signature d'importants accords de coopération algéro-cubains.

À terme de la visite, le Président cubain, Son Excellence M. Raul Castro Ruz, a remercié vivement le Président Abdelaziz Bouteflika et le peuple algérien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait depuis leur arrivée à Alger. Son Excellence M. Raul Castro Ruz a adressé une invitation à son excellence Abdelaziz Bouteflika à l'effet d'effectuer une visite d'Etat à Cuba.

L'invitation a été acceptée avec plaisir et la date sera arrêtée d'un commun accord par le canal diplomatique».

«Ferme engagement à renforcer leur coopération sectorielle

«Ferme engagement à renforcer leur coopération sectorielle

Elimination totale des armes nucléaires, «objectif prioritaire» de la communauté internationale

L'Algérie et Cuba élargissent leur coopération à la production de vaccins

AGROALIMENTAIRE

Baisse de la facture des importations des produits laitiers et sucre au 1^{er} trimestre

La facture des importations des produits laitiers et de sucre ont reculé, respectivement, de près de 32% et de 8,5% durant le premier trimestre 2015, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes. Durant les trois premiers mois de 2015, la facture des importations des produits laitiers s'est établie à 315,8 millions de dollars (usd) contre 464,25 millions usd à la même période de l'année dernière (-31,98%). Selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Quant aux quantités importées (lait en poudre, matières grasses dérivées tels que le beurre et crème de lait), elle ont connu une hausse de près de 12% passant de 92.190 tonnes au 1^{er} trimestre 2014 à 103.252 tonnes à la même période de 2015. Pour ce qui concerne le coût des importations de sucre (sucre de betterave brut et sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide), il est passé à 241,34 millions au 1^{er} trimestre 2015 contre 263,84 millions usd au 1^{er} trimestre 2014 (-8,53%). En terme de quantité, les importations de sucre ont également reculé, passant de 547.487 tonnes à 531.925 tonnes (-2,53%). Cette diminution de la facture s'explique essentiellement par la baisse des cours du sucre sur le marché mondial grâce à une offre excédentaire dans les principaux pays producteurs dont le Brésil (plus grand producteur et exportateur mondial), et à la baisse des prix du pétrole brut qui a eu pour effet de réduire le volume des plantes sucrières transformées en éthanol. Pour le lait, il ya lieu de rappeler que certaines mesures ont été prises pour soutenir cette filière afin d'encourager la production nationale et de limiter les importations. Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a mis en place un programme pour augmenter le nombre de vaches laitières et élargir les superficies réservées à la production du fourrage. Ce qui s'est traduit par une hausse de la production nationale de lait qui est passée de 1,2 milliard de litres en 2000 à 3,5 milliards de litres en 2014. Mais cette production demeure encore en deçà des besoins puisque la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres par an, soit un déficit de 1,5 milliard de litres. Par ailleurs, plus de 900 millions de litres de lait cru ayant servi à la production de lait pasteurisé ont été collectés en 2014 contre 100 millions de litres en 2000. En somme, les importations des produits alimentaires de l'Algérie, qui ont représenté 19,31% du volume global des importations du pays durant le 1^{er} trimestre 2015, ont totalisé 2,52 milliards usd, en baisse de 8,67% par rapport à la même période de l'année dernière.

VÉHICULES

L'importation des pièces de rechange non concernée par le cahier des charges des concessionnaires

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) a rappelé, mardi, à ses adhérents et à leur clientèle que l'importation des pièces de rechange ne fait pas partie du champ d'application de l'arrêté ministériel signé le 23 mars dernier fixant les cahiers des charges relatifs aux conditions d'exercice des activités des concessionnaires de véhicules neufs. En conséquence, précise un communiqué de l'Abef, l'importation de pièces de rechange «continue à obéir à la réglementation en vigueur, précédemment à la promulgation du dit arrêté». Cet arrêté ministériel, publié récemment au journal officiel, définit les cahiers des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules automobiles, remorques, semi-remorques et engins roulants neufs, rappelle-t-on. Les nouvelles mesures stipulent, entre autres, que les véhicules importés doivent répondre aux normes de sécurité prévues par ce cahier des charges.

SECTEUR DES ASSURANCES

La CNMA se redéploie et améliore ses performances financières

La Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) a engagé, depuis plus d'une année, une nouvelle stratégie de développement qui s'est traduite par l'amélioration non seulement de ses prestations pour sa clientèle mais aussi de ses résultats financiers.



Cette Mutualité agricole a mis en œuvre une nouvelle approche organisationnelle en s'attelant à une refonte profonde de son organisation, de sa stratégie de développement ainsi que des objectifs économiques qu'elle s'est assignés pour être apte à résister à une concurrence d'un marché et d'une clientèle de plus en plus exigeants, expliquent à l'APS les responsables de Cnma. En l'intervalle d'une année, son bénéfice a presque quadruplé en passant de 121,7 millions de DA en 2013 à 476,5 millions de DA en 2014, tandis que le portefeuille produit par l'ensemble des branches de la Cnma a augmenté à 11,2 milliards de DA en 2014 contre 9,6 milliards de DA en 2013.

Ce qui lui a permis de s'attribuer la 4^{ème} place sur le marché national des assurances avec 10,2% du chiffre d'affaires du secteur en 2014 contre 9,1% en 2013, tout en maintenant sa place de leader dans les assurances agricoles grâce au développement de son volume d'affaires à travers son réseau direct qui ne cesse de s'élargir. Dans le domaine des assurances agricoles, la Cnma détient une part de 78%, une

performance particulière qui indique une spécialisation de cette Caisse principalement face à la gestion du risque agricole, relèvent les mêmes responsables.

De gros efforts pour le règlement des sinistres

En matière de règlements des sinistres, de gros efforts ont été réalisés durant l'exercice 2014. Le règlement des sinistres a augmenté de 29% par rapport à 2013 passant de 4,3 milliards de DA à 5,5 milliards de DA en 2014.

Cette performance en matière de règlement des sinistres traduit une meilleure qualité de service assurée par une forte cadence de règlement et un assainissement continu des stocks. «Ce qui a réhabilité sa crédibilité et a permis le retour de la confiance de ses clients», selon la même source. Pour ce qui est du programme de redéploiement 2014-2017, la Cnma poursuivra sa démarche, notamment dans la modernisation et l'innovation par la mise en place de nouveaux produits d'assurances portés sur les rendements et les indices climatiques, essentiellement

pour les cultures stratégiques. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des acteurs du monde agricole et rural des outils financiers plus adaptés à leur environnement et accessibles aux populations démunies tels que la micro-assurance et l'assurance revenu. Pour les dirigeants de la Cnma, ces résultats positifs reflètent la réussite de la Politique de développement dans les zones rurales mise en place par la Caisse, qui préconise principalement la réorganisation du réseau mutualité agricole en fonction de l'activité agricole par zone géographique potentiellement, ainsi qu'une réorientation de sa stratégie vers une démarche de proximité. Ce qui a permis à la Caisse de renforcer son positionnement en tant qu'assureur conseil mutualiste de proximité engagé dans la durée et qui met l'exploitant agricole au centre de son activité. De surcroît, un matelas financier confortable a été constitué par la Cnma lui permettant d'effectuer des placements sur le marché financier qui ont atteint un montant de 7,6 milliards de DA en 2014, en progression de 33% par rapport à l'exercice précédent.

Une filiale de CNMA vise l'élargissement de la couverture assurance pour les agriculteurs

La société d'assurances de personnes, le Mutualiste (filiale de la Caisse nationale de mutualité agricole, Cnma), compte élargir le taux de couverture assurance pour la population agricole et rurale, a affirmé mardi son directeur général, Mohamed Rafik Benelmouffok.

«L'assurance-personnes accuse un certain retard dans le milieu agricole et rural avec un taux de pénétration inférieur à 10%», a fait savoir M. Benelmouffok lors d'une rencontre sur les perspectives de développement des assurances de personnes dans le monde agricole et rural, tenue à Alger.

Ce retard est dû particulièrement «au manque d'informations et de confiance» au niveau de la population agricole et rurale, a-t-il expliqué. Pour remédier à cette situation, Le Mutualiste s'est fixé une stratégie de développement axée sur la vulgarisation des professionnels du monde agricole et rural sur les avantages offerts par l'assurance-personnes en matière de couverture et de prévention de risques, en plus de la mise en place d'une gamme de produits adaptés aux besoins et aux spécificités du secteur.

Les produits d'assurances-personnes offerts par le Mu-

tualiste s'articulent autour de cinq créneaux essentiels: la prévoyance, l'épargne, la santé, l'assistance et les actions sociales. Les produits proposés dans le cadre de ces créneaux portent, entre autres, sur le capital-décès, la retraite complémentaire, la couverture sanitaire (soins et médicaments), l'assurance-voyage et véhicule ainsi que la prise en charge des prestations liées aux cures thermales, aux centres de repos et aux voyages aux Lieux saints de l'Islam, selon un exposé présenté par M. Benlemouffok. Dans les cinq prochaines années, cette société vise à atteindre un taux de pénétration de 50% de la population agricole et rurale laquelle est estimée à quelque 1,2 million de personnes, a-t-il indiqué. En parallèle, le Mutualiste prévoit de renforcer ses capacités humaines et matérielles à travers la formation de son personnel, l'adéquation de son système de management avec celui de la Cnma et l'introduction d'un système d'information fiable. Le Mutualiste, rappelle-t-on, a été créée en 2012 sous forme de mutuelle dotée d'un capital de 600 millions de dinars.

FMI RECOMMANDÉ LES PAYS PÉTROLIERS DE LA MENA À DIVERSIFIER LEUR ÉCONOMIES

Croissance hors hydrocarbures de l'Algérie de 4,8% en 2015

Le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures de l'Algérie devrait atteindre 4,8% en 2015 et 4,4% en 2016 (contre 5,1% en 2014), a indiqué mardi le FMI dans sa mise à jour des perspectives économiques de la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena), en appelant à «la grande urgence» de la diversification économique des pays pétroliers de cette région.

Le PIB nominal de l'Algérie est estimé à 187,2 milliards de dollars pour 2015 et à 197,5 milliards de dollars en 2016, note le nouveau rapport de l'institution de Bretton Woods.

Pour le PIB global, le FMI pronostique un taux de 2,6% en 2015 et de 3,9% en 2016 (contre 4,1% en 2014). Selon les prévisions de cette institution financière internationale, la production pétrolière et de gaz naturel de l'Algérie devrait être de 0,98 million de barils/jour (mbj) en 2015 et de 0,99 mbj en 2016 (contre 1,02 mbj en 2014).

Quant au prix d'équilibre budgétaire du pétrole de l'Algérie, le FMI le situe à 111,1 dollars/baril en 2015 et à 110,2 dollars/baril en 2016 (contre 129,8 dollars/baril en 2014). Abordant la situation dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA, le FMI avise que «les nouvelles réalités du marché mondial du pétrole accentuent l'urgente nécessité de renoncer aux modèles de croissance du passé, basés sur les dépenses publiques qui sont tirées par l'industrie pétrolière et où la richesse pétrolière est partagée par le biais des subventions et de l'embauche dans la fonction publique».

Selon le Fonds, ces modèles sont la cause de la faible croissance de la productivité et ne répondent pas suffisamment aux besoins de création d'emplois et de diversification économique.



En conséquence, il préconise de passer à un nouveau modèle où la croissance économique et la création d'emplois sont tirées par un secteur privé diversifié. Les efforts visant à offrir des incitations à la création d'entreprises privées dans le secteur des biens échangeables, à mieux aligner l'éducation sur les besoins du secteur privé et à accroître l'emploi dans le secteur privé «contribueraient largement à la réalisation des objectifs de diversification économique», poursuit-il.

Un report des réformes conduirait à un ajustement «brutal et coûteux»

Selon ces prévisions, les cours de pétrole devraient se situer à 38 dollars le baril en 2015, avant de se hisser progressivement à 74 dollars le baril à l'horizon 2020, en raison d'une diminution des investissements et de la production et du rebond de la demande de pétrole une fois que la reprise mondiale s'affermira.

Globalement, note le FMI, le risque de volatilité des cours pétroliers a augmenté, au moins pour le court terme, à cause des interactions complexes entre la production de pétrole conventionnel et de pétrole de schiste et les risques géopolitiques.

En raison de la forte hausse des dépenses des pays exportateurs de pétrole du MENA «ont intérêt à s'affranchir de la dépendance à l'égard du pétrole.

cours de ces dernières années, les budgets sont vulnérables à une chute des cours pétroliers, rappelle-t-il.

La plupart des pays de la région, prévient cette institution, ne sont pas en mesure d'équilibrer leurs budgets lorsque le prix du pétrole avoisine les 60 dollars le baril. Puisque les dépenses publiques sont le principal moteur de la croissance du secteur non pétrolier, il convient de faire en sorte que l'assainissement des finances publiques soit propice à la croissance, suggère-t-il.

Cela peut se faire en limitant les dépassements de dépenses et en ralentissant la progression de la masse salariale du secteur public et des autres dépenses courantes et en veillant à la productivité des dépenses d'investissement, précise le rapport. Il serait souhaitable, selon le FMI, de réduire les subventions énergétiques, qui restent élevées en dépit de la baisse du prix du pétrole, tout en augmentant les transferts sociaux ciblés, car cela permettrait d'accroître les recettes publiques et de freiner le gaspillage de l'énergie. Si ces réformes sont différées, avance-t-il, il faudra vraisemblablement procéder plus tard à un ajustement «plus brutal et coûteux», en relevant que la chute des cours du pétrole souligne combien les pays pétroliers du Mena «ont intérêt à s'affranchir de la dépendance à l'égard du pétrole.

TOURISME

Le 16^e édition du SITEV le 14 mai au Palais des expositions

Quelque 250 exposants venus de 10 pays étrangers participeront à la 16^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) prévu du 14 au 17 mai courant au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger). Le 16^e Salon du tourisme et des voyages, placé cette année sous le slogan de «L'investissement dans le tourisme, un investissement porteur», vise à faire connaître la destination touristique algérienne et à établir un partenariat «solide» avec les opérateurs nationaux et étrangers, a déclaré le directeur de l'Administration générale de l'Office national du tourisme, Mourad Mejdoub, à l'APS.

Il a précisé à ce propos, que cette manifestation vise à faire connaître les atouts touristiques nationaux et les produits de qualité et compétitifs, à promouvoir la destination Algérie et à intensifier les activités du secteur avec les professionnels du tourisme et des voyages ainsi que les clients. Cet événement important, a-t-il encore dit, était une «opportunité pour la promotion du tourisme intérieur, le renforcement de l'investissement dans le secteur touristique pour pallier le déficit enregistré en matière de structures d'hébergement et enfin, la sensibilisation à l'importance de promouvoir le métier artisanal».



D'autre part, le responsable a indiqué que ce salon qui s'étend sur une superficie de plus de 3 000 m² comptait un stand destiné aux opérateurs nationaux et internationaux du tourisme, un autre réservé aux différentes wilayas devant abriter les diffé-

rentes activités et produits touristiques». Parmi les pays arabes et étrangers présents, figurent la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et les Emirats Arabes Unis, ainsi que la Turquie, la France, le Pérou, Cuba, et Malte pour une première participation.

Une diplomatie très active

T.M.A.

La diplomatie algérienne est véritablement à l'offensive sur deux fronts essentiels : la coopération et le partenariat économique et sa présence sur les dossiers de l'heure, politique et sécuritaire. Sur le partenariat et la coopération économique, l'Algérie a renoué avec le continent africain, pendant longtemps, option qui avait été négligée, alors que porteuse de beaucoup d'opportunités pour la relance de ce partenariat sud-sud, c'est Air Algérie qui va s'ouvrir en premier lieu, avec le redémarrage de nombreuses dessertes africaines, le P-DG d'Air Algérie l'a annoncé avec la prochaine ouverture de lignes sur l'Afrique.

L'investissement est conséquent. Il est à la mesure des ambitions qu'affiche notre pays pour privilégier ce type de partenariats sur Addis-Abeba, N'Djaména, Libreville, Douala et Yaoundé, Conakry, Cotonou, Lomé. En optant pour une telle démarche, Air Algérie renforce ses capacités et demeure un point de ralliement pour de nombreuses capitales africaines. L'Algérie compte sur le Népal, le grand projet de développement pour l'Afrique dont le Président Bouteflika a été un des inspirateurs, et qui mériteraient d'être relancé. Accueilli avec beaucoup d'espoirs par les populations des pays d'Afrique dans les années 90, ce méga-projet mérite toute l'attention de la communauté africaine en raison des ambitions qu'il contient surtout en cette période où la conjoncture n'est pas du tout favorable au statu quo sur la chute du prix du baril sur les marchés, renforce la nécessité de passer à des réformes. Le partenariat et la coopération sont de véritables opportunités pour notre pays et l'Afrique de par les liens qui sont les nombreux avec le continent, constitue un chef d'ancrage.

Les nombreuses délégations officielles, de chefs d'Etat africains, d'hommes d'affaires en Algérie, témoignent d'un réel intérêt pour la destination «Algérie». Il y a sûrement un réel intérêt sur investissement. L'autre pôle d'intérêt pour la diplomatie économique algérienne, est bien sûr l'Europe. Là aussi les liens sont intenses et plongent dans l'histoire. Cette tendance a été confortée par la participation de M. Lamamra, chef de notre diplomatie, à Barcelone où s'est tenue une réunion qui regroupait ministres et hauts responsables des Affaires étrangères européens et des pays du Bassin méditerranéen pour discuter des projets de développement à moyen terme qui permettent d'endiguer la montée du terrorisme.

Avec la plupart des grandes capitales, l'Algérie est liée par un partenariat stratégique qui prend en compte l'ensemble des paramètres qui commandent la chaîne du développement. Avec le gouvernement français s'est ouverte une ère de coopération très fructueuse et très prometteuse dans un certain nombre de secteurs-clés comme l'industrie, l'enseignement, l'agriculture, coopération renforcée par un dialogue permanent entre la France et l'Algérie sur l'ensemble des questions régionales et internationales. Il y a le lancement de plusieurs projets de partenariats industriels et de transfert d'expertise. La coopération économique évolue favorablement malgré un fléchissement de la position commerciale de la France. La récente visite de M. Jean-Pierre Raffarin à Alger a montré que la tendance est maintenue et que l'on s'apprête à Alger de recevoir le mois prochain, la réunion du Comité mixte économique franco-algérien, en présence des ministres de l'Economie et des Affaires étrangères des deux pays. Avec l'ensemble des autres pays européens, la tendance est maintenue. Elle est aujourd'hui renforcée par un nouvel élément, la présence du président du Forum des chefs d'entreprises, M. Ali Haddad. Le premier responsable du Forum a participé à plusieurs rencontres à Alger et à l'étranger qui consacre l'entrée du privé sur la scène économique, en attendant d'autres garanties.

En Chine, en Inde, et au Mexique dont le président du FCE a été l'hôte, M. Ali Haddad a beaucoup plaidé sur les ressorts de l'économie algérienne à pouvoir sortir de ses difficultés actuelles et se projeter sur l'extérieur parce qu'elle a des choses à proposer. Avec la Chine, les opportunités sont nombreuses, avec l'Inde, les domaines informatiques, pharmaceutique, sont ciblés. Evoluer dans une démarche gagnant-gagnant a été la cible de l'Algérie dans ses relations partenariales. Concernant la relation algéro-européenne, on souligne qu'elle est stratégique dans la mesure où toute l'importance est accordée à la mise en œuvre de l'accord d'association et de la politique européenne de voisinage. La coopération économique a gardé intactes les relations avec les anciens pays de l'Est, comme symbolisé par la visite du ministre tchèque des Affaires étrangères M. Lubomir Zaatalek, à Alger, où il précisait qu'avec l'Algérie, nous tenons à maintenir le dialogue politique et à coopérer dans le domaine économique, commercial, militaire, ainsi que dans la sphère de la culture et de l'éducation.

D'autres représentants de pays européens de l'Etat se sont rendus à Alger (Hongrie, Serbie), signe de confiance et de fidélité. Les dernières visites sont du même ordre. Avec celle du secrétaire d'Etat aux Relations extérieures du Mexique, qui affirmait que l'Algérie était, pour son pays, un interlocuteur clé et un partenaire stratégique en Afrique. Le ministre polonais de l'Agriculture dont l'ambition est d'aider l'Algérie à réussir sa transition dans le domaine agricole, d'éclaircir la coopération, au transfert d'expertise, du savoir-faire dans le domaine scientifique, technologique et de conseil.

GESTION DES AUTOROUTES EN FRANCE

Quand le gouvernement botte en touche

Malgré un rapport net sur des situations de «rente» acquises par des sociétés de gestion des autoroutes, le gouvernement français tergiversé et botte en touche pour s'éviter les antipathies autant des milieux d'affaires en charge de ce juteux marché que des citoyens qui supporteront la une nouvelle majoration des tarifs.

Cherbal E-M

C'est l'hebdomadaire d'information générale *le Nouvel Observateur* qui a oublié les projecteurs de l'actualité sur le dossier de la gestion des autoroutes, en France en publiant des extraits d'un rapport «explosif» sur les dépassements enregistrés dans la conduite des marchés passés par les quelques sociétés privées qui se sont partagés ce juteux marché depuis sa privatisation, introduite en 2005, sous le gouvernement de Dominique de Villepin.

Ce rapport qui tape fort dans la description des multiples agissements irrespectueux de la réglementation est l'œuvre de la «Commission nationale des marchés des sociétés concessionnaires d'autoroutes». Cette structure est chargée de veiller à la bonne tenue des appels d'offres dans le secteur de la maintenance des infrastructures autoroutières françaises», nous apprend le site du quotidien économique français www.latribune.fr qui note dans ce rapport, notamment «factures gonflées, absence d'appels d'offres, opacité tarifaire... Les sociétés autoroutières sont pointées du doigt».

Le rapport énumère de nombreux griefs dans la conduite des marchés par



les sociétés de gestion des autoroutes qui ne semblent pas avoir respecté l'engagement pris avec les pouvoirs publics de réserver les recettes du péage «à la maintenance, l'investissement, la réfection du réseau... et à rien d'autre», relève latribune.fr qui précise que cette disposition était destinée à empêcher ces opérateurs «de remonter les bénéfices pour financer d'autres projets des différents groupes concessionnaires (Vinci, Eiffage, Abertis, Macquarie...)».

Mais les rédacteurs du rapport pointent nettement les pratiques de ces sociétés visant à empêcher toute concurrence et à augmenter les tarifs.

Le Nouvel Observateur souligne ainsi les pratiques de fractionnement des marchés qui permet aux entreprises filiales de ces sociétés à accaparer les marchés de moins de deux millions d'euros; des seuils pouvant justifier le manque de coopération affiché par les entreprises qui ne semblent pas avoir donné les informations nécessaires aux enquêteurs. Le quotidien économique latribune.fr note, à ce sujet que «La commission craint que les groupes aient découpé de gros contrats en plusieurs plus petits pour rester dans les clous de la loi», ajoutant un peu plus loin que «la Commission estime que les prix ont été surestimés. D'ailleurs, elle se plaint, dans son rapport, que cer-

taines sociétés d'autoroutes notamment les filiales de Vinci (ASF et Escota) aient refusé de transmettre les prix qui ont été appliqués.»

Pour rappel, Jean-Paul Chanteguet, député socialiste de l'Indre, annoncé sa démission le 9 mars dernier du groupe de travail parlementaire dédié à cette question et ce quelques jours avant la publication de ce rapport. Il s'était distingué par son combat en faveur de la résiliation des contrats de concession qu'il qualifie de système de «rente» et refuse de «cautionner des travaux, selon lui, savamment orientés en faveurs des concessionnaires», indique le site latribune.fr. Le gouvernement ne semble pas pressé de «mettre son nez» dans ce rapport que la presse le soupçonne de vouloir mettre dans le tiroir. Sur la question de l'augmentation des tarifs défendus par les sociétés autoroutières, Ségolène Royal la ministre chargée de l'Environnement, remet la solution à plus tard, le temps de trouver un accord avec les parlementaires, alors que pour le journaliste de latribune.fr, il s'agirait plutôt d'une gestion politique qui veut que le 1^{er} avril paraissant trop proche, et le 1^{er} mai trop délicat politiquement en raison de la multiplication des déplacements avec les jours fériés, les péages pourraient augmenter à nouveau dès le 1^{er} juin.»

CEM

INDONÉSIE La croissance la plus basse depuis 6ans

L'Indonésie a enregistré une croissance de 4,7% au premier trimestre 2015, selon des statistiques publiées mardi, soit le plus bas niveau depuis près de six ans dans la première économie d'Asie du Sud-Est. La progression du rythme de croissance de janvier à mars a atteint 4,7% en glissement annuel, a précisé l'agence nationale des statistiques. Il s'agit du rythme de progression le plus faible depuis début 2009, inférieur aux prévisions des économistes qui estiment d'ores et déjà qu'il sera difficile pour l'Indonésie d'atteindre pour l'ensemble 2015 l'objectif de 5,7% fixé par le gouvernement. Cette mauvaise performance s'explique principalement par le ralentissement de l'économie en Chine, principal partenaire commercial de l'Indonésie, ainsi que la réduction de la production de pétrole et de charbon, a déclaré le directeur de l'agence nationale des statistiques, Suryamin. Un ralentissement de la croissance avait déjà été observé au dernier trimestre de 2014. Cette année-là a été marquée par la plus faible progression de l'économie de ce pays émergent depuis la crise financière mondiale en 2008-2009. Le rythme de croissance de l'économie indonésienne a ralenti ces dernières années en raison de la baisse des prix des principales matières premières exportées par l'archipel et d'une réduction de la demande en provenance de pays comme la Chine et d'autres importants marchés.

MARCHÉS DES CHANGES L'euro baisse face au dollar dans un marché sans grande direction

L'euro reculait face au dollar mardi après avoir rebondi la semaine dernière face à un billet vert affaibli ces dernières semaines par des données décevantes sur l'économie américaine. La monnaie européenne valait 1,089 dollar en fin de matinée, contre 1,1146 dollar lundi soir.

Elle cédait aussi un peu de terrain face à la monnaie nipponne, à 133,39 yens contre 133,92 yens la veille au soir, tandis que le dollar montait légèrement face à la devise japonaise, à 120,29 yens, contre 120,14 yens lundi.

Les marchés ont débuté la semaine sans grande direction lundi en raison de l'absence des cambistes britanniques du fait d'un jour férié au Royaume-Uni, alors que le dollar avait fortement grimpé en début

maine va être plus volatile», prévenait un analyste chez FxPro.

En effet, les cambistes attendaient la publication vendredi du rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage de la première économie mondiale, indicateur majeur pour évaluer la vigueur de la reprise économique américaine et pour tenter d'anticiper les prochaines actions de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui fait de la reprise notable et permanente de l'emploi l'un des déclencheurs d'un resserrement monétaire.

Les données décevantes sur l'économie américaine ont repoussé au deuxième semestre voire à fin 2015 la date d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis, alors que le dollar avait fortement grimpé en début

d'année, s'approchant même de la parité avec l'euro, du fait de spéculations sur une hausse des taux de la Fed dès juin.

L'euro restait de son côté sous la pression d'inquiétudes liées à la situation grecque, alors que les discussions entre Athènes et ses créanciers n'ont toujours pas débouché sur un accord.

Le livre britannique progressait face à la monnaie européenne, à 73,34 pence pour un euro, et restait quasi stable face au dollar, à 1,5120 dollar pour une livre.

La devise suisse montait légèrement face à l'euro, à 1,0393 franc pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9371 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.874,40 dollars au fix du matin, contre 1.759,95 dollars vendredi soir.

MARCHÉS PÉTROLIERS Le pétrole aidé par des achats à bon compte



Les prix du pétrole progressaient un peu mardi en cours d'échanges européens, portés par des achats à bon compte dans un marché sans grande direction alors que les investisseurs britanniques revenaient d'un jour férié au Royaume-Uni lundi.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,93 dollars en milieu de journée, en hausse de 47 cents par rapport à la clôture de vendredi. Le marché britannique est resté fermé lundi à l'exception de quelques échanges électroniques. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 56 cents à 59,49 dollars par rapport à la clôture de lundi.

Les investisseurs britanniques de retour sur le marché profitaient d'un accès de fiabilité des cours la veille ainsi que mardi pendant les échanges asiatiques pour effectuer quelques achats à bon compte, observaient des analystes.

Dans l'ensemble, les cours restaient tout de même testés par des fondamentaux de l'offre et de la demande baissiers, avec une production mondiale toujours élevée et une consommation en berne. Plombés par un excès d'offre dans un marché atone, les cours du pétrole ont perdu plus de 50% de leur valeur entre juin 2014 et mars 2015 avant de rebondir.

Les réserves américaines, en hausse depuis plus de quatre mois d'affilée, se seraient encore accrues de 1,2 million de barils la semaine dernière, selon une moyenne des prévisions d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg.

Elles s'élevaient à 490,9 millions la semaine précédente, selon l'agence américaine pour l'énergie (EIA), au plus haut depuis 1930.

«Toute baisse des réserves à Cushing (terminal pétrolier dans l'Oklahoma, centre-sud des Etats-Unis, où est entreposé le brut servant de référence au WTI) ou une simple hausse plus faible qu'attendu des stocks de brut pourraient être interprétées comme un début de resserrement du marché et donc déclencher de nouveaux achats», commentaient les analystes de Commerzbank.

Baisse légèrement en Asie

Les cours du pétrole baissaient légèrement mardi en Asie où le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin perdait sept cents, à 58,86 dollars tandis que le baril de baril de Brent pour livraison en juin cédait dix cents, à 66,35 dollars.

Ce mouvement restreint des cours reflète «l'attentisme des opérateurs en Asie-Pacifique en l'absence d'événement significatif susceptible de peser sur le marché dans un sens ou un autre, selon l'analyste Michael McCarthy.

Lundi, le WTI avait perdu 22 cents à 58,93 dollars en clôture sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, où les échanges étaient limités en raison d'un jour férié, le Brent était resté presque stable, perdant un cent à 66,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

APS

EL TARF

Une Maison de la presse, bientôt



Une maison de la presse sera « bientôt» mise à la disposition des journalistes et des correspondants locaux de la presse locale à El Tarf, a indiqué, mardi, le wali, Mohamed Lebka.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, le chef de l'exécutif a ajouté que la future maison de la presse sera aménagée «courant 2015» dans un des locaux vacants relevant des directions locales de l'exécutif.

Le wali, affirmant que cette initiative «procède de la volonté des autorités locales à améliorer les conditions de travail des journalistes et des correspondants locaux», a rappelé «le rôle important des représentants des médias qui «éclairent» l'opinion publique sur le rythme de développement local de leur wilaya et faire entendre les préoccupations des citoyens, dans le respect de la déontologie et la libre expression».

M. Lebka a également mis l'accent sur «l'importance de faciliter aux journalistes l'accès aux sources d'information pour un traitement objectif et fiable des différents événements».

68 millions de DA pour aménager et équiper les plages pour l'été 2015



Un budget de 68 millions de dinars a été mis en place dans la wilaya d'El Tarf pour l'aménagement et l'équipement des dix-sept (17) plages autorisées à la baignade, en prévision de la saison estivale 2015, a indiqué, mardi à l'APS, le directeur du Tourisme, Abdennour Yahi.

Provenant de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces fonds permettront également de pallier les insuffisances observées durant l'été 2014, selon le même responsable qui a fait état d'une amélioration des conditions d'accueil des estivants attendus cette année.

M. Yahi a fait part, dans ce contexte, d'une visite effectuée la veille (lundi) par une délégation du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales qui s'est enquise des conditions offertes aux vacanciers à travers les communes côtières de cette wilaya, à l'image d'El Kala et El Chatt.

Ce responsable a aussi mis en exergue l'importance de la préservation de ses sites par un entretien régulier dans le cadre d'actions concertées et coordonnées entre les différents services concernés comme les communes, la direction de l'Environnement et la direction de l'Action sociale qui pilote 29 projets dans le cadre du programme «Blanche Algérie».

Rappelons que plus de 2,24 millions d'estivants s'étaient rendus, durant l'été 2014, sur les plages de la wilaya d'El Tarf.

TLEMCEN

160 millions DA pour l'opération de solidarité du mois de Ramadhan

Une enveloppe de près de 160 millions DA a été allouée à l'opération de solidarité durant le mois de Ramadhan prochain dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris mardi auprès du cabinet de la wilaya de Tlemcen.

49.000 familles de la wilaya de Tlemcen vont pouvoir bénéficier de cette opération de solidarité qui sera encadrée par 420 agents, a-t-on indiqué. A ce titre, 36.000 couffins et 115.000 repas à emporter et servis dans dix restaurants sont prévus par cette action caritative.

Le montage financier de ce programme est assuré par la contribution de la wilaya, des communes, du ministère de la Solidarité nationale outre un don de Sonatrach sous forme de kits alimentaires, a-t-on signalé de même source.

Quant au volet de l'alimentation en eau potable durant la saison estivale et le mois de carême, la même source



souligne que le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid a fixé le délai du 15 mai pour que la direction des ressources en eau réalise les travaux d'adduction de la commune de Chetouane qui enregistre un déficit en eau.

Le chef de l'exécutif a exigé de la direction des ressources en eau de prendre toutes ses dispositions afin de pallier aux insuffisances en AEP pour permettre aux habitants de cette commune d'avoir cette ressource vitale quotidienne, a-t-on ajouté indiquant que 84 pour cent de la population de la wilaya de Tlemcen reçoivent actuellement de l'eau dessalée H24.

D'autres communes telles que Rem-

chi enregistrent énormément de fuites, a-t-on souligné. Une intervention prompte de l'ADE est prévue pour éviter les pertes de cette ressource en plus de la récupération de certains ouvrages hydrauliques devant contribuer au renforcement de la mobilisation et du stockage d'eau notamment à Ghazaouet, Nedroma et à El Abed.

Pour la commune de Marsa Ben M'hidi et dans la perspective de la saison estivale, un programme de renforcement est prévu à partir de l'eau dessalée alors que l'ADE s'est engagée à offrir, à titre gracieux, 200.000 sachets d'eau pour les estivants, a-t-on conclu de même source.

M'SILA

Ouverture de plus de 240 km de pistes forestières

Un linéaire total de 243 km de pistes forestières sera bientôt ouvert dans la wilaya de M'sila, a indiqué mardi à l'APS le conservateur des forêts, Mimoun Amman.

Ce responsable, mettant en relief les «importantes retombées socioéconomiques de ces pistes pour les populations riveraines», a précisé que ces axes forestiers «contribueront efficacement à la lutte contre les incendies de forêts et faciliteront la conduite des travaux de reboisement et d'entretien du patrimoine forestier».

Soulignant que l'action de réalisation et d'aménagement de ces pistes a permis la création de plus de 250 emplois, M. Amman a affirmé que ces axes en réalisation à travers 30

communes de la wilaya permettront aussi de «désenclaver 400 hameaux où sont engagés quelque 100 projets de proximité de développement rural intégré (Pdri)».

De plus, ces pistes devant être opérationnelles «avant la fin de l'année en cours», participeront également à la valorisation des produits forestiers, en particulier le bois et l'alfa, ainsi qu'à l'exploitation de certains gisements de pierres, a ajouté le conservateur des forêts qui a estimé à 5.000 m3 le volume de pierres exploité en 2014 par des entreprises locales.

Le même responsable a conclu en affirmant que la conservation des forêts allait «intensifier les actions de contrôle à travers le patrimoine forestier de la wilaya».

TIZI-OUZOU

Mise en terre programmée de 20.000 plants de cerisiers

Un nouveau programme de mise en terre de 20.000 plants de cerisiers est prévu à Tizi-Ouzou, au titre de l'extension des surfaces productives de ce fruit dans la wilaya, a-t-on appris, mardi, d'un responsable à la direction des services agricoles (DSA).

Le programme, prévoyant, également, le greffage de 40.000 autres cerisiers, sera réparti entre les agriculteurs des hauteurs des daïra d'Aïn El Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Beni Yenni

et Ouacif, qui bénéficieront, à l'occasion, d'un accompagnement technique de la DSA, a indiqué, à l'APS, Karim Kouraba.

Il a souligné que l'opération vise l'élargissement du verger des cerisiers de la wilaya avec une centaine d'hectares supplémentaires, sachant que la superficie locale en cerisiers est, actuellement, estimée à 1.070 ha, dont seulement 915 ha sont productifs, pour défaut d'entretien et des dommages causés

par la capnode, a-t-il déploré.

Pour cette saison agricole 2015, la wilaya prévoit une récolte de 22qx de cerises, selon la même source, qui signale la mise en vente, dans les prochains jours au niveau des marchés de la wilaya, des premières cerises de la saison. Une nouvelle qui réjouira certainement les amateurs de ce fruit rouge, dont les prix demeurent, depuis quelques années, hors de portée des petites et moyennes bourses.

AIN TEMOUCHENT

Adéquation entre formation universitaire et besoins économiques

Les participants à un séminaire national sur «l'université et le marché du travail» ont insisté, mardi à Ain Temouchent, sur la nécessité d'une adéquation entre la formation universitaire et les besoins des entreprises économiques.

Enseignants universitaires et étudiants ont souligné, à l'ouverture du séminaire, l'urgence de la mise en place d'un «mécanisme pratiques à même d'assurer cette adéquation qui permettra de répondre concrètement aux besoins du marché de l'emploi en général et des besoins des entreprises économiques en particulier».

Selon Dr Achoui Nesreddine, organisateur et chef du laboratoire «marchés de l'emploi», il faut instaurer un équilibre entre les formations universitaires pro-

digues aux étudiants et les besoins du marché du travail. Les spécialités enseignées aux étudiants doivent répondre à cette problématique, a-t-il souligné.

Les communications présentées à cette occasion ont toutes abondé dans ce sens.

Le Dr en économie, Chaib Baghdad de l'université de Tlemcen a plaidé pour cet équilibre, affirmant «l'inadéquation entre les formations actuelles et les besoins du marché». La nature de ces formations ne correspond pas aux exigences des entreprises économiques, a-t-il soutenu.

L'intervenant a invité, dans ce cadre, les entreprises à se rapprocher des universités, non seulement pour faire partie de leurs besoins en formation, mais aussi

pour financer certaines formations à leur profit. L'Etat étant l'intermédiaire et le régulateur dans cette opération d'intégration dans le monde du travail, a-t-il rappelé.

Pour sa part, Dr Hakmi Bouhafs de l'université d'Oran a mis l'accent sur la qualité de la formation qui doit être produite aux étudiants futurs managers, gestionnaires et assistants d'entreprises.

Il a insisté, dans sa communication, sur la formation de qualité et l'efficacité de cette dernière pour répondre aux besoins du marché du travail. Plusieurs universités, notamment de Mila, Batna, Jijel, Tiaret et de Mostaganem participent à cette rencontre, qui sera clôturée mercredi.

ALGER Il lave son honneur dans le sang

25 ans de réclusion criminelle



A.Ferrag

Le procès de Kamel âgé de 34 ans, est instruit lors de la session criminelle de la Cour d'Alger. En effet, Kamel, accusé du double meurtre sur les personnes de sa femme Nadia âgée de 39 ans et de son amant, est condamné à vingt-cinq ans de réclusion criminelle. Nadia se marie avec Kamel, les années passèrent, Kamel toujours amoureux de sa femme et Nadia a bien caché son jeu, jusqu'à ce maudit jour.

Kamel rentre ivre à la maison, sans ouvrir la porte de la chambre, deviné la nature des bruits, comme un fou, il pousse la porte, la scène terrible qui se déroule sous ses yeux dans son lit, lui prouve combien il s'est trompé sur sa femme.

L'homme tente de sauter du lit, mais Kamel, aveuglé par la colère, de toutes ses forces se mit à frapper.

Kamel asséna plusieurs coups de couteau à sa femme et à son amant, lavant dans le sang son honneur.

Le jour du procès au tribunal d'Alger, il déclare « Je n'étais plus maître de mes gestes, je lui faisais confiance et elle m'a trahi ».

Prenant la parole, le représentant du ministère public, met en exergue la gravité de ce double meurtre et requiert la perpétuité.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de son mandant, et souligne que le mis en cause n'avait pas nié sa responsabilité et demande de ce fait d'alléger cette peine, avançant que son client n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait.

Après délibérations, Kamel est condamné à 25 ans de réclusion criminelle.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ La gendarmerie d'El Harrach intercepte une bande de malfaiteurs

Les services de la gendarmerie d'El Harrach ont intercepté le mois d'avril dernier sept (7) individus relevant dans leur majorité de la société Câbleries télécommunication d'Algérie (Catel) de Oued Smar pour vol de quatre rouleaux de cuivre pesant 16 tonnes d'une valeur de 4 milliards de centimes, a appris l'APS mardi auprès de ces services.

Les faits remon-

tent au 27 avril dernier lorsque le responsable de la société s'est présenté à la brigade de la Gendarmerie nationale de Oued Smar pour déposer une plainte contre X concernant ce vol. Après enquête, les services de la gendarmerie nationale ont pu remonter la piste vers les sept auteurs du vol dont cinq sont des employés de la société. Les auteurs du vol ont été présen-

tés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach qui a ordonné la mise en détention préventive de six d'entre eux pour association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance et dissimulation de pièces volées.

Les quatre rouleaux de câbles volés ont été récupérés, précise la même source.

Des réseaux de faussaires démantelés par la police

Les services de la Sûreté nationale ont saisi durant le premier trimestre de l'année en cours à travers le territoire national, 25 millions DA, 550 euros, 800 dollars et 10.000 dinars tunisiens de faux billets. Au total, 167 affaires relatives à la fausse monnaie ont été enregistrées et 103 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées durant cette la même période, indique mardi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn). Les faux billets saisis, au nombre de 27588, ont été analysés au niveau du laboratoire central de la police scientifique, ajoute la même source.

La Dgsn a rappelé que les services de sûreté «ont mobilisé tous les moyens humains et technologiques dans le souci de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens et de préserver l'économie nationale».

APS

BILAN TRIMESTRIEL DE LA GENDARMERIE NATIONALE À SETIF Accidents de la route et stupéfiants en baisse

Après le succès enregistré avec l'introduction et l'utilisation du numéro vert pour les citoyens, et afin de leur faciliter encore davantage la tâche, la Gendarmerie nationale de Sétif a initié un autre outil de travail en utilisant les moyens des technologies modernes avec le web.

Azzedine Tiouri

Ces derniers temps, elle a créé une nouvelle adresse électronique au site gn.setif@yahoo.fr afin de recevoir les plaintes et les lettres des citoyens à distance directement sans se déplacer. Jusqu'à ce jour, 16 plaintes ont été reçues, dont 7 ont été déjà traitées. Une fois la plainte reçue de n'importe quel point du territoire, elle est dirigée vers le service ou la brigade compétente concernée qui enquêtera et répondra au plaignant par Internet en lui indiquant la date, le lieu et l'heure du rendez-vous où il sera reçu.

C'est lors d'un point de presse organisé, mardi dernier, au siège du commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, que le colonel Chettah Nacer, en présence du chef d'état-major et de ses cadres officiers, nous a donné tous ces détails parallèlement au bilan trimestriel des trois premiers mois de l'année en cours.

Dans sa présentation des chiffres et des commentaires, il s'est déclaré très satisfait de la baisse des accidents de la route et des stupéfiants. 337 affaires, dont 47 criminelles, ont été enregistrées durant ce premier trimestre 2015. Comparativement à la même période de 2014, il y a eu une augmentation de 19 affaires, où il a été enregistré 329 affaires (40 crimes et 289 délits). Pour ces trois premiers mois de l'année, 406 personnes ont été arrêtées, contre 407 pour la même période en 2014. La majorité des crimes et délits enregistrés concernent des atteintes aux personnes (assassinat, meurtre, coups et blessures volontaires), 142 affaires et 186 arrestations, contre des biens (147 et 126 personnes impliquées). L'implication des femmes dans toutes ces affaires est de l'ordre de 4%. Plus de 78 % des hommes et femmes impliqués sont âgés de moins de 40 ans. Concernant la lutte contre la contrebande, au cours de cette période, 3 affaires contre 16 l'an dernier ont été enregistrées, impliquant 3 personnes. Pour ce premier trimestre 2015, le montant des produits saisis s'élevaient à 213 140 DA. Pour ce qui est des affaires de stupéfiants en baisse, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont eu à traîter, durant ces trois mois de l'année en cours, 27 affaires avec l'arrestation de 54 individus, contre respectivement 44 et 78 en 2014. Plus de 6.230 kg de kif traité et 9 comprimés de psychotropes ont été saisis.



La police administrative de la Gendarmerie nationale de Sétif a traité au cours de cette période, 8 462 affaires contre 3 312 en 2014, soit une augmentation de 61,87 % impliquant 8 500 personnes.

Ces affaires sont liées à des délits de possession et de vente d'armes à feu, possession d'armes à feu sans autorisation et justificatif, possession et fabrication de cartouches et d'explosifs, vente de boissons alcoolisées sans autorisation, construction illégale, défaut de registre de commerce, etc. Dans le cadre de la protection de la sécurité et de l'ordre public, il a été transmis au wali 90 correspondances concernant 825 informations de demandes et de préoccupations des citoyens la plupart sur l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, le logement, l'électrification, le gaz naturel, l'urbanisation, l'augmentation des salaires, l'octroi de postes de travail et l'amélioration de l'enseignement.

Depuis son utilisation, le numéro vert le 10 55 a rapproché beaucoup plus l'institution de la Gendarmerie nationale aux citoyens qui ont été 66 544, dont 12 479 de nuit durant ce premier trimestre, à le composer pour diverses raisons

. En moyenne, 739 appels par jour. Il a été d'une très grande efficacité pour entrer au plus vite en action. Ces appels ont permis aussi de régler beaucoup de problèmes, nous dit-on.

Les accidents de circulation : diminution de 38,78 %

Durant le premier trimestre 2015, il a été enregistré 110 accidents de la circulation sur l'ensemble du réseau routier de la wilaya de Sétif. Comparativement à la même période de l'an dernier, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif indiquera qu'il y a une dimi-

nution de 38,78 %. « Ce qui est encourageant, nous a-t-on précisé, en ajoutant : « Tous nos efforts, nos campagnes de sensibilisation et nos plans tendent toujours vers leur diminution, ce que nous souhaitons ». Ces accidents ont causé la mort de 17 personnes et blessés 199, contre 18 décès et 313 blessés en 2014, soit un taux de moins de 5,55 % pour les décès et 36,42 % pour les blessés.

Les causes directes de ces accidents de la route sont essentiellement dues à l'être humain avec 104 accidents, pour excès de vitesse, dépassage dangereux, visibilité nulle, non respect de l'espace entre deux véhicules, refus de priorité, circulation à gauche etc., l'état des routes avec 1 cas et celle des véhicules avec 5.

On dénombre le plus de sinistres sur les routes nationales avec 51 contre 100 durant la même période en 2014. Sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya, on a enregistré 11 accidents contre en 2014. Cofé répressif, 4 516 délits ont été commis en trois mois 2015 contre 3 834 en 2014. Il a été établi 741 contraventions contre 1 246 le trimestre de l'année d'avant. 23 270 procès verbaux ont été dressés. 15 480 permis de conduire ont été retirés contre 17 543 en 2014. 8 196 barrages routiers ont été érigés en trois mois et 10 204 patrouilles sur les routes ont été effectuées.

Il est à rappeler que le réseau routier de la wilaya de Sétif est constitué d'un tronçon de 75 km d'autoroute Est-Ouest, de 12 routes nationales avec 635 km, 24 routes de wilaya avec 689 km et 298 routes communales de 2 833 km. Plus de 146 975 véhicules traversent quotidiennement la wilaya de Sétif. Le parc automobile de cette dernière est composé de 404 623 véhicules, tous types confondus.

BOUIRA: Une centaine d'étudiants marchent pour l'officialisation de tamazight

Une centaine d'étudiants du département de la langue et culture amazigh de l'université Akli Mounib Oulhadj de Bouira, et d'autres venus de Tizi Ouzou et de Béjaïa, ont organisé, mardi, une marche pacifique pour réclamer l'officialisation de Tamazight et la généralisation de son enseignement à travers toutes les régions du pays, a-t-on constaté.

La marche s'est ébranlée depuis le siège de l'université avant de marquer une halte au siège de la wilaya où les manifestants ont réitéré leurs revendications relatives, en grande partie, à la promotion et à l'officialisation de la langue amazighe.

Hissant des banderoles portant des slogans en faveur de la généralisation de l'enseignement de Tamazight, ils se sont ensuite dirigés vers le siège de la direction de l'Education où ils ont tenu un

sit-in pour demander aux responsables locaux du secteur davantage de postes budgétaires pour promouvoir l'enseignement de cette langue nationale.

Cette année, la wilaya de Bouira a bénéficié de 14 postes budgétaires pour l'enseignement de Tamazight, dont le concours d'accès aura lieu le 27 mai en cours. « Ce chiffre a connu une nette augmentation par rapport à l'année précédente, où la wilaya n'a bénéficié que d'un seul poste pour la langue Tamazight », a expliqué à l'APS le directeur de l'Education de la wilaya, Lahbib Abdelali.

Les manifestants réclament, en outre, l'abrogation du caractère facultatif de l'enseignement de Tamazight, qui, selon eux, « constitue un frein pour son développement ». La marche s'est déroulée dans le calme et aucun incident n'a été enregistré.

SÉISME AU NÉPAL

7 557 morts et 14 536 blessés

Les secours se renforçaient mardi et parvenaient à apporter de l'aide aux survivants des zones très touchées du Népal où 7 557 personnes sont mortes dans le séisme du 25 avril, ont annoncé les autorités.



Plus de 131 500 militaires et policiers participent désormais aux opérations de secours dans ce pays himalayen, aidés par plus de 100 équipes étrangères.

Après avoir reconnu avoir été dépassé par l'ampleur du désastre, les autorités népalaises estiment qu'elles parviennent progressivement à contrôler la situation.

«La situation dans le pays revient progressivement à la normale parce que l'aide a atteint des zones cruciales durement touchées», a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Laxmi Prasad Dhakal, cité par l'agence AFP.

«Chacun essaie de reprendre une vie normale et l'appareil gouvernemental travaille pour s'assurer que toute l'aide arrive à ceux qui la demandent et en ont besoin. Nous faisons de notre mieux».

Le dernier bilan des auto-

rités fait état de la mort de 7 557 personnes dans le séisme d'une magnitude de 7,8 survenu le 25 avril et de 14 536 blessés. Plus de 100 personnes ont également été tuées en Inde et en Chine.

Le gouvernement a prévenu que le bilan final serait bien plus élevé car les secours commencent seulement à accéder aux zones les plus reculées qui ont également été les plus affectées.

Les opérations d'aide humanitaire devraient durer des semaines, voire des mois, selon le porte-parole du ministère. «Il y a eu telle-

ment de personnes déplacées et de gens qui ont perdu leur maison et survivent sous des tentes et de fines bâches», a-t-il déploré.

Le gouvernement a prévu d'allouer 20 milliards de roupies (196 millions de dollars) à un fonds de reconstruction et de réhabilitation mais il espère une importante aide financière de la communauté internationale.

Le détachement de la Protection civile repêche deux victimes sous les décombres

Le détachement de la Protection civile envoyé au Népal, dans le cadre de l'aide et l'assistance internationale suite au séisme qui a frappé ce pays, a repêché mardi deux personnes décédées sous les décombres, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile. «Il s'agit d'un enfant âgé de 9 ans repêché au niveau de la localité de Mélanchi, ainsi qu'une deuxième personne âgée de 40 ans au niveau de la localité de Doubi Shour», a précisé la même source. Par ailleurs, l'équipe médicale de la protection civile «poursuit sa mission en prodiguant des soins à 45 personnes, ainsi que la distribution des médicaments au profit des Népalais sinistrés malades après les consultations», est-il ajouté. Le détachement de la Protection civile, affecté à la région de Mélanchi, située à trois heures de route de la capitale Katmandou, avait entamé samedi son travail dans les zones sinistrées. Les secours ont dû parcourir plus d'une vingtaine de kilomètres à pied pour arriver aux différents sites sinistrés en raison de l'état des routes détériorées par le séisme, a relevé la même source.

ORNITHOLOGIE

Nourrir les oiseaux sauvages favorise les espèces envahissantes

Nourrir les oiseaux sauvages dans les centres urbains peut perturber l'équilibre fragile entre les espèces autochtones et celles envahissantes comme les pigeons, selon une recherche menée en Nouvelle-Zélande publiée lundi aux Etats-Unis.

Cette pratique peut potentiellement provoquer de la malnutrition chez certains oiseaux, altérer la richesse des espèces et contribuer à la transmission de maladies aviaires, expliquent ces chercheurs qui ont mené une expérience pendant 18 mois dans 23 jardins résidentiels à Auckland.

Dans près de la moitié, les propriétaires ont fourni quotidiennement quelques tranches de pain et une poignée de graines correspondant au type de nourriture le plus communément



données aux oiseaux. L'autre moitié n'a pas distribué d'aliments. Ces ornithologues, dont Josie Galbraith, de l'Université d'Auckland, ont étudié plus de 18 000 oiseaux de 33 espèces.

Ils ont conclu que le fait de nourrir les oiseaux affectait la structure des espèces communes des jardins, qui sont

insectivores et frugivores, en favorisant celles qui ne sont pas autochtones et sont omnivores.

Ainsi, durant les 18 mois de l'étude, dans les jardins où les propriétaires nourrissaient les oiseaux, on comptait 2,4 fois plus de moineaux et 3,6 fois plus de pigeons que d'espèces indigènes, précisent ces chercheurs. Ils soulignent notamment le déclin de plus de 50% de la fauvette des jardins dans les endroits où la nourriture était fournie, par rapport à ceux où les habitants ne nourrissaient pas les oiseaux.

La grande concentration des oiseaux sur les lieux où de la nourriture est fournie accroît le risque de transmission de maladies aviaires et de contamination pour les humains, soulignent-ils encore. APS

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Séisme de magnitude 7,4

Un séisme de magnitude 7,4 a été enregistré mardi au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont annoncé des agences sismologiques.

Le séisme s'est produit à 133 kilomètres au sud-ouest de la ville de Kokopo, sur l'île de Nouvelle-Bretagne, à une profondeur de 63 kilomètres, selon l'Institut américain de géophysique (Usgs).

Une alerte au tsunami a été lancée dans le Pacifique après ce séisme. Le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique a mis en garde contre «des vagues de tsunami dangereuses (...) possibles pour les côtes situées dans un rayon de 300 kilomètres autour de l'épicentre».

BARCELONE

Un réseau de passeurs de clandestins chinois démantelé

Un réseau de passeurs de clandestins chinois a été démantelé à Barcelone lors d'opérations ayant abouti à 80 arrestations, a annoncé lundi la police.

«L'organisation gérait les transferts depuis la province de Barcelone en servant d'un réseau d'agences de voyage dirigées également par des ressortissants chinois», a indiqué la police dans un communiqué, en précisant que l'opération s'est soldée par «la détention de 80 personnes parmi lesquelles se trouvaient les chefs de cette organisation».

Quelque 70 émigrés ont également été interpellés dans le cadre de cette enquête en possession de faux passeports alors qu'ils tentaient d'embarquer à bord de vols qui devaient les mener à destination. Le réseau avait aussi des liens avec d'autres organisations en Europe, dont l'une faisait l'objet d'une enquête de la Police française aux frontières (PAF) de Marseille, selon la police espagnole. L'enquête a été menée à partir de 2013 avec l'aide de responsables du consulat britannique de Barcelone et a permis de démanteler un gang opérant depuis plusieurs villes de la région, qui réclamait jusqu'à 20 000 euros pour un voyage sans visa jusqu'aux Etats-Unis, au Canada, en Irlande ou au Royaume-Uni. Les victimes étaient «recrutées» en Chine, avec la promesse qu'elles pourraient arriver n'importe où. L'organisation les convoyait jusqu'en Espagne et les logeait dans des appartements de Barcelone et de ses environs, changeant régulièrement de lieu pour ne pas attirer l'attention des voisins.

BULGARIE

Saisie de plus de 500 kilos de marijuana

Les forces de l'ordre bulgares ont saisi 530 kilos de marijuana au poste de contrôle de Kulata, à la frontière avec la Grèce, a déclaré lundi soir le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Cette quantité de drogue a été découverte mercredi dernier sous le plancher d'un semi-remorque immatriculé en Bulgarie en provenance de Grèce, selon les précisions du ministère. La saisie s'est faite dans le cadre d'une enquête internationale menée à l'encontre d'une organisation criminelle spécialisée dans le trafic et la distribution de stupéfiants dans les pays de l'Union européenne, a précisé la même source.

APS

BÉBÉ : DONNER DU LAIT DE VACHE NUIRAIT À LA SOCIABILITÉ FUTURE

Les bébés nourris avant l'âge d'un an avec du lait de vache pourraient souffrir de problèmes de sociabilité et de langage, met en garde une nouvelle étude.

Le lait de vache nuit-il au développement de bébé ? Le débat est lancé après la parution d'une étude sur le sujet dans la revue scientifique Journal International of Medicine. Il est admis que le lait de vache ne doit pas être intégré dans l'alimentation infantile avant l'âge d'un an. Jusqu'ici les raisons invoquées concernaient le risque de surpoids et de troubles digestifs liés à la richesse en protéines de cet aliment. Sans compter le risque de carence en fer qui peut entraîner une anémie et perturber le bon développement psychomoteur de l'enfant.

Une nouvelle publication met en garde contre un dan-

ger moins connu lié au lait de vache chez les bébés de moins d'un an. Les chercheurs d'Indianapolis aux Etats-Unis pensent qu'il pourrait nuire aux facultés de langage et de sociabilité de l'enfant plus tard.

Pour en arriver à ce constat, les auteurs de l'étude ont distribué des questionnaires aux parents de 7 110 bébés présents dans des centres de consultations médicaux. Il leur a été demandé de renseigner des données socio-économiques mais aussi des précisions sur la santé et l'alimentation des petits. Le développement du bébé a été parallèlement pris en compte

sur la base de certains paramètres : comportement social et adaptatif, langage, sociabilité, motricité.

De leurs observations, les auteurs concluent : "chez les buveurs précoces de lait de vache, le taux des défauts d'acquisition était significativement augmenté en ce qui concerne la sociabilisation et, en cas de régime carencé en fer, cette augmentation était notable pour la sociabilisation et pour le langage."

Si ces résultats restent à être confirmés par d'autres travaux, ils renforcent la conviction que rien ne peut remplacer les laits maternisés avant l'âge d'un an.



LES PETITS POTS TROP PAUVRES EN NUTRIMENTS

Les aliments prêts-à-consommer pour bébés seraient moins intéressants nutritionnellement que les "faits maison", selon une étude écossaise.

Les compotes et purées maison n'ont rien à envier aux plats préparés vendus dans les rayons alimentaires pour bébés. C'est ce qu'affirme une étude de l'université de Glasgow en Ecosse. Les chercheurs ont comparé en 2010 et 2011 l'apport nutritionnel mentionné sur différents aliments pour bébés vendus au Royaume-Uni avec la version équivalente cuisinée maison.

En tout 462 produits dont 364 prêts à l'emploi des marques Heinz, Cow & Gate, Hipp Bio, Boots, Ella's Kitchen et Organix ont été analysés. 44 % des plats préparés étaient destinés aux enfants de 4 mois et plus.

L'apport énergétique, les protéines, les glucides, les matières grasses, le sucre, le sel, le fer et le



calcium ont été pris en compte par les chercheurs. Les résultats, publiés dans Archives of Disease in Childhood, montrent qu'un plat préparé salé contient deux fois moins de protéines et de nutriments qu'un fait-maison. Autrement dit, pour avoir l'équivalent en nutriments d'un pot de 50g maison, un bébé devrait manger 100 g de plat déjà préparé.

Du côté des aliments sucrés, les prêts-à-consommer s'en sortent mieux que les salés puisque le calcium et le fer sont présents en quantité comparable aux aliments maison. En revanche, le tout préparé apporterait trop de sucre et pas assez de protéines.

Pareil que le lait maternel

Préparer soi-même les repas de bébé garantit une alimentation plus diversifiée pour bébé que les plats industriels, concluent les chercheurs. "La plupart des pro-

ducts prêts-à-consommer ont la même valeur énergétique que le lait maternel, et sont généralement beaucoup moins riches en nutriments que les faits maison", résume le professeur Charlotte Wright, interrogée par Skynews. "Les mères pensent qu'en choisissant des plats préparés, elles donnent quelque chose de différent et de plus nourrissant que le lait maternel, mais en réalité c'est la même chose, et avant l'âge de six mois, le lait maternel est tout à fait suffisant".

En réaction à cette étude, le Secteur français des Aliments de l'Enfance, syndicat du secteur, a souhaité rappelé que les petits pots constituent "une offre de qualité en toute sécurité pour accompagner les bébés". Avant d'être mis sur le marché, un petit pot est soumis à 165 contrôles" de qualité et que "l'emploi des colorants, conservateurs et colorants est interdit".

L'ALLAITEMENT PROTÉGERAIT LES PRÉMATURÉS D'UNE MALADIE INTESTINALE GRAVE

Allaiter un bébé prématuré pourrait le protéger d'une maladie intestinale potentiellement mortelle, l'entérocolite nécrosante. Telle est la conclusion de scientifiques américains.

Les nouveaux-nés prématurés peuvent souffrir d'entérocolite nécrosante, une maladie qui se caractérise par une destruction des tissus et des muqueuses de l'intestin (nécrose) pouvant entraîner le décès.

La cause de l'entérocolite nécrosante : une protéine défaillante

Une équipe de chercheurs de l'Université John-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis) s'est penchée sur cette maladie et en a trouvé la cause : la défaillance d'une protéine (TLR4), censée réguler la réponse immunitaire face aux bactéries. Chez le

prématuré, lorsqu'elle est confrontée à des bactéries, la protéine interrompt l'apport en oxygène des intestins et entraîne la destruction des tissus.

Le lait maternel, une clé dans le traitement de l'entérocolite nécrosante

Selon les conclusions de leur étude parue le 22 avril 2015 dans la revue Mucosal Immunology, la pathologie pourrait être prévenue grâce à l'allaitement. Riche en facteur de croissance épidermique (EGF), le lait maternel bloquerait en effet l'action de la protéine TLR4.

Lors de leurs expériences sur des souris prématurées, les scientifiques ont exposé les cellules intestinales immatures à des bactéries qui déclenchent une entérocolite nécrosante. Résultat : les rongeurs ayant reçu du lait maternel

présentaient des niveaux de TLR4 moindres et un risque inférieur de développer la maladie.

Guérir la maladie intestinale grâce à l'allaitement ?

Autre découverte : le lait maternel permettrait de réduire l'intensité des symptômes de l'entérocolite nécrosante chez les bébés atteints. "L'EGF évite aux cellules intestinales de mourir et restaure la croissance cellulaire ce qui favorise la guérison des intestins", conclut le Dr Misty Good, co-auteur de l'étude.

Pris en traitement préventif, le lait maternel pourrait éviter aux bébés prématurés de contracter cette maladie mais également à des patients malades de guérir plus rapidement.

ANTI-ÂGE : LE RÉGIME OKINAWA



Les régimes, où plutôt la rééducation alimentaire, peuvent être avoir un impact positif sur le vieillissement de nos organes. La preuve avec le régime Okinawa, du nom de l'île japonaise où l'on trouve le plus de centenaires.

L'archipel d'Okinawa, au Japon, est l'endroit où l'on vit le plus longtemps mais aussi le mieux. Outre le terrain génétique, l'alimentation serait en grande partie à l'origine de cette longue et bonne santé. Des aliments faiblement caloriques (fruits et légumes, céréales complètes, légumes secs, soja), des épices, des herbes, du thé vert, beaucoup de poissons, peu de viande, de produits laitiers, de sucre, de sel et de produits transformés... Telles sont les grandes lignes de ce mode alimentaire qui se caractérise également par certains principes hygiénico-diététiques : manger varié, choisir des aliments frais, associer du cru et du cuit, porter une attention aux couleurs dans l'assiette, favoriser les cuissons douces, sortir de table sans être rassasié... « Le régime Okinawa est intéressant puisqu'il incite à aller vers une alimentation frugale et constituée d'aliments non transformés. Une piste à explorer pour solutionner la problématique de l'obésité dans nos sociétés d'abondance », estime la nutritionniste Florence Piaget.

Le régime Okinawa n'est pas le seul mode alimentaire traditionnel à être reconnu pour ses vertus santé. Beaucoup plus près de nous, le régime méditerranéen (ou crétois) a fait ses preuves en matière de prévention des maladies cardio-vasculaires et le déclin cognitif. Plus proche de nous, au nord cette fois, le régime nordique tire lui aussi son épingle du jeu en matière de prévention anti-âge. Or, ces trois régimes ont de nombreux dénominateurs communs, et c'est sans doute dans ces similarités qu'il faut chercher le secret du bien-vieillir :

- Un apport calorique raisonnable
- Un bon équilibre oméga 3-oméga 6
- Beaucoup d'antioxydants
- Des protéines maigres
- Un apport élevé en fibres
- De la vitamine D (via l'alimentation ou le soleil)
- Pas ou très peu d'aliments transformés
- De la convivialité.

ÉDUCATION : LES BÉBÉS, DÉJÀ ACCROS AUX ÉCRANS ?

À l'âge de 6 mois, un tiers des bébés savent déjà utiliser un smartphone ou une tablette. Des chiffres qui inquiètent les professionnels.

Ce sont des chiffres qui font froid dans le dos. Pourtant, selon une récente étude de l'American Academy of Pediatrics (présentée à la réunion annuelle des Pediatric Academic Societies qui s'est déroulée à San Diego, États-Unis, ce 25 avril 2015), les bébés sont de plus en plus accros aux écrans...

Vers l'âge de 6 mois (c'est-à-dire avant même d'apprendre à marcher ou à parler...), un tiers des bébés savent déjà utiliser le smartphone ou la tablette de leurs parents. À un an, un bébé sur sept passe au moins une heure par jour devant un écran. Et au même âge, 15 % des enfants ont déjà utilisé une appli sur smartphone, et 12 % ont déjà joué à un jeu vidéo... Pour en arriver à ces résultats, les chercheurs ont interrogé 370 parents américains qui avaient un enfant âgé de 6 mois à 4 ans.

Baby-sitter numérique

Loin de participer à leur développement, les écrans ont plutôt une mauvaise influence sur nos enfants : agressivité, obésité, troubles du sommeil, difficultés scolaires... Rien de bon, donc !

Pourtant, les parents semblent utiliser tablettes, smartphones, TVs et ordinateurs comme des baby-sitters 2.0. En effet : d'après l'étude de l'American Academy of Pediatrics, la majorité des parents interrogés (73 %) laissent leurs enfants devant un écran pendant qu'ils font le ménage (histoire de passer l'aspi tranquillement...), 60 % pendant qu'ils font les courses (et donc, éviter les caprices au rayon jouets), tandis que 65 % d'entre eux utilisent leurs outils multimédia pour calmer leur bébé, et même 29 % pour l'endormir !



FIV : UN TEST POUR CONNAITRE LE MOMENT IDÉAL

Dans un cas sur cinq les fécondations in vitro (FIV) échouent en raison d'une erreur de timing. Des chercheurs espagnols ont mis au point un test pour calculer le moment idéal d'implantation de l'embryon dans l'utérus.

Connaitre le bon moment pour faire une Fécondation in vitro (FIV) est essentiel car cela conditionne la réussite de la FIV et la chance pour un couple souffrant d'infertilité d'avoir un bébé. Aujourd'hui les médecins calculent la fenêtre de tir pour la FIV entre le 20^e et 22^e jour de chaque cycle mensuel. L'endomètre, la paroi interne de l'utérus, est en principe prêt à accueillir l'embryon six à huit jours après l'ovulation du 14^e jour. C'est ce qu'on appelle la fenêtre d'implantation. Mais la nature n'est pas une science exacte et dans un cas sur cinq, les FIV échouent en raison d'un manque de synchronisation avec cette fameuse fenêtre d'implantation.

Pour remédier à cela, le Pr Carlos Simon, responsable de l'Institut valencien d'infertilité et

du laboratoire espagnol Igenomix, a conçu un test capable de déterminer précisément le moment le plus propice à la FIV. Son test, baptisé Era (Endometrial Receptivity Area) a été présenté lors d'un congrès international sur l'infertilité (Alacante, Espagne) le 23 avril dernier.

Era est personnalisable et s'adapte à chaque future mère.

Il repose sur une biopsie de l'endomètre un mois avant la date prévue d'implantation de l'embryon. Au cours de cette analyse, 238 gènes sont scrupuleusement étudiés sur cette portion de muqueuse utérine.

L'objectif : évaluer la réceptivité de l'utérus et ajuster en fonction la date de la FIV.

Un test proposé en cas d'échecs répétés de la FIV

Ce test ne s'adressera qu'aux femmes candidates à la FIV qui ont connu des échecs répétés moyennant 700 euros. Non remboursé, cette technique



n'est proposée que dans certains centres spécialisés. Les femmes qui n'auront pas accès à ce test devraient pouvoir se tourner vers une autre méthode moins contraignante.

Le laboratoire Igenomix collabore avec MerckSerono sur un test moins invasif que la biopsie qui consiste en une analyse des sécrétions utérines obtenues par aspiration.

BATNA

Réception de trois nouveaux hôpitaux avant fin mai

Trois nouveaux hôpitaux en réalisation dans les communes de T'kout (60 lits) de Theniet El-Abed (120 lits) et de Ras Layoune (120 lits) seront réceptionnés avant fin mai courant, a affirmé lundi le wali de Batna, Hocine Mazouz.

L'ouverture de ces structures de santé «se fera progressivement, en fonction de la disponibilité de médecins spécialistes, avec, en premier lieu, l'exploitation des services des urgences médicales et de maternité», a indiqué le wali lors de l'inspection de l'hôpital de Ras Layoune.

Aucun service spécialisé ne sera ouvert sans la présence préalable de médecins spécialistes, a affirmé le responsable de la wilaya, précisant qu'une demande sollicitant la désignation de quelque 70 praticiens spécialistes a été adressée au ministère de la Santé pour assurer l'encadrement des trois nouveaux hôpitaux ainsi que du nouvel établissement hospitalier (120 lits) d'Arris récemment entré en service.

Le chef de l'exécutif local a fait part de sa «satisfaction» quant au niveau d'équipement de l'hôpital de Ras Layoune, doté, a-t-il fait remarquer, de «moyens identiques à ceux des hôpitaux des grandes villes». L'entrée en service de cet établissement devra réduire la pression actuellement exercée sur les hôpitaux du chef-lieu de wilaya et des villes voisines de Merouana et de N'gaous, selon les explications fournies sur site par les responsables locaux du secteur.

TLEMCEN

Installation d'une clinique mobile pour le dépistage du diabète au Grand Bassin

Le village «changing diabetes» ou clinique mobile réservée uniquement au diabète s'installe pour sa 14ème halte au site historique du grand bassin de Tlemcen du 4 au 14 mai.

Cette clinique mobile constituée de chapiteaux érigés sur l'esplanade du grand bassin compte deux grandes parties, une première destinée uniquement au dépistage du diabète pour les personnes âgées de 35 ans et plus et l'autre aux diabétiques voulant faire des examens complets notamment les tests lipidiques, urinaires, du cholestérol, ainsi que des examens par des spécialistes, notamment cardioluges, ophtalmologues et diabétologues acquis pour la circonstance, a indiqué le coordinateur de cette initiative, Bencheikh Mohamed.

Cette clinique, qui a une capacité de 200 tests par jour, prodigue tous les examens gratuitement et chaque patient aura un dossier complet et sera orienté vers la polyclinique du quartier d'Agadir de Tlemcen pour les soins et le suivi médical, a-t-on ajouté.

Cette manifestation verra également l'organisation de conférences présentées par des médecins spécialistes pour la formation des praticiens de la wilaya et réservées uniquement pour la maladie du diabète et ses complications, a-t-on encore signalé de même source.

Le village «changing diabetes» dispose de salles de dépistage pour les deux sexes en plus d'autres d'éducation sanitaire, sportive et thérapeutique ainsi qu'une salle pour enfants.

La clinique mobile, qui restera dix jours à Tlemcen, est passé récemment dans la wilaya de Biskra, a-t-on rappelé.

**PLAN NATIONAL CONTRE LE CANCER
Le comité de pilotage installé**

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a procédé mardi à Alger à l'installation du comité de pilotage du Plan national de lutte contre le cancer.



S'exprimant lors de l'installation officielle de ce comité, le ministre a expliqué que son rôle «consiste en le suivi, l'alerte et l'aide à l'application sur le terrain» dudit plan qui s'étale de 2015 à 2019 et présidé par le professeur Messaoud Zitouni.

M. Boudiaf a précisé que «des rencontres trimestrielles, semestrielles et annuelles auront lieu afin d'évaluer les avancées» en matière d'application de ce plan. A cette occasion, le ministre a souligné que le dossier du cancer «bénéficie d'un intérêt particulier» de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «qui suit personnellement le dossier avec un grand intérêt». M. Boudiaf n'a pas manqué d'encourager les membres du comité à qui il a exprimé la «disponibilité» des autorités publiques à les accompagner dans la concrétisation de ce plan.

Pour ce qui est de la prévention, le ministre a estimé que celle-ci «tend à prendre une place importante ces deux dernières années». «En Algérie, la prévention a pris une place impor-

tante depuis 2 ans», note Abdelmalek Boudiaf, qui cite l'expérience cubaine en la matière.

«Cuba est un modèle dans la prévention. C'est ce qui lui a permis de devenir un leader en matière de santé», a indiqué le ministre, qui a mis en évidence les accords conclus à l'occasion de la visite en Algérie du président cubain, Raul Castro.

«Cette visite est une grande victoire pour notre système de santé», s'est félicité le ministre, annonçant l'arrivée en Algérie d'une forte délégation cubaine les prochains jours pour concrétiser les accords signés.

A propos des vaccins, M. Boudiaf a plaidé pour que l'Institut Pasteur se tourne vers «vocation» en terme de recherche et de production. «L'institut Pasteur doit revenir à sa vocation qui est la recherche et la production», a-t-il souligné, plaident, dans ce sens, pour «une lutte contre cette l'importation».

Evitant la nouvelle loi sanitaire, le ministre a fait savoir que son élaboration et qu'elle sera «présentée mer-

credi le 13 mai au Gouvernement». Le même responsable a rassuré à propos du principe de la gratuité des soins, déclarant que ce principe «est garanti à travers un article très clair». Abordant par ailleurs la grève à laquelle a appelé le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snsp), le ministre a indiqué qu'il n'y aura pas de grève à l'avenir», réaffirmant que «toutes les revendications des syndicats ont été prises en considération».

Le ministre a ajouté, à ce propos, qu'il y a peut-être une incompréhension à propos de quelques points, dont celui lié à l'équivalence des diplômes», relevant que «le diplôme n'est pas une affaire du ministère de la Santé».

M. Boudiaf est revenu, par ailleurs, sur le fonctionnement et les prestations des cliniques privées, annonçant que le dossier «sera ouvert prochainement». «Nous ne sommes pas contre les cliniques privées, mais nous ne sommes pas satisfaits de ce qu'elles font», a-t-il déclaré.

**TAUX D'INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ACCÈS AUX GRADES SUPÉRIEURS DANS LA SANTÉ
Le SNMGSP exprime sa satisfaction**

Le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (Snmgsp), a exprimé lundi sa satisfaction quant au taux des inscriptions aux concours d'accès aux grades supérieurs des médecins généralistes «estimé à 90%, seulement 10 jours après les inscriptions».

«L'appel lancé par le Snmgsp pour une participation massive à ces concours a été suivi d'effet puisque le taux des inscriptions a dépassé les 90%, et cela seulement 10 jours après l'ouverture des inscriptions», a précisé ce syndicat dans un communiqué transmis à l'APS. Le syndicat ajouté que cette première étape constitue une «véritable réussite» dans l'assainissement du dossier relatif à la progression dans la carrière des médecins généralistes. «Malgré la campagne de parasitage, d'intox, de désinformation, des dénigrement et de l'invective menés par un syndicat connu, notre syndicat, grâce au travail réalisé sur le terrain et la mobilisation de tous nos confrères ont su préserver les intérêts de nos médecins généralistes et don-



ner un signal fort quand à la véritable représentativité réelle des partenaires sociaux», a-t-il relevé.

Le Snmgsp a souligné que l'ouverture du dossier de la spécialité médecine générale «reste notre priorité absolue durant tout le processus de négociation qui est engagé avec les secteurs concernés», estimant que la réhabilitation du médecin généraliste «passe par une solide formation universitaire de haut niveau de la promotion de cette filière au rang de spécialité, au même titre que les autres spécialités et à l'instar des pays développés».

A ce titre, le syndicat a demandé la refonte «totale» de la formation du médecin généraliste. Il a insisté également sur l'urgence de l'intégration

de santé de base par rapport aux CHU, EPH, EHS, demande la révision totale de la carte sanitaire».

Il revendique également de mettre en place une nouvelle organisation en s'inspirant «de ce qui a très bien fonctionné à l'époque des secteurs sanitaires, et aller dans le sens de décloisonnement de ses structures de soins de base».

«Ceci ne constitue nullement une vision de retour en arrière mais bien au contraire, c'est de consacrer la prise en charge des soins de base de la population notamment, les programmes nationaux de santé, d'optimiser les énormes moyens matériels et humains qui sont mis en place et en fin de compte améliorer l'état de santé de la population», a expliqué ce syndicat.

Le Snmgsp a revendiqué «la véritable place du médecin généraliste dans le système de santé (médecin référent, médecin de famille) conformément aux propositions qu'il avait formulées lors de l'enrichissement de la loi sanitaire.

APS

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M.ZITOUNI À PARTIR DE MÉDÉA «La Révolution de Novembre 54, un lien commun entre tous les Algériens»

Le lien commun entre tous les Algériens, quel que soit leur obéissance, est la glorieuse Révolution de novembre 1954, a indiqué mardi à Médéa le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, estimant que le pays a besoin d'un éveil des consciences à même de préserver ce grand acquis.

S'exprimant à l'occasion des festivités commémoratives du 56e anniversaire de la mort du colonel Si-Mahmed Bouguerra, tombé au champ d'honneur le 5 Mai 1959 à Ouled Bouachra, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de «faire de la révolution de novembre le principal référent dans toutes nos actions».

«L'hommage rendu à nos valeureux martyrs ne doit plus être un simple moment de recueillement,



mais une opportunité pour s'inspirer de leur combat et de leur sacrifice», a souligné M. Zitouni devant les moudjahidines et anciens compagnons d'armes du chahid venu à Ouled Bouachra lui rendre hommage.

Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que les jeunes générations d'aujourd'hui sont capables de réaliser des miracles pour peu qu'ils s'imprègnent de

l'esprit ayant prévalu à l'époque de la guerre de libération et qu'ils soient guidés sur les pas de leurs ancêtres.

Le ministre a procédé, à l'occasion de ces festivités officielles, à la baptisation de deux lycées, dans les communes de Si-Mahdjoub et Ouzera, du nom du Moudjahid Chouïhi Rahal, décédé depuis peu, et du chahid Hanini Achour, ainsi que la baptisation d'une

cité, à Benchicao, du nom du moudjahid Korichi Rabah.

M. Zitouni a déclaré, lors de son passage sur les ondes de la radio régionale de Médéa que le climat des relations entre l'Algérie et la France est propice pour aborder certaines questions pendantes, en relation avec la période de l'occupation coloniale, évoquant, dans ce contexte, un début de prise de conscience et d'éveil chez certains responsables français concernant cette phase de l'histoire de l'Algérie. Le ministre des Moudjahidine a exprimé, à cet égard, son souhait de voir ce dossier connaître la même évolution que celle qui caractérise les relations entre les deux pays, tant sur le plan diplomatique, économique que commercial et social, tout en rappelant le caractère spécifique de ce dossier, jugé «sensible» et «épineux», selon M. Zitouni.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE 12 pays ont remis des archives concernant cette période

Le ministre des moudjahidine Tayeb Zitouni a annoncé lundi à Oran que 12 pays ont remis des archives sur la guerre de libération nationale.

Invité au Forum de la radio nationale, diffusé sur les ondes, en marge du colloque international sur la pratique de la torture durant la période coloniale, le ministre a indiqué que les démarches diplomatiques se poursuivent toujours pour récupérer des archives traitant de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954.

«Ces démarches sont entreprises soit dans le cadre des négociations ou des relations bilatérales. Nous sommes même disposés à acheter ces archives si elles sont proposées à la vente», a-t-il précisé.

Sur une question relative à la criminalisation du fait colonial et la réparation de la France pour ses crimes, Tayeb Zitouni a estimé que «la priorité

doit être donnée à l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale pour mettre en exergue les sacrifices consentis par le peuple algérien».

«En transmettant, de génération en génération, les témoignages sur les affres subis par le peuple algérien, nous parviendrons en fin de compte à toucher les générations françaises qui pourront ainsi découvrir les crimes commis par leurs aïeux et leurs ainés pour demander ensuite le pardon», a-t-il ajouté.

Tayeb Zitouni a annoncé que diverses activités et des expositions de photos sur la guerre de libération nationale seront mises sur pied par les ambassades d'Algérie dans plusieurs pays européens. Sur l'organisation de colloques et rencontres sur la Révolution, il a précisé que l'objectif visé est «non pas de révéler tout ce qui peut

terminir les relations entre la France et l'Algérie» à «Il s'agit de mettre en exergue l'histoire nationale afin qu'elle soit source de fierté et un héritage transmis aux générations post-indépendance», a-t-il souligné.

Concernant la dernière visite en Algérie du Secrétaire d'Etat français aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini et l'hommage rendu, à Sétif, aux victimes des massacres du 8 mai 1945, le ministre a estimé que «cette démarche

est une reconnaissance de la France pour ses crimes» à «C'est une démarche appréciable, mais elle reste incomplète et insuffisante», a-t-il ajouté.

Il est à noter que le ministre des moudjahidine a procédé à l'ouverture du colloque international sur les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie : l'exemple de la torture».

GUELMA

Présentation de la biographie et des œuvres de 20 savants et figures historiques

Les biographies et les œuvres de 20 figures scientifiques et historiques ayant vécu à différentes époques dans la région de Guelma ont été présentées lundi à l'ouverture du 19^e séminaire national sur l'histoire et l'archéologie.

Cette édition qui se tient deux jours durant au théâtre régional Mahmoud-Triki, à l'initiative de l'Association d'histoire et des monuments archéologiques de Guelma, ambitionne de rassembler les biographies et les œuvres des éminentes figures ayant vécu dans la région de Guelma durant l'antiquité, le Moyen-Age et la période contemporaine, a indiqué Smaïl Samaï, président de l'association, soulignant qu'il s'agit, à terme, «d'élaborer une encyclopédie des savants et des figures historiques de cette région».

Mohamed-Akli Akherbane, de l'Université de Guelma, a abordé l'histoire de Saint Possidius, élève et proche ami de Saint-Augustin. Cet auteur d'une biographie sur Saint

Augustin fut, vers l'an 397, nommé évêque de Calama sous la Numidie romaine d'Afrique du nord. L'universitaire de Guelma Bilal Marai a évoqué la vie et l'œuvre du cheikh et juriste musulman Mohamed Tarzi El-Boughdouri qui naquit en 1913 à Khenguet Sidi Nadji (Biskra) pour s'établir, jusqu'à sa mort en 1993, à Guelma. Le conférencier, faisant partie des efforts du cheikh dans la préservation de l'identité nationale sous l'occupation coloniale, a affirmé que ce fut El-Boughdouri qui signa la recommandation qui permit, en 1947, à Houari Boumediene d'intégrer l'école El Kettânia de Constantine.

Les communicateurs ont également évoqué Abou El Kacem Abderahmane El-Guelmi, le politicien et intellectuel Salah Khouldia, Abdelhamid Mehri, Hadj M'barek et Souidani Boudjemâa. Des universitaires de Guelma, de Constantine, de Skikda et de Batna prennent part aux travaux de la rencontre.

ORAN

«Nous avons enduré d'effroyables formes de torture et avons résisté»

«Nous avons enduré d'effroyables formes de torture et avons résisté», a déclaré un ancien détenu de la sinistre prison de Lambèse (Batna), dans un témoignage poignant, projeté mardi à Oran, lors de la deuxième journée de la rencontre internationale sur «Les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962: cas de la torture».

«Les policiers français se relayait, sans relâche, pour nous torturer de la manière la plus effroyable qui soit, mais nous avons résisté», se souvient Mohamed Hamza dit Si Chergui, avec une douleur aussi vivace qu'à l'époque des faits. Le témoignage de Mohamed Hamza, natif de Relizane, aujourd'hui âgé de 84 ans a été enregistré par le docteur El-Aïdia Hamza de l'université d'Oran, dans le cadre d'une recherche académique sur la torture durant la période coloniale, notamment durant la guerre de libération nationale (1954-1962). Dans une vidéo de six minutes, l'ancien détenu à la prison de Lambèse entre 1958 et 1962 raconte les sévices que lui ont fait subir ses tortionnaires. «J'ai été torturé à l'électricité et à l'eau, et subi le supplice de la bouteille, de la douche avec de l'eau à 100 degrés, sans parler des passages à tabac que nous subissions, mes compagnons et moi, pendant des jours et des jours», relate M. Hamza avec émotion, soulignant que l'isolement était aussi une forme de torture que les bourreaux utilisaient. «À Lambèse et pendant deux ans, j'ai été seul dans une cellule et je subissais quotidiennement les tortures des policiers et des gardiens. Je dormais à même le sol nu», a-t-il ajouté.

Mohamed Hamza revient également sur les conditions de son incarcération à la prison de Lambèse. «Arrêté le 11 décembre 1956 au quartier de Medioni à Oran non loin du quartier d'El-Hamri où j'habitais, je fus incarcéré à la prison civile d'Oran où j'ai passé deux années. Vingt jours durant et jusqu'à mon procès où j'ai été condamné à mort, les policiers m'ont torturé sans relâche. Des équipes se relayait sur moi et mes compagnons à toute heure, jour et nuit», se remémore-t-il. «Je n'ai pas dit un seul mot, ni devant ceux qui me torturaient, ni devant le juge lors de mon procès. J'ai même été torturé ce jour-là, entre midi et deux heures. J'avais les pieds gonflés par tout ce j'ai subi, mais j'ai résisté», a-t-il enchainé.

Le docteur El-Aïdia Hamza a souligné que la peine de Si Chergui, qui avait rejoint le maquis en 1954, a été commuée en prison à la perpétuité. Il a été libéré en mai 1962. Citant Franz Fanon, le docteur Ghali Gharbi de l'université de Médéa a souligné, de son côté, que le colonisateur français a développé, en Algérie, de nouvelles méthodes de torture, ajoutant que la torture a été utilisée comme une arme de terreur contre les moudjahidines et le peuple algérien. Des études ont montré que les tortionnaires étaient des déstabilisés, des malades mentaux, a-t-il indiqué au passage. «Les français ne voulaient pas revivre un second Dien Bien Phu et se sont ingénier à inventer de nouvelles méthodes de torture pour casser la volonté et la résistance des Algériens», a-t-il encore déclaré, ajoutant que la torture en France est restée secrète pour l'opinion publique, jusqu'à ce qu'elle soit dénoncée par des journalistes et des intellectuels français.

Les participants à la rencontre ont soutenu que, pendant la guerre de libération nationale, de nombreuses formes de pratiques répressives dont la torture, ont augmenté de fréquence, d'intensité et de violence de manière significative. Les conférenciers ont indiqué que, 60 ans après le déclenchement de la guerre de libération nationale et, au bout, le recouvrement de l'indépendance, la question de la torture reste toujours d'actualité, notamment chez l'opinion publique des deux rives. Cette rencontre internationale de deux jours a été organisée par le ministère des Moudjahidine dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale et de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». A l'ouverture des travaux, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni avait souligné la nécessité de mettre en exergue les sacrifices du peuple algérien et les exactions du colonisateur français depuis 1830.

CENTRAFRIQUE: Plusieurs milliers d'enfants soldats prochainement libérés



Les chefs de huit groupes armés centrafricains se sont engagés mardi à Bangui à relâcher plusieurs milliers d'enfants soldats ainsi qu'à cesser tout recrutement d'enfants, tout rapporte des médias. L'accord a été signé lors d'une cérémonie publique en marge du Forum de Bangui, qui réunit près de 600 participants durant une semaine pour la réconciliation nationale et discuter de l'avenir du pays. Aucun calendrier n'a été fixé pour la libération des enfants concernés. Parmi les signataires, figurent des représentants des deux protagonistes de la crise qui a secoué le pays en 2013 et 2014: trois factions de l'ex-rébellion Sékéka et les milices anti-balaka. Pour Mohamed Malick Fall, représentant de l'Unicef, il s'agit d'une «étape importante dans la protection des enfants dans ce pays». «Ce pays est un des pires au monde pour les enfants après deux années de conflit et l'Unicef souhaite travailler avec les autorités locales pour aider à réunir ces enfants et leurs familles», a-t-il ajouté dans un communiqué.

De 6.000 à 10.000 enfants seraient intégrés dans les différents groupes armés et rebelles qui sévissent depuis des années en Centrafrique. Ce chiffre «inclut les combattants, mais aussi ceux qui sont abusés d'une autre façon, à des fins sexuelles, des cuisiniers, des messagers», selon le communiqué.

«Les dirigeants des groupes armés ont également convenu de donner à l'Unicef et ses partenaires un accès immédiat et sans restriction aux zones sous leur contrôle», ajoute l'organisation onusienne. «Soyons prudentes, mais cela est un point de départ», a de son côté déclaré le porte-parole de l'Unicef à Genève, Christophe Boulierac. «Les conditions sont là pour nous donner espoir», a-t-il ajouté, précisant que «la grande majorité» des groupes armés centrafricains ont participé à la signature de cet accord. La Centrafrique a plongé dans la violence depuis que l'ex-rébellion Sékéka, conduite par Michel Djotodia, a renversé en mars 2013 le président François Bozizé. L'ex-révolution a été évincée du pouvoir en janvier 2014 après une intervention de l'armée française, consécutive à un cycle sanglant de violences et de représailles entre combattants de la Sékéka et milices anti-balaka.

CRISE MALIENNE:

La société civile du Mali réaffirme son appui à l'Accord de paix d'Alger



La plateforme des organisations de la société civile du Mali, regroupant les religieux, les organisations féminines et les associations de jeunesse, a réaffirmé, lors d'un grand meeting tenu récemment à Bamako, son appui à l'Accord de paix et de réconciliation paraphé le 1er mars dernier à Alger.

C'est en présence d'une foule nombreuse, de responsables politiques, personnalités locales et leaders d'opinion, que les différents intervenants ont exprimé leur adhésion à l'accord d'Alger dont la signature officielle est prévue le 15 mai à Bamako. «C'est un accord, qui garantira paix et sécurité dans un Mali uni et indivisible», a-t-on affirmé.

«Paix et sécurité dans un Mali d'équité et de justice sociale», «ensemble pour un Mali uni et indivisible», «plateforme des organisations de la société civile du Mali, ensemble pour un Mali uni et paisible», étaient en autres slogans brandis lors de ce meeting, ont indiqué des médias.

«Nous sommes là aujourd'hui pour la cause du Mali et non pour faire de la politique. Si les gens prenaient conscience du danger que traverse le Mali, ce stade (lieu du rassemblement) n'aurait pas pu pourvoir contenir le monde», a déclaré l'un des intervenants. Pour plusieurs autres orateurs, l'accord d'Alger permettra, de diminuer la souffrance de la population. Dans ce contexte, l'ancien Premier ministre, Mohamed Ag Hamani, a estimé que l'accord constitue une chance pour le Mali. Il a notamment souligné que «le Mali est un pays arc en ciel. Il n'y a pas de Touaregs ni de Bambara, il n'y a que le citoyen tout court. Les touaregs ne sont pas génétiquement contre le pays ou contre les noirs mais c'est certaines puissances, à cause des intérêts géostratégiques, qui sont entrain de manipuler un groupe d'individu.»

Quant à la présidente de la Coordination des associations et Ong féminines du Mali (Cafo), Mme Oumou Traoré, elle a exhorté l'assistance à œuvrer pour la paix, affirmant que «sans la paix, il n'y a pas de développement», alors que le représentant de la communauté chrétienne a insisté dans son message sur «le pardon, la réconciliation et la paix». Pour le président du Haut Conseil islamique du Mali (Hcim), l'imam Mahmoud Dicko, «depuis 2012, le Mali traverse une grave crise», apportant à «une prise de conscience face au danger qui menace la pays.»

Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient paraphé l'accord le 1er mars à Alger.

Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le

Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

arrive dans ces villes, ce sont des affrontements entre mouvements et entre groupes armés», a précisé M. Zahabi, soulignant que lorsque «tout le monde aura signé l'accord de paix, toutes ces questions seront réglées de manière définitive».

«Chaque processus (de paix) est émaillé d'embûches.. De ce fait, nous essayons de relativiser tout cela de manière à ce que les partisans de la paix, qui sont majoritaires, fassent triompher la raison», a-t-il ajouté, lançant ainsi un appel pour que «tout le monde soit présent le 15 mai et qu'il y ait un cessez-le-feu définitif sur l'ensemble du territoire malien». Il a précisé, dans le même sens, que «la majorité des acteurs ont répondu par la positive quant à leur présence au rendez-vous du 15 mai», précisant à ce propos que les «messages» lui parvenant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) le laisse «optimiste» quant à la présence de la Coordination à la cérémonie de signature. «Le gouvernement malien est fin prêt pour que la cérémonie du 15 mai soit une celle de la paix, de la réconciliation et de la joie pour l'ensemble des Maliens et des acteurs impliqués dans ce processus», a-t-il assuré. Evitant sa présence en Algérie, il a expliqué qu'elle intervient dans le cadre de «derniers échanges» précédant la «grande signature» de l'accord de paix et de réconciliation, saluant en outre l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation internationale et M. Lamamra «qui a conduit avec beaucoup de doigté et de diplomatie» tous les rounds de négociation entre les parties maliennes à Alger.

Affrontements entre individus armés et soldats au centre du Mali

Des affrontements ont éclaté mardi entre militaires et éléments armés à Ténenkou, ville de la région de Mopti, dans le centre du Mali, selon des sources concordantes. Les combats ont commencé vers 05H00 (locales et GMT) peu après que des hommes armés «sont arrivés du côté nord de la ville», engageant la bataille avec l'armée, a déclaré un élu local à Bamako, la capitale, à 470 km au sud de Ténenkou, cité par des médias.

Selon cet élu, les assaillants seraient venus par la route qui mène à Léré (nord). Les affrontements à Ténenkou ont été confirmés par des témoins. Une source militaire a refuté des informations faisant état de la prise de la ville par le groupe armé. «Les affrontements se poursuivent. Les rebelles n'ont pas du tout le contrôle de Ténenkou, c'est du bluff», a-t-elle déclaré, assurant que l'armée malienne devrait rapidement contrôler le terrain».

APS

L'ONU se félicite de sa coopération renforcée avec les organisations régionales et sous-régionales



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Sam Kutesa, se sont félicités de l'approfondissement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, juant nécessaire de développer des partenariats encore plus souples et innovants.

«Le renforcement de la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales est l'une de mes principales priorités pour cette session de l'Assemblée générale», a déclaré M. Kutesa lors d'un débat thématique sur cette question tenu lundi au siège de l'ONU à New York.

«Il faut que nous tirions les leçons de nos expériences passées et actuelles pour développer des partenariats encore plus innovants et plus souples qui tirent parti de nos points forts respectifs, tout en encourageant une coopération et un dialogue élargis», a-t-il ajouté.

Actuellement, plus de 25 organisations régionales et sous-régionales ont établi des relations de coopération formelles avec les Nations Unies, qu'il s'agisse par exemple de l'Union africaine, de l'Union européenne ou de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Le secrétaire général Ban Ki-moon s'est également félicité d'une collaboration «plus riche et plus variée que jamais» entre l'ONU et les organisations régionales. «Nous avons établi des lignes de communications. Nous avons développé des stratégies communes. Nous avons lancé des programmes conjoints. Nos relations ont atteint une nouvelle dimension», a souligné M. Ban, ajoutant que «cela a renforcé notre capacité à servir la population mondiale. En matière de prévention des conflits et de médiation, nous avons montré comment des efforts conjoints augmentent nos pouvoirs de persuasion pour pousser les parties à faire la paix».

Le secrétaire général a rappelé que cette coopération est d'autant plus nécessaire qu'aucun pays n'est immunisé face aux menaces et qu'aucun pays ne peut y répondre seul. «La crise d'Ebola, la tragédie des migrants mourant en mer, le trafic international de drogues, le crime organisé et la montée de l'extrémisme violent montrent le besoin urgent d'une réponse collective. Des millions de vies sont en jeu», a-t-il souligné.

«C'est pourquoi je fais tout mon possible pour faire en sorte que les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales accroissent leur coopération, s'appuient sur leurs points forts mutuels et mutualisent leurs moyens», a-t-il conclu.

SOMMET DU CCG:

La guerre au Yémen, le nucléaire iranien et la lutte contre Daech au menu

Les dirigeants des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) se réunissent mardi à Ryadh dans un sommet qui intervient dans un contexte régional et international dominé notamment par la guerre au Yémen, les négociations sur nucléaire iranien et la menace terroriste dans la région du Moyen-orient.

Pour la première fois depuis sa création en 1981, de CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) se réunira en présence d'un chef d'Etat occidental, le Français François Hollande en qualité d'hôte d'honneur du sommet. Selon les médias saoudiens, la présence du président Français «porte un message fort de la confiance qu'accordent des pays du CCG à leur allié français, notamment dans les questions géopolitiques sensibles à leurs têtes le dossier nucléaire de l'Iran, adversaire juré des pays du Golfe.

«Nous sommes maintenant un partenariat majeur de la région», a affirmé un haut responsable français, alors que, quelques heures plus tard, le Qatar avait signé un contrat de 6,3 milliards d'euros pour l'acquisition de 24 avions de combat français Rafale.

Ce sommet intervient également à quelques jours d'une réunion, prévue fin mai, des pays de Golf avec le président américain Barack Obama, à l'invitation de ce dernier. D'ailleurs, le secrétaire d'Etat John Kerry entamera mercredi une visite en Arabie saoudite.

La guerre au Yémen: le casse-tête saoudien

Les dirigeants des six pays membres se réunissent dans l'après-midi à Ryadh, alors qu'ils sont confrontés à de graves dominées par la situation au Yémen voisin, théâtre de frappes aériennes menées par une coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, et de combats entre Houthis et partisans du président Hadi Abd Rabbo.

Les Etats du CCG, à l'exception du sultanat d'Oman, sont alliés fin mars à quatre autres pays arabes pour faire reculer les miliciens houthis



au Yémen, qui ont conquis de vastes territoires, dont la capitale Sanaa, depuis septembre 2014. Malgré l'annonce saoudienne le 21 avril de la fin de la campagne aérienne «Tempête décisive» et le début d'une nouvelle phase baptisée «Redonner l'espoir», la coalition a poursuivi ses raids quotidiens.

L'Arabie saoudite et ses alliés exigent que toute négociation pour un règlement au Yémen se tienne à Ryadh, rejetant les appels de Téhéran pour des pourparlers internationaux hors de l'orbite saoudienne.

La situation dramatique au Yémen, théâtre de frappes aériennes et de combats, continuait à inquiéter la communauté internationale, au moment où les Nations unies ont mis en garde contre un effondrement du pays. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le conflit a fait plus de 1.200 morts et plus de 5.000 blessés depuis la mi-mars. L'ONU estime également à 300.000 le nombre de personnes déplacées et à 7,5 millions le nombre de personnes affectées par la guerre, soit le tiers de la population yéménite.

Nucléaire iranien: un rapprochement irano-américain redouté

Le programme nucléaire de Téhéran, soupçonné de dissimuler des fins militaires par les Occidentaux et le pays du Golfe, et l'accord-cadre conclu début avril sous l'imulsion de Washington sont également à l'ordre du jour du sommet du CCG. La tension n'a cessé récemment de croître entre Téhéran et Ryadh, qui s'opposent sur la crise au Yémen mais aussi sur la situation en Syrie, en Irak, au Liban et à Bahreïn. Les pays du CCG, notamment l'Arabie saoudite, s'inquiètent d'un éventuel rapprochement entre l'Iran et les Etats-Unis.

Le sommet de Ryadh sera suivi par une rencontre à la mi-mai aux Etats-Unis des dirigeants du CCG avec le président américain Barack Obama qui tentera de les rassurer sur les négociations nucléaires avec l'Iran.

Le roi saoudien Salman Ben Abdulaziz et le président français François Hollande ont confirmé lundi dans une déclaration commune «la nécessité de parvenir avant le 30

juin, à un accord robuste, durable, vérifiable, incontestable et contraignant pour l'Iran» qui doit «garantir» que ce pays n'ait pas la bombe atomique.

Lutte contre Daech

Le sommet du CCG, sera également l'occasion de soulever des questions relatives à la lutte contre le groupe extrémiste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) qui sévit principalement en Irak et en Syrie, selon des sources diplomatiques. Certains pays membres du CCG sont membre de la coalition internationale qui mène sous la conduite des Etats-Unis des raids aériens contre l'EI/Daech en Irak et en Syrie, où le groupe extrémiste responsable d'atrocités s'est emparé de larges pans de territoires. Ce groupe extrémiste s'est manifesté en mars au Yémen où Ryadh dirige une coalition arabe, engagée contre les Houthis. L'Arabie saoudite avait annoncé la semaine passée avoir arrêté une centaine d'extrémistes et déjoué des attentats d'éléments de l'EI/Daech, dont un contre l'ambassade des Etats-Unis à Ryadh.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME La Syrie en première ligne à la place du monde entier

Le représentant syrien auprès de l'ONU, Bachar al-Jaafari, a estimé mardi à New York que son pays se trouvait à la place du monde entier sur la première ligne du front contre le terrorisme, l'extrémisme et les Takfiris.

L'ambassadeur syrien, M. al-Jaafari, cité par des médias, a affirmé lundi, que «la Syrie était le fer de lance de la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et les Takfiris».

En réponse aux critiques visant les autorités syriennes dans la gestion du conflit meurtrier qui secoue le pays, M. al-Jaafari a estimé que «les Syriens s'opposent à la logique de la fracture, de la dés-



union et de la partition, et les comploteurs tentent, en vain, d'affaiblir et de démembrer la Syrie, qui résiste, depuis quatre ans, en rejetant la logique de l'échec».

«Les ennemis n'ont pas pu porter atteinte à la volonté inébranlable des Syriens», a-t-il ajouté. Au sujet de la deuxième réunion consultative syro-syrienne, à Moscou, l'ambassadeur syrien a estimé que cette réunion avait abouti à des résultats tangibles, dans l'objectif d'accéder à un plan d'action commun entre la délégation gouvernementale et celle de l'opposition. «Certaines parties sont mécontentes de ces évolu-

Jisr al-Choughour et commettent des crimes, à l'encontre des populations civiles». Débuté en mars 2011, le conflit en Syrie a fait plus de 220.000 morts et près de 10 millions de déplacés.

ROYAUME-UNI

Le électeurs appelés aux urnes demain pour des législatives des plus serrées

Les Britanniques éliront jeudi les députés (Members of Parliament) qui devront former le prochain gouvernement. Il s'agira d'élections historiques, en raison de la montée en puissance de nouveaux partis politiques comme celui d'Ed Miliband Leader de l'opposition Travailleur (Labour) ce qui fait de ces élections «les plus serrées», selon les observateurs.

A la veille du scrutin Premier ministre conservateur David Cameron et son rival travailliste Ed Miliband sillonnaient mardi le Royaume-Uni dans une ultime tentative de rallier les électeurs, et de faire monter les sondages en leur faveur à deux jours des élections législatives.

Dans le «poll tracker» de la BBC établissant la moyenne des sondages, les conservateurs de l'actuel Premier ministre David Cameron stagnaient à 34% devant les travaillistes d'Ed Miliband (33%), l'Ukip europhobe (14%), les libéraux-démocrates (8%), les verts (5%) et le bloc des «autres partis»-incluant les nationalistes écossais du SNP et les Gallois du Plaid Cymru- (6%).

Economie, santé, immigration ont été parmi les principaux thèmes de la campagne électorale qui n'a pas permis jusqu'ici aux conservateurs, au pouvoir depuis cinq ans, ou aux travaillistes de prendre l'avantage dans les sondages.

Même si les conservateurs se targuent d'un bilan à faire pâlir d'envie le reste de l'Europe (chômage à 5,6% et croissance à 2,8% en 2014), les partis d'opposition de gauche (Labour, SNP, Verts, Plaid Cymru) pointent creusement des inégalités dans le pays, illustré

notamment par l'explosion des contrats précaires et des banques alimentaires.

L'Europe et la Santé au cœur de la campagne électorale

Au cœur de la campagne électorale débutée le 30 mars, le volet Grande Bretagne-Europe fait polémique. Les conservateurs promettent un référendum en 2017 sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne «Brexit» (British Exit- Sortie de l'UE). Le parti affirme souhaiter «rester dans une union réformée».

«Le peuple britannique, mérite vraiment un référendum sur la question de savoir si nous restons dans une UE réformée ou si nous la quittons», a dit M. Cameron.

Le dirigeant travailliste Ed Miliband, quant à lui a répété à plusieurs reprises pendant la campagne qu'une sortie de l'UE serait un «désastre» pour le pays, surtout en matière économique et de création d'emplois. Figurant parmi les thèmes les plus chauds de la campagne, le système de santé britannique (NHS), le service public de santé si cher aux Britanniques, est la préoccupation numéro un des électeurs.

Accusés par leurs opposants de chercher à privatiser le NHS, les



Conservateurs se sont engagés récemment à y investir au moins 8 milliards de livres (11,1 milliards d'euros) de plus chaque année d'ici à l'horizon 2020, sans détailler l'origine de ces fonds.

Quant au Parti travailliste, il a promis une rallonge de 2,5 milliards de livres (3,4 milliards d'euros), financé par des hausses d'impôts. L'immigration, autre point essentiel parmi les thèmes de campagne, a été développé par les protagonistes, surtout que l'Angleterre est le pays le plus densément peuplé de l'Union européenne.

Placée comme l'une des « principales inquiétudes des électeurs » tout particulièrement celle proche-

nant des autres pays européens, des études montrent que les immigrés rapportent plus qu'ils ne coûtent au pays, cependant certaines régions se sentent littéralement dépassées par l'afflux de migrants, notamment dans les services publics.

Tous les partis sont unanimes à vouloir interdire l'accès des immigrés européens aux prestations sociales, respectivement pendant quatre ans et deux ans, pour tenir de limiter leur afflux.

L'Ukip veut quant à lui totalement interdire l'immigration de travailleurs non-qualifiés pendant cinq ans et limiter celle des travailleurs qualifiés à 50.000 par an.

Vers une éventuelle alliance entre partis

En dépit de l'énergie déployée dans une campagne généralement atone, les partis en lice restent comme figés au début de cette semaine fatigante. Sans majorité au Parlement au soir du 7 mai, les chefs des deux principaux partis britanniques se retrouvent devant l'obligation de nouer alliance avec d'autres formations politiques pour former un gouvernement.

Les conservateurs formaient le parti dominant à la Chambre des Communes entre 2010 et 2015 et disposaient d'une majorité confortable avec leur partenaire de coalition, les libéraux-démocrates, face à l'opposition travailliste.

M. Cameron, qui vise un deuxième mandat après son élection en 2010, axe sa candidature sur la bonne santé de l'économie britannique, malgré un creusement des inégalités, devait à nouveau brandir le danger que constitue à ses yeux une éventuelle alliance entre le Labour et les Ecossais du SNP, parti indépendantiste de gauche, en passe de remporter une cinquantaine de sièges dans la région septentrionale.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels
E.N.E.F.E.P
11, Rue Ali HADDAD-BELOUZDED- ALGER.

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 73/2015 N.I.F :410023000100062

1- Objet : L'E.N.E.F.E.P, lance un appel d'offres national restreint en vue de l'acquisition d'équipements technico-pédagogiques sous forme de sept (07) lots (spécialités) complets et homogènes de la branche informatique et, ce au profit des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels.

N° du lot	Désignation des équipements	Nombre de sections
1.	Lot d'équipements en Exploitant informatique Et en Opérateur micro-informatique	94 04
2.	Lot d'équipements en informatique, option : Base de données	11
3.	Lot d'équipements en informatique option : Développer Web et multimédia	06
4.	Lot d'équipements en administration et sécurité des réseaux informatiques	01
5.	Lot d'équipements en informatique option réseaux et système informatiques	02
6.	Lot d'équipements de Vidéo projecteur interactif pour les INSFP et les IFEP	20
7.	Lot d'équipement Maintenance des équipements Informatique et Bureautique	01

L'Appel d'offres national restreint s'adresse aux fabricants, aux importateurs, et aux distributeurs dans la branche informatique. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots séparément. Le lot étant une spécialité (section) complète et homogène, les entreprises intéressées sont tenues de soumissionner pour tous les items y figurant en genre et nombre.

2- Retrait du cahier des charges : Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges directement ou par des représentants délégués mandatés par leurs soins au siège de l'Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et l'Enseignement Professionnels (E.N.E.F.E.P) sis au 11,rue Ali Haddad, Belouzdad, Alger, dès la publication de l'appel d'offres et, contre remise d'un récépissé de versement d'une somme de huit mille D.D.A (8000,00 D.A) versée au compte n° 19836/49 de l'Agent comptable de l'E.N.E.F.E.P ouvert auprès de la trésorerie principale sis au 2 et 4 avenues du 1er Novembre, Alger.

3- Jour et heure limite de dépôt des offres : Le jour et l'heure limites de dépôt des offres est fixé à 30 jours à compter de la date de la 1ère publication de cet appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, de 9 heures à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4- Délai de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres (30 jours) augmenté de trois (03) mois après la date de dépôt des offres.

5- Présentation des offres : Les offres accompagnées de la soumission, de la déclaration à souscrire, de l'offre technique, de l'offre financière et des pièces exigées dans l'article 10 du cahier des charges devront être présentées en deux plis distincts :

- Le premier pli : Contenant l'offre technique accompagnée des pièces réglementaires en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres avec la mention « Offre technique ».

- Le deuxième pli : Contenant l'offre financière en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres, avec la mention « Offre financière ».

Les deux plis ci-dessus doivent être séparés et placés dans une seule enveloppe anonyme dûment fermée et ne portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 73/2015

Lot :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

6- Adresse pour le dépôt des offres : Les offres présentées sous forme précisée ci-dessus devront être déposées à l'adresse suivante : Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'enseignement Professionnels 11, Rue Ali HADDAD- BELOUZDAD - ALGER.

Bureau d'ordre Général « B.O.G ».

7- Ouverture des plis techniques et financiers en séance publique : Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le même jour du dépôt des offres à 13Heures, au siège de l'E.N.E.F.E.P sis au 11 rue Ali Haddad, Belouzdad, Alger.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction

NIF : 097507019069808

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 35/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra lance un appel d'offre national restreint pour la sélection et le choix des bureaux d'études pour la mission de Suivi Technique des travaux communes suivantes :

Commune	Site	Mission	Agrement exigée
Oumache	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 50 lots Alb Touil 01 > Lotissement 50 lots Alb Touil 02 > Lotissement 40 lots Alb Touil 03 > Lotissement 40 lots Alb Touil 05 		
Mekhdma	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 40 lots Benthiou 01 > Lotissement 40 lots Benthiou 02 > Lotissement 50 lots El-Khadria 		
Zeribet El-Oued	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 30 lots Entrée Sud Bades 02 > Lotissement 10 lots Entrée Sud Bades 03 		
Khanguet Sidi Nadji.	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 40 lots POS 2-4 Quartier El-Bordj 01 > Lotissement 50 lots POS 2-4 Quartier El-Bordj 02 > Lotissement 50 lots POS 2-4 Quartier El-Bordj 03 > Lotissement 20 lots POS 3 Quartier El-Bordj 	Suivi Technique des Travaux	Agrement en architecture, Construction et, Urbanisme/VRD en Génie civil /Hydraulique/TP)
EL-Feidh	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 30 lots Ouledja > Lotissement 24 lots Rouidjet > Lotissement 30 lots Village Frères Harzeli 01 > Lotissement 30 lots Village Frères Harzeli 02 		
M'Ziraa	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 50 lots M'Ziraa 01 > Lotissement 50 lots M'Ziraa 02 > Lotissement 15 lots Village El-Moncef > Lotissement 50 lots Sidi Masmoudi 01 > Lotissement 30 lots Sidi Masmoudi 02 > Lotissement 50 lots Village Bghila 01 > Lotissement 50 lots Village Bghila 02 		
Brunis	<ul style="list-style-type: none"> > Lotissement 12 lots Ouled Seid 01 > Lotissement 30 lots Ouled Seid 02 > Lotissement 30 lots Ouledj 		
Djemorah	> Lotissement 30 lots Etaref	Suivi Technique des Travaux	Agrement en architecture, Construction et, Urbanisme/VRD en Génie civil /Hydraulique/TP)

Les Bureaux d'études intéressées et ayant agrément en Architecture / Construction et Urbanisme / VRD / Génie Civil, Hydraulique/ TP, peuvent retirer les cahiers de charges au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'Architecture et de la construction, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la DUAC de Biskra sis à la cité administrative à El Alia Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ l'offre technique comprendra :

- Photocopie de l'Agrement en cours de validité
- Photocopie du Statut de l'établissement
- Photocopie de la carte d'identification fiscale.
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois- Apuré / Echéancier).
- Photocopies des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société.
- Attestation de dépôt justifiant l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux des sociétés.
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec photocopie des diplômes et certificats.
- Liste des projets réalisés justifiés par attestations de bonne exécution délivrées par Maîtres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre de la mission du suivi technique objet de l'appel d'offre avec justification conformément au présent cahier de charges
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page « Lu et accepté »
- Le planning de réalisation.
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- Déclaration à souscrire.
- Déclaration de probité.

B/ l'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page « Lu et accepté »

Les offres sont à présenter en deux plis cachetés distincts fermés portant nom et adresse du soumissionnaire et référence de l'appel d'offre (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir : Appel d'offre restreint n° 35/2015 relatif à la Mission du suivi technique des travaux
La préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Le dépôt des offres techniques et financières aura lieu le 21ème jour de 8.00 h à 12.00 h au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction à 13 h 30.

Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série dramatique Forever
21h45 Série dramatique Forever
22h40 Série dramatique Forever
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 La 2e Guerre mondiale
21h45 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
22h50 Histoire Stalingrad
23h35 Découvertes Infracourts

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts

08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Série dramatique La vie devant elles
21h40 Série dramatique La vie devant elles
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h35 Grand Soir 3
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:05 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Comédie On a failli être amies
22h30 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
22h31 Drame My Sweet Pepper Land
23h55 Film d'animation Tante Hilda !

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ?
23h00 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ?

TÉLÉ

La sélection

20h55

Grey's Anatomy



Résumé

Les événements insensés qui se sont déroulés lors du mariage d'April sont encore dans tous les esprits. Stephanie, toujours sous le choc après la fuite de Jackson avec la mariée, peine à digérer l'information. De son côté, Meredith se sent trahie lorsque Derek rompt une promesse qu'il lui avait faite. A son retour à l'hôpital, Alex est furieux en découvrant l'état de santé

de son père. Jo, qui refuse de s'engager, reste à ses côtés pendant cette épreuve douloureuse. Callie et Arizona décident de donner une dernière chance à leur couple et font l'acquisition d'une maison commune. Bailey découvre la véritable raison du retour de Ben à Seattle...

2

20h45

Disparue



Résumé

Molina apprend que Léa cachait un autre secret à tout le monde. Aidé de Julien, il découvre qu'un des témoins a menti, en prétendant ne pas être allé au Loft Club le soir de l'anniversaire. Malgré ces nouveaux éléments, la vérité semble toujours hors d'atteinte. Mais Julien est prêt à tout pour comprendre ce qui s'est passé exactement en cette nuit tragique du mois de juin...

3

19h30

Des racines et des ailes



Résumé

L'émission propose un voyage au cœur de la Touraine et de l'Anjou, des bords de Loire aux caves troglodytes, en passant par les châteaux et les vignobles. Les visites sont ponctuées de rencontres enrichissantes, comme avec Jean-François Souchard, photographe, guide et canoëiste près d'Amboise, ou encore Sandrine et David Muzellec, un couple de paramotoristes qui survole l'Anjou. Quant à Patrick Edgard-Rosa, il recense les habitats troglodytes du Val de Loire pour son association «Les Intraterrestres». L'étape suivante permet de découvrir le Parc naturel régional, où agents et bénévoles oeuvrent pour préserver deux espèces en danger : le busard cendré et la sterne.

CANAL+

20h55

FC Barcelone (Esp) / Bayern Munich (All)



Résumé

Le Paris-SG et l'AS Monaco, les deux équipes françaises encore engagées en quarts de finale de la Ligue des champions, sont-elles parvenues à décrocher leur place dans le dernier carré de la compétition ?

M

20h50

Maison à vendre

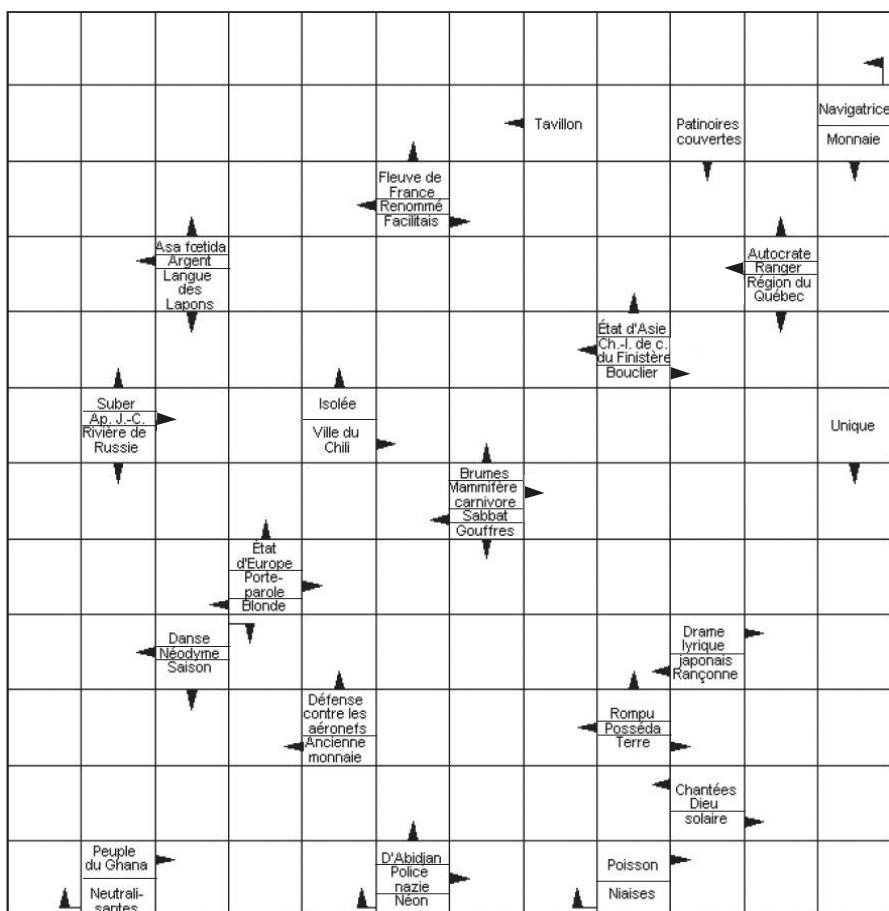


Résumé

Au sommaire : Caroline et Laurent Caroline et Laurent, 36 ans tous les deux, ont vécu 10 ans dans un chalet au milieu des bois, à Boissy-le-Cutté, où ils ont élevé leurs enfants. Aujourd'hui, le couple se sépare et ils sont obligés de se séparer de leur bien. Mais le côté atypique de la maison, l'aménagement des pièces et les travaux à finir ont dissuadé de nombreux acheteurs.

Colette et Jacques Colette, 73 ans, et Jacques, 71 ans, sont propriétaires d'une maison à Gagny. Trop grande pour eux depuis le départ de leurs trois enfants, ils ont finalement décidé de vendre pour s'installer à Nevers. Après un an de visites, il n'ont toujours pas trouvé d'acheteur. La décoration surchargée et très personnelle n'a pas emballé les visiteurs.

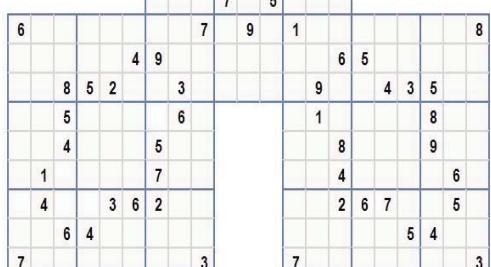
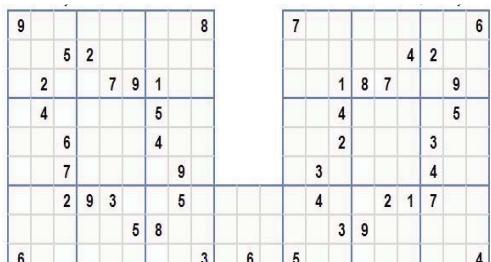
Mots fléchés n°943



Samouraï-Sudoku n°943

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°943

► Horizontalement:

- 1.Polygone à quatre côtés
- 2.Relâtifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie
- Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Ja-

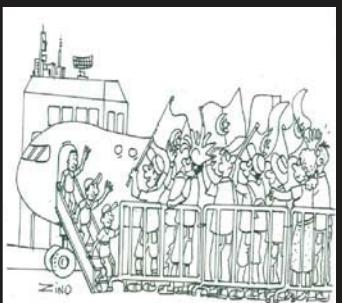
cob - Épuise
9.Prénom masculin - Erre
9.Insecte hétéoptère - Deux
10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
11.Affronts - Logement
12.Signes d'altération qui haussent d'un demi-ton - Volcan d'Italie

► Verticalement:

1. Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
- 8.Palefrenier - Tour - En plus
- 9.Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
- 10.Compositeur argentin - Lutécium
- 11.Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
- 12.Chalolithique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.

Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

Proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère.

Proverbe français

C'est arrivé un 6 Mai

1941 : Joseph Staline devient chef du gouvernement soviétique, succédant à Molotov.

1945 : Début de l'offensive de Prague.

1954 : Roger Bannister devient le premier athlète à couvrir le mile en moins de quatre minutes.

1955 : La RFA intègre l'OTAN.

1971 : Au Cambodge, Sisowath Sirik Matak est nommé Premier ministre.

1973 : Au Cambodge, In Tam est nommé Premier ministre.

1976 : Violent tremblement de terre, faisant 989 morts dans la région du Frioul.

2002 : Jean-Pierre Raffarin est nommé Premier ministre de la France.

2007 : Au second tour de l'élection présidentielle française, Nicolas Sarkozy est élu président de la République française.

2012 : Au second tour de l'élection présidentielle française, François Hollande est élu président de la République française.

Célébrations :

- Journée internationale sans régime.

- **Azerbaïdjan, Turquie :** Hidirellez, Saint Georges.

- **Bulgarie :** Journée de la valeur et de l'armée connue sous le nom de Journée Saint Georges.

- **Liban et Syrie :** Fête des martyrs, honore la mémoire des nationalistes exécutés à Damas et Beyrouth par Djemal Pacha, wali ottoman local en 1916.

- **Monténégro, République serbe de Bosnie, Serbie :** fête de saint Georges

Tahmi plaide pour une meilleure gestion et organisation des associations et clubs sportifs dans le pays

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi a plaidé lundi à Taghit (Bechar) pour une meilleure gestion et organisation des associations et clubs sportifs dans le pays.

«Il est temps que les associations et clubs sportifs soient bien gérés et organisés et de disposer de gestionnaires et dirigeants à la hauteur pour qu'ils puissent contribuer au développement des différentes disciplines sportives», a-t-il précisé lors de l'inauguration d'un stade de 1.000 places au chef-lieu de la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar). «Une gestion rigoureuse et moderne de ces clubs et associations tant professionnels qu'amateurs sera d'un apport considérable au développement et à la promotion des disciplines sportives, de même qu'un moyen de hisser les athlètes

à des niveaux performants», a-t-il souligné. Le ministre des Sports qui s'adressait aux dirigeants du club local de football, a mis l'accent sur les efforts déployés par son secteur pour le renforcement des infrastructures sportives à travers l'ensemble du pays notamment au sud qui recèle d'un réel potentiel de jeunes athlètes qu'il faut encourager à aller de l'avant à travers des clubs et associations bien gérés et organisés, a-t-il signalé. Le nouveau stade de Taghit, inauguré ce dimanche par le ministre en présence du président de la Commission sports, jeunesse et mouvement associatif de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Djenadi Abdelkrim, des autorités locales et de représentants d'associations sportives locales, a nécessité un investissement de 783 millions de DA pour sa réalisation et son équipement dont 70 mil-



lions de DA pour l'acquisition et la pose du gazon synthétique de cinquième génération. Au chef-lieu de wilaya, le ministre des Sports a pris connaissance des travaux de réhabilitation de l'ancien jardin public en voie d'achèvement, reconverti en espace de sport et de loisirs pour les jeunes. Ce projet,

des préoccupations des jeunes de la commune de Bechar en matière de pratique sportive et de loisirs, indiquent des responsables de la direction locale du secteur des sports. M. Tahmi a procédé, par la suite, à la mise en service d'un système d'éclairage du stade du 20-Août de Béchar dont la capacité d'accueil est estimée à 30.000 spectateurs.

Cette opération d'un coût de plus de 63 millions de DA a été concrétisée au titre des actions de renforcement des différents équipements de ce stade ou évolue l'équipe locale sociétaire de la ligue 1 du championnat national de football en l'occurrence la JS. Saoura. Le ministre des Sports poursuivra mardi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection de plusieurs installations et structures sportives relevant de son secteur.

TENNIS Inès Ibbou en Italie pour participer à 3 tournois du 5 au 24 mai



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, vainqueur samedi dernier d'un tournoi ITF/CAT Juniors de Grade <3> à Mansourah (Tlemcen), se trouve actuellement en Italie pour participer à trois tournois consécutifs dans ce pays du 5 au 24 mai, a indiqué mardi la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Le premier tournoi, un grade 2, aura lieu du 5 au 10 mai à Prato. Le second, un grade 1, se déroulera du 11 au 16 mai à Sonta Croce, tandis que le 3e tournoi, également de grade 1, est prévu à Milan du 18 au 24 du même mois» a précisé la FAT dans un communiqué. Ibbou (16 ans) championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans clôturera sa tournée européenne à Paris, à travers sa participation au tournoi de Roland Garros «Juniors». Un prestigieux tournoi, de grade <A>, programmé du 31 mai au 6 juin, et où la jeune internationale algérienne pourra se mesurer à certaines des meilleures joueuses au monde.

FOOTBALL/TOURNOI TALEB-ABDERRAHMANE Les équipes participantes honorées

Le club sportif olympique des étudiants algériens a honoré lundi à Alger, les équipes qui ont animé le tournoi de football mis sur pied à la mémoire du martyr de la révolution algérienne, Tahid Abderahmane.

Les organisateurs de cette manifestation sportive ont organisé une réception en l'honneur des équipes participantes représentant l'Agence de presse APS, l'Office national des œuvres universitaires (Onou), de l'Enseignement supérieur et le club sportif olympique des étudiants algériens.

A l'occasion de cette réception qui s'est déroulée à la cité universitaire de Ben-Akoun Taleb Abderahmane 2, le directeur de l'établissement Ali Rafai, a salué cette initiative qui coïncide également avec la journée mondiale de la Li-

berté de la presse. «Le tournoi qui a rassemblé les équipes de ces institutions nationales a une grande signification et vient commémorer la mémoire du Chahid Taleb Abderahmane. Il représente également une opportunité pour la promotion du sport dans le milieu du travail de manière générale», a déclaré Rafai. De son côté, le président de la commission des œuvres sociales au ministère de l'Enseignement supérieur, Rachid Djaafré, a estimé que ce tournoi s'inscrit dans la promotion de la pratique sportive en milieu universitaire et dans les établissements de l'enseignement supérieur. L'organisateur du tournoi, le club sportif olympique des étudiants algériens créé en juillet 2014, à pour vocation la massification et la promotion du sport à l'université. Ce



club a déjà organisé plusieurs manifestations sportives dont les journées portes ouvertes sur le sport militaire à l'occasion de la journée du Chahid, ainsi que des conférences sous les thèmes de l'emblème national, ou les anciens joueurs de l'équipe du FLN.

NBA

Stephen Curry élu meilleur joueur de l'année

Le meneur de jeu des Warriors de Golden State, Stephen Curry, a été élu meilleur «MVP», meilleur joueur, de la saison 2014-15 du Championnat nord-américain de basket-ball (NBA), a annoncé lundi la Ligue sur son site officiel. Curry, 27 ans, a reçu 1.198 points lors de la consultation de journalistes spécialisés des Etats-Unis et du Canada. Il a devancé le joueur des Rockets de Houston James Harden (935 points) et LeBron James des Cavaliers de Cleveland (552 points). Curry a fini la

saison avec des moyennes de 23,8 points, 7,7 passes, 2,4 interceptions et 4,3 rebonds par match. Avec Curry aux commandes les Warriors de Golden State ont terminé à la première place de la NBA avec un bilan historique de 67 victoires sur 82 match en saison régulière. En play-offs les Warriors ont passé le premier tour sans encombre en balayant la Nouvelle Orléans (4-0), et mènent (1-0) en demi-finale de conférence Ouest devant les Grizzlies de Memphis.

Solution

Sudoku N°941

1	3	5	9	8	2	7	4	6
8	7	2	4	6	1	9	3	5
4	6	9	7	3	5	1	8	2
5	4	6	1	7	3	8	2	9
7	2	3	6	9	8	5	1	4
9	8	1	2	5	4	3	6	7
6	9	8	3	2	7	4	5	1
2	5	4	8	1	9	6	7	3
3	1	7	5	4	6	2	9	8

6	7	1	2	4	5	8	3	9
3	9	5	8	7	1	4	2	6
4	2	8	3	6	9	5	7	1
1	8	4	7	2	6	3	9	5
9	3	6	1	5	4	7	8	2
7	5	2	9	3	8	6	1	4
2	6	7	4	9	3	1	5	8
8	4	9	5	1	7	2	6	3
5	1	3	6	2	9	4	7	8

6	9	1	3	2	4	7	8
5	6	3	7	4	8	9	2
1	3	2	7	4	8	9	5
8	4	7	5	9	6	3	2

7	6	2	3	5	8	9	1	4
1	3	5	2	4	9	7	8	6
8	4	9	1	6	7	3	2	6
2	1	3	8	9	4	6	5	7
6	5	4	7	3	1	8	9	2
9	8	7	6	2	5	1	4	3
4	2	6	9	1	3	5	7	8
3	7	1	5	8	2	4	6	9
5	9	8	4	7	6	2	3	1

Mots Croisés N°941

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■UE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

Mots Fléchés N°941

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPPO■ESE■

TIRAGE AU SORT DE LA PHASE DES POULES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :

L'ESS, l'USMA et le MCEE dans un même groupe

Décidément, cette année est celle des « surprises » en Algérie, alors qu'on vient juste d'enregistrer la qualification de trois clubs algériens en ligue des champions, le tirage au sort effectué hier au Caire de la phase des poules a fait ressortir les trois équipes algériennes dans un même groupe le « B ». L'ES Sétif, l'USM Alger et le MC El Eulma se trouvent donc dans ce groupe « B » en compagnie du club d'El Merrikh (Soudan).

Said Ben

«C'est une première historique, avec un groupe inédit en présence de trois formations algériennes» s'est étonné le coach adjoint de l'USM Alger, Bilal Dziri avant de poursuivre que «Franchement, je m'attendaient à la présence de deux clubs mais pas trois. Nous devons accepter ce tirage au sort, tout en essayons d'aller le loin possible dans cette épreuve». Le président du MC El Eulma Herada Arras s'est dit étonné par le résultat du tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football qui a placé son équipe dans un même groupe avec celui des deux autres formations algériennes qualifiées pour ce tour : l'ES Sétif et l'USM Alger.

Quant au coach de l'Entente de Sétif, détentrice du Trophée et de celui de super champion, Kheireddine Madoui, a estimé que cela faisait «un peu bizarre» de figurer dans un groupe B de la ligue des champions aux côtés de l'USM Alger et du MC El Eulma mais cela comporte, a-t-il considéré, «certains avantages». En effet, des avantages, on est sûr d'avoir au moins une équipe qualifiée aux demi-finales. Et si deux équipes seront présentent dans le carré d'as alors on est sur qu'elle ne se rencontreront pas à ce niveau de la compétition sauf, si elles réussissent à se qualifier en finale et ça, serait en-

core une fois, une nouvelle ligne à écrire dans le palmarès du football algérien. Pour le moment on n'en n'est pas encore là, mais, avouez-le, c'est le veau de tous algérien.

L'autre groupe « A » est composé de Smouha (Egypte), le MA Tétouan (Maroc), le TP Mazembe (RD Congo) et Al Hilal (Soudan). La première journée est prévue le 26 juin prochain. La seconde journée est programmée le 10 juillet tandis que la troisième aura lieu le 24 juillet. La phase retour débutera le 7 août prochain suivie deux semaines après (21 août) par le déroulement de la cinquième journée. La sixième et dernière journée se jouera le 11 septembre prochain. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales.

Les demi-finales auront lieu les 25 septembre et le 2 octobre 2015, tandis que la finale se déroulera en aller et retour les 30 octobre et le 6 novembre prochain. Dans le groupe « B », Al Merrikh du Soudan, s'est

qualifié en battant la formation de José de Morais, l'ES Tunis en huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, malgré sa victoire en match retour devant Al Merrikh du Soudan 2 à 1. Au match aller, Al Merrikh l'avait emporté 1 à 0. L'USM Alger s'est qualifiée, en faisant match nul devant l'AS Kaloum de Guinée (1-1), en match retour des 1/8e de finale disputé dimanche dernier à Bamako (Mali).

Le club de Soudan devra vainquer au match aller à Alger (2-1). Enfin, le MC El Eulma a arraché une qualification historique, en battant le CS Sfax aux tirs au but (7-6), après la fin des 90 minutes par 1-0 en faveur des Tunisiens, dimanche dernier en 8e de finale retour disputé au stade Taïeb-Mhiri de Sfax. Au match aller disputé au stade Messaoud-Zougar d'El-Eulma, les Algériens s'étaient imposés sur le même score de 1-0. Les Eulmés, dont c'est la première participation à une coupe continentale, avaient sorti aux

32es et 16es de finale, les Ethiopiens de Saint-Georges et les Ghanéens d'Asante Kotoko.

Côté programme, l'ES Sétif accueillera l'USM Alger pour le compte de la 1ère journée (groupe B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique-2015 de football, le 26 juin au stade du 8 mai 1945. Dans l'autre match du groupe B, le MC El Eulma se déplacera au Soudan pour défier Al Merrikh lors de cette journée inaugurale, selon le programme des matchs communiqué à l'issue du tirage au sort effectué mardi au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire. Pour le Groupe A, le club égyptien de Smouha recevra le MA Tétouan (Maroc), alors que le TP Mazembe (RD Congo) accueillera El Hilal (Soudan). L'aventure continue donc pour nos trois clubs et il ne reste plus qu'à leur souhaiter bonne chance.

S.B.

Résultats du tirage au sort:

Poule A:

- 1- Smouha (Egypte)
- 2- MA Tétouan (Maroc)
- 3- TP Mazembe (RD Congo)
- 4- Al Hilal (Soudan)

Poule B:

- 1- ES Sétif (Algérie)
- 2- USM Alger (Algérie)
- 3- El Merrikh (Soudan)
- 4- MC El Eulma (Algérie).

KHEIREDDINE MADOUI (COACH DE L'ESS) : «Bizarre de devoir affronter 2 clubs algériens mais cela comporte des avantages»

Le coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a estimé que cela faisait «un peu bizarre» de figurer dans un groupe B de la ligue des champions aux côtés de l'USM Alger et du MC El Eulma mais cela comporte, a-t-il considéré, «certains avantages». Les équipes de l'USMA et du MCEE que l'Entente croise en championnat de ligue 1 Mobilis «partent à chances égales car elles ont, grosso modo, le même niveau de préparation puisqu'elles ont autant de matches dans les jambes et cela peut constituer un avantage», selon Madoui qui estime que le fait d'affronter des formations d'Afrique subsaharienne est toujours «périlleux». «J'avoue que je souhaitais secrètement voir une des deux équipes algériennes figurer dans le groupe de l'Entente, mais deux en même temps» (sourire). Quoi qu'il en soit, ajoute l'entraîneur sétifien, il s'agit d'un groupe difficile et qu'il ne s'agit surtout pas de prendre à la légère car en plus de l'USM et du MCEE, que nous connaissons suffisamment bien pour pouvoir affirmer qu'elles sont redoutables, les soudanais d'El Merrikh ne sont pas non plus les premiers venus, vu qu'ils possèdent une équipe solide qui a éliminé, ne l'oublisons pas, l'Espérance de Tunis». Kheireddine Madoui ne fait pas mystère, en tout état de cause, des ambitions de son équipe qui défend son titre de champion d'Afrique, même s'il déclare que le premier objectif des sétifiens, aujourd'hui, est de «sortir de ce groupe et de disputer la demi-finale». L'ESS entamera la phase de poules entre le 26 et le 28 juin prochain à Sétif, face à l'USM Alger.

BILEL DZIRI (COACH ADJOINT USMA) : «Un groupe B «inédit» avec l'ESS et le MCEE»

L'entraîneur adjoint de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie), Dziri Bilel, a qualifié mardi d'«inédit» le groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, qui a placé son équipe dans un même groupe avec celui des deux autres formations algériennes, ES Sétif et le MCE Eulma, et les Soudanais d'Al Merrikh. «C'est une première historique, avec un groupe inédit en présence de trois formations algériennes. Franchement, je m'attendaient à la présence de deux clubs mais pas trois. Nous devons accepter ce tirage au sort, tout en essayons d'aller le loin possible dans cette épreuve», a indiqué à l'APS le n°2 du staff technique des «rouge et noir». L'USM Alger a composé son billet pour la phase des poules, aux dépens des Guinéens de l'AS Kaloum (aller 2-1, retour 1-1).

«Dans cette poule, chaque équipe a ses chances pour passer au dernier carré. L'idéal est de voir deux clubs algériens s'accompagner aux demi-finales. De notre part, nous allons tout faire pour réaliser cet ob-



jectif», a ajouté l'ancien capitaine de l'USMA. Pour sa première sortie, l'USMA se déplacera à Sétif, dans un match prévu entre le 26 et 28 juin prochain. «Nous devons absolument réussir nos débuts et revenir avec un bon résultat. Les deux équipes se connaissent parfaitement, et je pense que ce premier rendez-vous sera ouvert à tous les pronostics», a souligné Dziri. Enfin, Dziri s'est dit «confiant» quant aux chances de la formation de la capitale d'aller aux demi-finales, objectif assigné par la direction du club, et évoqué récemment par le vice-président, Rebbouh Haddad. «Je reste bien évidemment très confiant, et avec les éventuels renforts prévus durant l'intersaison, notre équipe aura fière allure», a-t-il conclu. Il s'agit de la quatrième qualification de l'USMA pour la phase des poules de la Ligue des champions, après les éditions de 1997, 2003, et 2004. Le groupe A, quant à lui, est composé de Smouha (Egypte), Al-Hilal (Soudan), MA Tétouan (Maroc), et le TP Mazembe (RD Congo).

HERADA (PRÉSIDENT MCEE) : «Étonné d'affronter deux clubs algériens en phase des poules

Le président du MC El Eulma Herada Arras s'est dit étonné par le résultat du tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football qui a placé son équipe dans un même groupe avec celui des deux autres formations algériennes qualifiées pour ce tour : l'ES Sétif et l'USM Alger. «Ce tirage au sort n'obéit à aucune logique. Nous aurions souhaité ne pas tomber sur deux autres clubs algériens dans un même groupe. La Confédération africaine aurait pu éviter un tel scénario», a regretté le président du MCEE. «En Europe par exemple, on ne risque jamais de verser trois clubs d'un même pays dans un même groupe. Je ne m'attendais pas d'ailleurs à ce qu'une telle option soit plausible dans une compétition africaine», a-t-il ajouté. Le MCEE a réussi une qualification historique à la phase des poules de la Ligue des champions, et ce, pour sa première participation dans une épreuve internationale. Elle affrontera lors de la phase des poules, les voisins de l'ESS, ainsi que l'USMA et les Soudanais d'Al Merrikh pour le compte du groupe B. Cette qualification intervient dans un contexte difficile que traverse Babiya en championnat local où le club (11e au classement) n'a toujours pas assuré son maintien parmi l'élite. «Nous allons axer nos efforts maintenant sur le championnat. Il nous reste quatre matches à disputer, et ils seront tous décisifs», a encore commenté Arras qui a souhaité au passage que deux clubs algériens parviennent à arracher les deux billets qualificatifs au dernier carré de la Ligue des champions. «Le seul avantage qui résulte du tirage au sort, est que ce dernier va nous éviter des dépenses supplémentaires, vu que nous n'allons effectuer qu'un seul voyage au Soudan», a-t-il poursuivi. Justement, le MCEE débutera la phase des poules par un déplacement à Khartoum où il croisera le fer à Al-Merrikh le 26, 27 ou 28 juin prochain.

S.B.

PROGRAMME COMPLET DU GROUPE B :

1ère journée : 26, 27, 28 juin
ES Sétif (ALG) - USM Alger (ALG)
Al-Merreikh (SOU) - MCE Eulma (ALG)

2e journée : 10, 11, 12 juillet
MCE Eulma - ES Sétif
USM Alger - Al-Merreikh

3e journée : 24, 25, 26 juillet
ES Sétif - Al-Merreikh
USM Alger - MCE Eulma

4e journée : 7, 8, 9 août
Al-Merreikh - ES Sétif
MCE Eulma - USM Alger

5e journée : 21, 22, 23 août
USM Alger - ES Sétif
MCE Eulma - Al-Merreikh
6e et dernière journée : 11, 12, 13 septembre

ES Sétif - MCE Eulma
Al-Merreikh - USM Alger.

PROGRAMME COMPLET DU GROUPE A :

1ère journée : 26, 27, 28 juin
TP Mazembe (RD Congo) - Al-Hilal (Soudan)
Smouha (Egypte) - MA Tétouan (Maroc)

2e journée : 10, 11, 12 juillet
MA Tétouan - TP Mazembe
Al-Hilal - Smouha

3e journée : 24, 25, 26 juillet
MA Tétouan - Al-Hilal
Smouha - TP Mazembe

4e journée : 7, 8, 9 août
TP Mazembe - Smouha
Al-Hilal - MA Tétouan

5e journée : 21, 22, 23 août
MA Tétouan - Smouha
Al-Hilal - TP Mazembe

6e et dernière journée : 11, 12, 13 septembre

Smouha - Al-Hilal
TP Mazembe - MA Tétouan
NDLR : Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales

LIGUE 1

Henkouche : «La JS Saoura se battra jusqu'au bout pour assurer son maintien»

L'entraîneur de la JS Saoura, Mohamad Henkouche, a assuré mardi que son équipe se battra jusqu'au bout lors des quatre dernières journées du championnat pour assurer son maintien en Ligue 1 algérienne de football, malgré la difficulté de la mission qui l'attend.

«Nous allons nous battre jusqu'au bout. Ce ne sera pas une simple affaire, mais nous n'avons d'autre choix que d'engranger le maximum de points dans les quatre rencontres restantes afin d'éviter la relégation», a déclaré à l'APS le patron technique du club du Sud ouest algérien.

La JSS effectue sa plus mauvaise saison en Ligue 1 depuis son accession parmi l'élite il y a trois années. A quatre journées de la fin du championnat, la JSS est premier club non relégable. «La tâche ne sera guère facile d'autant plus que le programme de cette fin de saison ne nous a pas épargné, dans la mesure où nous allons affronter trois adversaires directs dans la lutte au maintien», a-t-il prévenu.

La JSS accueillera lors de la prochaine journée et à huis clos, l'USM Alger, un club qui est toujours en course pour titré, avant de se déplacer à El Eulma, puis recevoir l'USM Bel Abbès et terminer la saison par un match sur le terrain du NA Hussein-Dey. Les trois derniers adversaires de la JSS sont concernés par la bataille du maintien.

Henkouche, quatrième entraîneur à défiler sur la barre technique de des "gars de Béchar" cet exercice, a indiqué en outre qu'aucune préparation spéciale n'est faite en vue des quatre prochains matchs, souhaitant que ses joueurs se retrouvent au rendez-vous dans cette dernière ligne droite du championnat.

La 30^e et dernière journée fixée au vendredi 29 mai

La 30^e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 se jouera le vendredi 29 mai, selon le nouveau calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La 27^e journée est programmée pour le samedi 9 mai, alors que la 28^e et 29^e journée sont prévues respectivement les 16 et 23 mai, précise même source. Concernant la Ligue 2, la 28^e, 29^e et 30^e journée se joueront respectivement les 8, 15, et 22 mai. La LFP a tenu à rappeler que toutes les rencontres se dérouleront le même jour et à la même heure. Calendrier de la fin de la saison :

Ligue 1:

27^e journée : 9 mai 2015
28^e journée : 16 mai 2015
29^e journée : 23 mai 2015
30^e journée : 29 mai 2015

Ligue 2:

28^e journée : 8 mai 2015
29^e journée : 15 mai 2015
30^e journée : 22 mai 2015

Rabah Saâdane prépare son retour la saison prochaine

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Saâdane, s'est dit, mardi, disposé à effectuer son retour sur les terrains la saison prochaine, dans le cas où une «proposition intéressante» lui parvient.

«Après presque deux saisons loin des terrains, je suis disposé à effectuer mon retour, dans le cas où une bonne proposition me parviendrait en vue de la saison prochaine. L'idéal est de travailler ici en Algérie», a affirmé à l'APS Saâdane. Rabah Saâdane (69 ans) avait occupé en 2014 le poste de directeur technique sportif (DTS) de l'ES Sétif, qu'il quitta au bout d'un mois seulement. Auparavant, Saâdane avait assuré le même poste au CS Constantine, mais en raison d'un différend avec la direction, il a décidé de jeter l'éponge.

«J'ai eu des contacts ici et là, mais il n'y a rien de concret. Une chose est sûre, je suis prêt à effectuer mon retour sur les terrains», a ajouté Saâdane, qui n'est «pas emballé» à l'idée d'exercer son



métier à l'étranger. Par ailleurs, et concernant le tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, effectué mardi au Caire (Egypte), qui a placé les trois clubs algériens dans le même groupe : ES Sétif, USM Alger, et MCE Eulma, Saâdane s'est dit «surpris». «Franchement, ce n'est à rien comprendre. C'est du jamais vu, même au niveau mondial, avec la présence de trois équipes d'un seul pays dans la même poule. La Confédération africaine doit revoir son système du tirage au sort, et éviter que plus de deux clubs d'un même pays tombent dans le même groupe», a estimé Saâdane, qui a «conseillé», en plaisantant, à l'autre équipe du groupe B, Al-Merreikh du Soudan, «d'effectuer un long séjour en Algérie pour éviter les déplacements». Saâdane avait conduit l'équipe nationale au dernier carré de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola, outre une participation au mondial de la même année en Afrique du Sud, après 24 années d'absence.

LIGUE 2 /MC SAIDA

Le président Bouarara pas pressé d'engager un nouvel entraîneur

Le successeur de l'entraîneur Samir Boudjaârane à la barre technique du MC Saida (Ligue 2 algérienne de football) sera connu à l'issue de la saison, a appris l'APS lundi auprès du président du club. «Nous n'avons pas jugé utile d'engager un nouvel entraîneur actuellement, d'autant qu'il reste trois journées de compétition. Une fois la saison terminée, nous allons entamer les démarches pour désigner un coach», a affirmé à l'APS le président du MCS, Abdellak Bouarara. Boudjaârane, en poste depuis décembre dernier, a décidé de jeter l'éponge en raison d'un «différend avec le président». «J'ai décidé de mettre fin à ma collaboration avec le MCS en raison d'un différend avec le

président Bouarara, qui a refusé de sanctionner deux joueurs au moment où j'avais demandé leur exclusion de l'équipe pour cause disciplinaire», a-t-il justifié. Boudjaârane avait succédé en décembre dernier à Aberahmane Mehdoui, parti ensuite diriger la barre technique du WA Tlemcen (Ligue 2). «En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, l'intérim est assuré par un staff technique composé de techniciens appartenant au club», a ajouté Bouarara. Au terme de la 27^e journée, le MCS pointe à la 7^e place au classement de Ligue 2 avec 37 points, et reste loin de la zone de relégation.

Transfert-Reims Mandi : «Le maintien d'abord, mon avenir après»

L'international algérien Aissa Mandi a indiqué n'avoir pas encore discuté avec son président à Reims, à propos de son avenir avec le club de Ligue 1 française de football, assurant qu'il était plutôt concentré sur le challenge de son équipe qui lutte pour son maintien parmi l'élite.

«Pour l'heure, je n'ai pas encore discuté avec mon président sur mon avenir au club. Ma seule préoccupation actuelle est d'aider Reims à se maintenir en Ligue 1», a déclaré Mandi sur RMC. Reims est premier club non relégable en championnat de France avant quatre journées de la fin de la compétition. «Il est clair qu'étant un enfant du club, j'accorderai la priorité à Reims. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faudra penser d'abord à éviter à l'équipe la relégation», a-t-il ajouté.

Le latéral droit de 23 ans est un pur produit de l'école de Reims. Il n'a connu aucune autre équipe depuis qu'il a débuté à jouer au football. Son émergence dans son poste, aussi bien avec Reims qu'avec la sélection algérienne, lui a valu d'être suivi par plusieurs clubs de l'élite française, à l'image de l'O Lyon et l'AS Saint-Etienne, selon la presse locale.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (CAF) 1/8 DE FINALE (BIS) Résultats du tirage au sort

Al Ahly (Egypte) - Club Africain (Tunisie)
ES Tunis (Tunisie) - Hearts of Oak (Ghana)
AC Léopards (Congo) - Warri Wolves (Nigéria)
CS Sfaxien (Tunisie) - Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)
Stade Malien (Mali) - AS Vita (RC Congo)
AS Kaloum (Guinée) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)
Sanga Balende (RD Congo) - Zamalek (Egypte)
Raja de Casablanca (Maroc) - ES Sahel (Tunisie)

TIRAGE DE LA PHASE DE POULES :**Groupe A :**

Vainqueur Al Ahly (Egypte) - Club Africain (Tunisie)
Vainqueur ES Tunis (Tunisie) - Hearts of Oak (Ghana)
Vainqueur Raja de Casablanca (Maroc) - ES Sahel (Tunisie)
Vainqueur Stade Malien (Mali) - AS Vita (RC Congo)

Groupe B :

Vainqueur Sanga Balende (RD Congo) - Zamalek (Egypte)
Vainqueur CS Sfaxien (Tunisie) - Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)
Vainqueur AC Léopards (Congo) - Warri Wolves (Nigéria)
Vainqueur AS Kaloum (Guinée) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

NDLR: les matches aller des 1/8 de finale (bis) se joueront entre les 15 et 17 mai, alors que la seconde manche est prévue entre le 5 et 7 juin 2015.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS - AFFAIRE CAK-USMS

Les personnes défaillantes seront sanctionnées

La Ligue inter régions de football (LIRF) a promis de «sanctionner sévèrement les personnes défaillantes» dans l'affaire du match CA Kouba - USM Sétif, prévu le 1^{er} mai dernier pour le compte de la 28^e journée du Championnat inter-régions, groupe Centre-Est, et non joué suite à l'absence du trio arbitral. «L'investigation a démontré que les e-mails transmis aux arbitres désignés pour ce match sont parvenus tardivement aux in-

téressés. A cet effet, des sanctions sévères seront prononcées à l'encontre des personnes responsables de la direction de l'arbitrage» a indiqué LIRF sur son site officiel. La Ligue n'a pas encore tranché concernant l'attribution des points de cette rencontre, et d'ici là, l'USMS conserve sa 2^e place au classement général du groupe Centre-Est, avec deux longueurs de retard sur le leader, RC Boumerdès, au moment où le CAK pointe

à la dernière place, avec 28 points.

Un directeur de jeu de substitution a été improvisé le 1^{er} mai dernier pour pallier l'absence du «trio officiel», et pour permettre au match CAK-USMS de se dérouler, en même temps que les autres matchs de la 28^e journée. Mais les dirigeants Sétifiens ont refusé cette option, d'où le non déroulement de la rencontre.

LIVERPOOL DISCUTE AVEC SKRTEL

Lié à Liverpool jusqu'en juin 2016, le défenseur central Martin Skrtel va rencontrer ses dirigeants pour évoquer une prolongation de contrat. Selon le Sunday Mirror, les Reds sont prêts à offrir un nouveau bail de trois ans à l'international slovaque.



BUFFON ENVISAGE SA RECONVERSION

Lié à la Juventus jusqu'en 2017, Gianluigi Buffon (37 ans) vit actuellement ses dernières saisons sous le maillot de son club de cœur. Le portier italien pense désormais à sa future reconversion. Et d'après ses propos, l'international italien (145 sélections) ne se voit pas forcément entraîneur mais souhaiterait tout de même rester près des terrains de football, comme il l'a déclaré dans une interview accordée à GQ.

« Je ne crois pas vouloir faire entraîneur mais il me plairait de devenir coach technique ou aussi avoir un rôle dans la direction », a déclaré l'emblématique gardien de la Vieille Dame. Mais avant de songer davantage à son futur, Buffon doit se concentrer sur sa demi-finale de Ligue des Champions, qui se déroulera ce mardi face au Real Madrid.



De Gea Manchester United aurait fixé le prix...

Alors que David de Gea serait courtisé par le Real Madrid, Manchester United aurait fixé le prix pour le gardien espagnol.

Arrivé à Manchester United en 2011 en provenance de l'Atlético Madrid, le portier espagnol pourrait retourner à Madrid, chez le voisin, le Real Madrid. Courtisé par le champion d'Europe, qui le considère comme le successeur d'Iker Casillas, David de Gea n'a toujours pas renouvelé son contrat avec les Red Devils. Sous contrat avec le club mancunien jusqu'en juin 2016, le gardien espagnol se verrait proposé, selon Marca, un nouveau contrat de 5 ans assorti d'une revalorisation salariale, qui ferait de David De Gea, l'un des joueurs les mieux payés du vestiaire. Malgré cette offre, l'international espagnol hésiterait et ferait prolonger le suspens concernant le club pour lequel il jouera l'an prochain.

... CE SERAIT 40 MILLIONS

En cas de refus de prolonger de la part de David De Gea, Manchester United et son entraîneur Louis Van Gaal ont fixé son transfert à 40 millions. Cette somme, importante pour un gardien à qui il ne reste qu'une année de contrat, a pour but de dissuader le principal intéressé : le Real Madrid. Elle permettrait également au club mancunien d'engager une autre pointure (Hugo Lloris ?) pour remplacer l'Espagnol. En cas d'échec, le club madrilène explore d'autres pistes. Celle menant vers Samir Handanovic, actuellement à l'Inter Milan, serait la piste la plus sérieuse.



PODOLSKI PISTÉ PAR NEWCASTLE ET SUNDERLAND ?

Prêté à l'Inter Milan en janvier dernier, Lukas Podolski ne s'est pas montré particulièrement convaincant en Serie A, et s'apprête à retourner sur les bords de la Tamise en juin prochain. Et pour les tabloïds britanniques, deux formations de Premier League souhaiteraient vivement s'attacher les services de l'attaquant international allemand. Un montant de 8,5 millions d'euros pourrait suffire à débaucher l'ancien Munichois de l'Emirates Stadium.



CAVANI DANS LE VISEUR DE MAN CITY ?

À Manchester City, le secteur offensif est plutôt bien garni, avec Agüero, Bony, Dzeko et Jovetic, mais les dirigeants émirats cherchent toujours de nouvelles options pour rendre meilleure cette armada. Selon le Sun, les Sky-blues aimeraient profiter de la situation d'Edinson Cavani dans la capitale française pour ainsi tirer son épingle du jeu et le signer. Pour rappel, l'ancien natif du Pays de Galles est suivi un peu partout en Europe, par Chelsea, Manchester United, la Juventus ou encore l'Atlético Madrid.



GÖTZE DE RETOUR À DORTMUND ?

Le milieu offensif du Bayern Munich pourrait faire son grand retour au Borussia Dortmund. Ce n'est encore qu'une simple rumeur, mais elle fera certainement rêver le peuple passionné du Borussia Dortmund. Mario Götze pourrait faire son grand retour au sein du club de la Ruhr.

Le quotidien Bild indique en effet qu'un échange avec Ilkay Gündogan sera à l'étude pour les deux grands rivaux de la Bundesliga. Le champion du monde allemand, qui dispute sa deuxième saison au Bayern, n'a toujours pas retrouvé le niveau qu'il avait avec le BVB. Affaire(s) à suivre...



ALGÉRIE-LIBYE

Le Premier ministre libyen en visite en Algérie

Le Premier ministre libyen, Abdullah Al-Thani a entamé mardi une visite de trois jours en Algérie dans le cadre des consultations politiques entre les deux pays. M. Al Thani a été accueilli à l'aéroport Houari-Boumediene par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel.

AL-THANI:
«Nous comptons beaucoup sur le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement de la crise»

Le Premier ministre libyen, Abdallah al-Thani, a indiqué mardi que son pays comptait beaucoup sur le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, M. al-Thani a souhaité que l'Algérie et sa direction jouent un «plus grand» rôle pour le renforcement des rangs du peuple libyen et le règlement de la crise dans ce pays. M. al-Thani a souligné l'im-

portance du rôle de l'Algérie en faveur de la réconciliation et du règlement de la crise qui traverse la Libye. Le Premier ministre libyen a précisé que sa visite en Algérie entraîne dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale, soulignant par là même les relations historiques «fortes» entre les deux pays. Le Premier ministre libyen a entamé mardi une visite de deux jours en Algérie dans le cadre des consultations politiques entre les deux pays.

Il est reçu par M. Sellal

Le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger, Abdallah al-Thani, premier ministre de l'Etat de Libye, qui effectue une visite d'amitié et de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien, «qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de dialogue et de concertation politique entre les responsables des deux pays, a permis de procéder à un examen de la situation prévalant

dans ce pays frère ainsi qu'à une évaluation des efforts visant à réunir les conditions d'un retour à la paix et à la stabilité en Libye et dans toute la sous-région», précise la même source.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

CRISE LIBYENNE:

Cuba salue les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens

Cuba a salué mardi les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens en tant qu'étape importante pour la restauration de la paix et de la stabilité dans ce pays», indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la visite d'Etat en Algérie du président cubain, Raul Castro.

La délégation cubaine a salué les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens «en tant qu'étape importante pour la restauration de la paix et de la stabi-

lité dans ce pays», a précisé le communiqué conjoint.

«Les deux parties ont fait part de leur profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et ses conséquences néfastes sur toute la région», a ajouté la même source. Elles ont plaidé en faveur d'une «solution politique garantissant la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et la mise en place d'un gouvernement d'union natio-

nale». Abordant la situation au Mali, la partie algérienne a informé la partie cubaine des efforts menés par l'Algérie pour faciliter la résolution du conflit dans ce pays. Les deux délégations ont invité toutes les parties maliennes à faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali. Le président cubain a effectué du 3 au 5 mai une visite d'Etat en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

APS

ALGERIE - MALI

Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président malien

Le Président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, envoyé spécial du président malien, Ibrahim Bouba Kar Keita. M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, qui est ministre de la Réconciliation nationale du Mali, est porteur d'un lettre du président malien au chef de l'Etat. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



M. ZAHABI OULD SIDI MOHAMED

Le gouvernement malien «optimiste» quant à la signature de l'accord de paix et de réconciliation par toutes les parties

Le gouvernement malien est «optimiste» quant à la signature le 15 mai prochain de l'accord de paix et de réconciliation au Mali par toutes les parties concernées, a indiqué mardi à Alger M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, envoyé spécial du président malien, Ibrahim Bouba Kar Keita. «Le gouvernement malien est en train de préparer cette cérémonie qui aura lieu le 15 mai à Bamako et est très optimiste par rapport à la signature» de cet accord par les parties maliennes, a indiqué M. Zahabi Ould Sidi Mohamed à la presse à l'issue d'une audience qui lui a accordé le président de la République, Abdelaziz

Bouteflika. M. Zahabi est porteur d'un message du président malien au chef de l'Etat portant sur la tenue de cette cérémonie.

Le responsable malien, également ministre de la Réconciliation nationale, a affirmé que «dans tous les messages que nous recevons, les parties ont exprimé leurs bonnes intentions et leur attachement au processus de paix», relevant toutefois, l'existence de «quelques escarmouches sur le terrain qui n'influencent pas sur l'événement du 15 mai».

Il a estimé, en outre, que «tous ces petits problèmes, qui ont lieu actuellement sur le terrain,

trouveront une solution avec la signature de l'accord du 15 mai».

«La signature de l'accord de paix et de réconciliation nationale va permettre à toutes les parties prenantes de poursuivre le dialogue au sein de commissions», a-t-il ajouté. Sur le paraphe par les parties maliennes de l'accord de paix et de réconciliation nationale en mars dernier à Alger, M. Zahabi a indiqué qu'avec cet accord «présente une particularité qui est celle d'être largement inclusif».

La médiation internationale avec comme chef de file l'Algérie visait ainsi à trouver une solution au conflit dans le nord du

Mali visant aussi la stabilité de la sous région, a-t-il dit. Il a expliqué, en outre, que «lors de la cérémonie de signature à Bamako, les pays de la sous région, les organisations internationales et les parties prenantes au Mali à savoir les groupes armés, la société civile et les leaders des communautés seront présents».

«Cela réserve un caractère largement inclusif de ce processus qui lui donne beaucoup de chance de succès, à travers l'accompagnement par la suite de la communauté internationale dans la mise en œuvre de l'accord», a expliqué M. Zahabi.

La coopération interafricaine un axe prioritaire pour l'Algérie

Le ministre de l'Industrie et des mines Abdessalem Bouchouareb a réaffirmé, mardi à Alger, que la coopération interafricaine était un axe prioritaire dans la politique de l'Algérie, réitérant la disponibilité du pays à œuvrer pour améliorer l'industrialisation du continent.

M. Bouchouareb, a souligné, lors d'une audience qu'il a accordée au Commissaire de l'Union africaine pour l'industrie et le commerce (Uaic), Mme Fatima Haram Acyl «la disponibilité de l'Algérie d'œuvrer au sein des différentes instances et organismes africains pour améliorer la compétitivité et l'industrialisation

du continent africain», selon un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties ont convenu de la nécessité de valoriser les matières et ressources naturelles à l'effet de leur donner de la valeur ajoutée afin d'aller vers l'intégration régionale. Le secteur minier qui «constitue le cheval de bataille et une priorité dans le plan d'action du Gouvernement», selon M. Bouchouareb, a été aussi au centre des discussions entre les deux parties. Pour sa part, Mme Acyl, a insisté sur «la nécessité de mettre en place une dynamique soutenue en vue de l'intégration régionale de l'Afrique qui passe par la

transformation des matières premières en Algérie», ajoute-t-on.

DIPLOMATIE

M. Abdelkader Dehendi, nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Slovénie

Le gouvernement de la République de Slovénie a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkader Dehendi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Slovénie, avec résidence à Budapest, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Boualem Hacène, nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Guinée Bissau

Le gouvernement de la République de Guinée Bissau a donné son agrément à la nomination de M. Boualem Hacène en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Guinée Bissau, avec résidence à Dakar, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.